

LE CHEVAL FRANCHES-MONTAGNES

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement en 2002
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

Isabelle REVIRIAUD

Née, le 31 août 1976 à SAINT-AMAND-MONTROND (Cher)

Directeur de thèse : **M. le Professeur Yves LIGNEREUX**

JURY

PRESIDENT :

M. Jean-Louis FONVIEILLE

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEUR :

M. Yves LIGNEREUX

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

M. Jacques DUCOS de LAHITTE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

| | | |
|-----------------------------|------|-------------------------|
| Directeur par intérim | : M. | G. BONNES |
| Directeurs honoraires..... | : M. | R. FLORIO |
| | M. | R. LAUTIE |
| | M. | J. FERNEY |
| | M. | G. VAN HAVERBEKE |
| Professeurs honoraires..... | : M. | A. BRIZARD |
| | M. | L. FALIU |
| | M. | C. LABIE |
| | M. | C. PAVAUX |
| | M. | F. LESCURE |
| | M. | A. RICO |

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. **CABANIE Paul**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. **CHANTAL Jean**, *Pathologie infectieuse*
- M. **DARRE Roland**, *Productions animales*
- M. **DORCHIES Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **GUELFY Jean-François**, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*

PROFESSEURS 1^{ère} CLASSE

- M. **AUTEFAGE André**, *Pathologie chirurgicale*
- M. **BODIN ROZAT DE MANDRES NEGRE Guy**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **BRAUN Jean-Pierre**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
- M. **DELVERDIER Maxence**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. **EECKHOUTTE Michel**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
- M. **EUZEBY Jean**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **FRANC Michel**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **MARTINEAU Guy**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*
- M. **MILON Alain**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **PETIT Claude**, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. **REGNIER Alain**, *Physiopathologie oculaire*
- M. **SAUTET Jean**, *Anatomie*
- M. **TOUTAIN Pierre-Louis**, *Physiologie et Thérapeutique*

PROFESSEURS 2^e CLASSE

- Mme **BENARD Geneviève**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
- M. **BERTHELOT Xavier**, *Pathologie de la Reproduction*
- M. **CORPET Denis**, *Science de l'Aliment et Technologies dans les industries agro-alimentaires*
- M. **DUCOS DE LAHITTE Jacques**, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- Mme **KOLF-CLAUW Martine**, *Pharmacie -Toxicologie*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. **LIGNEREUX Yves**, *Anatomie*
- M. **PICAVET Dominique**, *Pathologie infectieuse*
- M. **SCHELCHER François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

PROFESSEUR ASSOCIE

- M. **TAMZALI Youssef**, *Clinique équine*

PROFESSEURS CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*
M. **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

- M. **JOUGLAR Jean-Yves**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

MAITRES DE CONFERENCES 1^{ère} CLASSE

- M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la Reproduction*
M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*
Mme **BOUCRAUT-BARALON Corine**, *Pathologie infectieuse*
Mlle **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, Anatomie pathologique*
M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Physiologie et Thérapeutique*
Mme **BRET-BENNIS Lydie**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
Mlle **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. **DUCOS Alain**, *Zootéchnie*
M. **DOSSIN Olivier**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
Mme **HAGEN-PICARD Nicole**, *Pathologie de la Reproduction*
M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
Mme **MESSUD-PETIT Frédérique**, *Pathologie infectieuse*
Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*
Mme **RAYMOND-LETRON Isabelle**, *Anatomie pathologique*
M. **SANS Pierre**, *Productions animales*
Mlle **TRUMEL Catherine**, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*
M. **VALARCHER Jean-François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*
M. **VERWAERDE Patrick**, *Anesthésie, Réanimation*

MAITRES DE CONFERENCES 2^e CLASSE

- M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
Mlle **CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*
M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie du Bétail*
Mlle **HAY Magali**, *Zootéchnie*
M. **MARENDA Marc**, *Pathologie de la Reproduction*
M. **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

- M. **GUERIN Jean-Luc**, *Productions animales*
M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, Imagerie médicale*
Mme **MEYNADIER-TROEGELER Annabelle**, *Alimentation*
Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie chirurgicale*
M. **MONNEREAU Laurent**, *Anatomie, Embryologie*

A Monsieur le Professeur J.-L. FONVIEILLE
Professeur des Universités
Praticien hospitalier
Parasitologie et Mycologie

*Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury.
Hommage respectueux.*

A Monsieur le Professeur Y. LIGNEREUX
Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Anatomie

*Qui a accepté avec bienveillance notre sujet.
Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude et de notre respect.*

A Monsieur le professeur J. DUCOS DE LAHITTE
Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Parasitologie et maladies parasitaires

*Qui a eu la gentillesse d'accepter de faire partie de notre jury de thèse.
Qu'il trouve ici l'expression de notre sincère reconnaissance.*

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à la famille GARIN sans laquelle ce travail n'aurait sans doute pas abouti.

Je remercie les nombreuses personnes qui m'ont aidée dans cette tâche :

D^r Pierre-André PONCET, directeur du Haras national d'Avenches

M. Pierre DUBI, délégué à la clientèle du Haras national d'Avenches

M. Luc JALLON, gérant de la Fédération suisse d'élevage de la race des

Franches-Montagnes

Colonel Jürg EBERLE, vétérinaire en chef de l'armée suisse

M. Vincent WERMEILLE, éleveur passionné de Saignelégier

D^r Diego STORNETTA, praticien à Delémont

M. Jean CHEVRET, de la Médiathèque du cheval de Paris

M. Philippe CHÂTELLARD, éleveur à Megève

La famille MARCON, pour m'avoir offert le gîte

Mes remerciements également à toutes les personnes qui ont accepté de participer à l'étude.

A mes parents
Pour leur immense patience et leur affection

A Bertrand
Toujours attentif à la force du vent...

A mes grands-parents

A Michel et Claudine

A Julien et « Poupée »

A mes amis

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| TABLE DES ANNEXES | 15 |
| TABLE DES TABLEAUX | 16 |
| TABLE DES GRAPHIQUES | 18 |
| TABLE DES PHOTOGRAPHIES | 19 |
| | |
| INTRODUCTION | 21 |
| | |
| 1^{ère} PARTIE : HISTORIQUE DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES | |
| I. LES ORIGINES DE LA RACE | |
| I-1. Un cheval solidement ancré dans le Jura | 23 |
| I-2. Vaillant et Imprévu, les étalons fondateurs..... | 26 |
| I-2-1. Vaillant..... | 26 |
| I-2-2. Imprévu | 28 |
| I-3. La séparation entre les races Comtoises et Franches-Montagnes | 29 |
| | |
| II. L'EVOLUTION DU FRANCHES-MONTAGNES AU COURS DU XXEME SIECLE | |
| II-1. Au passage du siècle, l'importation massive d'étalons | 30 |
| II-2. Le Jura continue à favoriser la race locale | 31 |
| II-3. Naissance officielle et développement de la race Franches-Montagnes..... | 32 |
| | |
| III. LES DIFFERENTES LIGNEES | |
| III-1. Généralités..... | 34 |
| III-2. Famille de Vaillant | 36 |
| III-2-1. Sous-lignée Vaillant-Elu (lignée E) | 36 |
| III-2-2. Sous-lignée Vaillant-Hunter (lignée H) | 37 |
| III-2-3. Sous-lignée Vaillant-Régulus (lignée R)..... | 38 |
| III-2-4. Sous-lignée Vaillant-Vagabond (lignée V)..... | 38 |
| III-2-5. Sous-lignée Vaillant-Drapeau (lignée D)..... | 39 |
| III-3. Famille d'Imprévu (lignée C) | 39 |
| III-3-1. Présentation générale..... | 39 |

| | |
|---|----|
| III-3-2. Sous-lignée Imprévu-Jurassien | 40 |
| III-3-3. Sous-lignée Imprévu-Jurassien-Judo | 41 |
| III-3-4. Sous-lignée Imprévu-Jurassien-Jura | 42 |
| III-4. Famille de Doktryner (lignée D) | 42 |
| III-5. Famille de Nello (lignée N)..... | 43 |
| III-6. Famille d'Alsacien (lignée L) | 44 |
| III-7. Les familles récentes : Noé et Qui-Sait..... | 45 |
| III-7-1. La lignée de Noé (lignée N)..... | 45 |
| III-7-2. La lignée de Qui-Sait (lignée Q) | 45 |
| III-8. Au sujet des juments..... | 46 |
| III-9. Bilan sur les lignées d'étalons..... | 47 |

2^{ème} PARTIE : LES CARACTERISTIQUES ET UTILISATIONS DU CHEVAL FRANCHES-MONTAGNES

I. LE STANDARD

| | |
|---|----|
| I-1. But d'élevage | 49 |
| I-2. Morphologie..... | 49 |
| I-3. Conformation | 49 |
| I-4. Autres critères de sélection | 50 |
| I-4-1. Les allures | 50 |
| I-4-2. La condition physique..... | 50 |
| I-4-3. Le comportement | 51 |

II. SELECTION DES ETALONS ET POULINIERS

| | |
|--|----|
| II-1. Devenir des poulains | 51 |
| II-2. Détermination de la valeur d'élevage..... | 52 |
| II-2-1. Considérations générales | 52 |
| II-2-2. L'ascendance | 53 |
| II-2-3. Modèle et allures | 53 |
| II-2-4. Les performances et le caractère | 53 |
| II-2-5. La santé et la fécondité | 53 |
| II-2-6. Les échelles de notes | 53 |
| II-3. Le Livre généalogique | 54 |
| II-4. Inscription des juments dans le registre d'élevage en race pure..... | 54 |

| | |
|---|----|
| II-5. Inscription des étalons dans le registre d'élevage en race pure | 55 |
| II-5-1. Intérêt de l'inscription | 55 |
| II-5-2. Pré-requis..... | 56 |
| II-5-3. Déroulement de la sélection | 56 |
| II-5-3-1. Généralités..... | 56 |
| II-5-3-2. L'appréciation des modèles et allures | 56 |
| II-5-3-3. L'examen clinique..... | 56 |
| II-5-3-4. Le test en station..... | 58 |
| II-5-3-5. Les autres épreuves de performance | 60 |
| II-5-3-6. L'appréciation de la descendance..... | 61 |
| II-5-3-7. Résultats et classification | 61 |

III. LES FRANCHES-MONTAGNES AU SEIN DE L'ARMEE SUISSE

| | |
|---------------------------------------|----|
| III-1. Les effectifs | 62 |
| III-2. Les chevaux employés..... | 63 |
| III-3. La formation des chevaux | 63 |
| III-4. Les utilisations..... | 63 |
| III-5. L'avenir du train..... | 64 |

IV. LES UTILISATIONS DU FRANCHES-MONTAGNES

| | |
|---|----|
| IV-1. L'attelage | 65 |
| IV-1-1. L'attelage de compétition | 65 |
| IV-1-2. L'attelage de loisir | 67 |
| IV-2. L'équitation de loisir..... | 68 |
| IV-3. La monte western | 69 |
| IV-4. Les travaux agricoles et le débardage | 69 |
| IV-5. Equithérapie et réinsertion | 69 |
| IV-6. Autres utilisations | 70 |

3^{ème} PARTIE : L'ELEVAGE DU FRANCHES-MONTAGNES

I. LES ORGANISATIONS LIEES A L'ELEVAGE CHEVALIN EN SUISSE

| | |
|--|----|
| I-1. Les syndicats d'élevage | 71 |
| I-2. La Fédération Suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM)..... | 73 |

| | |
|---|------------|
| II. LE HARAS NATIONAL D'AVENCHES | |
| II-1. La création du Haras..... | 74 |
| II-2. Le Haras aujourd'hui..... | 75 |
| | |
| III. LE MARCHE-CONCOURS NATIONAL DE SAIGNELEGIER | |
| III-1. La naissance du Marché-Concours..... | 76 |
| III-2. Son évolution..... | 77 |
| III-3. Un week-end au Marché-Concours..... | 79 |
| | |
| IV. LE FRANCHES-MONTAGNES EN FRANCE | |
| IV-1. Quelques mots sur le Franches-Montagnes en Europe..... | 81 |
| IV-2. Recensement des Franches-Montagnes se trouvant en France..... | 81 |
| IV-2-1. Pourquoi effectuer cette étude ?..... | 81 |
| IV-2-2. La réalisation de l'étude..... | 82 |
| IV-2-3. Résultats de cette étude..... | 82 |
| | |
| CONCLUSION..... | 91 |
| ADRESSES UTILES..... | 117 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 119 |

TABLE DES ANNEXES

| | |
|--|-----|
| Annexe 1 : carte des cantons de la Confédération Helvétique | 93 |
| Annexe 2 : liste des cantons suisses | 94 |
| Annexe 3 : carte du canton du Jura..... | 95 |
| Annexe 4 : liste des abréviations relatives aux races de chevaux | 96 |
| Annexe 5 : évolution des cours de la viande de poulain (moins de 24 mois) de race lourde de janvier 1999 à novembre 2001, en France..... | 97 |
| Annexe 6 : planning de formation des élèves étalons lors du test en station 2001 | 98 |
| Annexe 7 : critères de sélection des étalons | 100 |
| Annexe 8 : évolution du nombre de chevaux mobilisables en Suisse | 103 |
| Annexe 9 : ordonnance relative aux primes de garde pour les chevaux du train et les mulets | 104 |
| Annexe 10 : ordonnance relative aux critères régissant l'aptitude au service des chevaux et des mulets | 106 |
| Annexe 11 : modèle de carte de poulain..... | 108 |
| Annexe 12 : certificat d'origine..... | 110 |
| Annexe 13 : modèles de fiches envoyées aux particuliers, propriétaires de Franches-Montagnes..... | 112 |
| Annexe 14 : modèle de fiche envoyée aux éleveurs..... | 114 |
| Annexe 15 : répartition par département des Franches-Montagnes recensés..... | 115 |

TABLE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : les différentes lignées de l'élevage du Franches-Montagnes..... | 35 |
| Tableau 2 : généalogie de l'étalon Elu | 36 |
| Tableau 3 : généalogie de l'étalon Hunter..... | 37 |
| Tableau 4 : généalogie de l'étalon Régulus..... | 38 |
| Tableau 5 : généalogie de l'étalon Vagabond | 38 |
| Tableau 6 : généalogie de l'étalon Drapeau | 39 |
| Tableau 7 : répartition des étalons de la famille de Vaillant engagés en 2001 dans l'élevage | 39 |
| Tableau 8 : généalogie de l'étalon Jurassien | 40 |
| Tableau 9 : généalogie de l'étalon Judo | 41 |
| Tableau 10 : généalogie de l'étalon Jura | 42 |
| Tableau 11 : répartition des étalons de la famille d'Imprévu engagés en 2001 dans l'élevage | 42 |
| Tableau 12 : généalogie de l'étalon Don Flamingo..... | 42 |
| Tableau 13 : généalogie de l'étalon Nelson | 43 |
| Tableau 14 : généalogie de l'étalon Alsacien..... | 44 |
| Tableau 15 : généalogie de l'étalon Noé | 45 |
| Tableau 16 : généalogie de l'étalon Qui-Sait | 45 |
| Tableau 17 : répartition par famille des étalons engagés dans l'élevage en 2001..... | 47 |
| Tableau 18 : résumé des qualités et défauts dans la morphologie du Franches-Montagnes | 50 |
| Tableau 19 : équivalence notes/appréciations..... | 53 |
| Tableau 20 : équivalence notes/position dans la population..... | 54 |
| Tableau 21 : répartition par catégorie d'élevage des juments inscrites en 2000 | 55 |
| Tableau 22 : feuille d'examen clinique..... | 58 |
| Tableau 23 : feuille d'évaluation de l'étalon Nino | 60 |
| Tableau 24 : répartition par catégorie d'élevage des étalons d'élevage en 2001..... | 62 |
| Tableau 25 : nombre de chevaux achetés par an par l'armée suisse..... | 62 |
| Tableau 26 : répartition par sexe et par âge des chevaux recensés en France | 83 |
| Tableau 27 : répartition par couleur de robe des chevaux recensés..... | 83 |
| Tableau 28 : utilisations principales des Franches-Montagnes recensés | 87 |

| | |
|---|----|
| Tableau 29 : prix à l'achat, par tranches d'âge, des chevaux recensés (en francs français)..... | 88 |
| Tableau 30 : modes d'hébergement des Franches-Montagnes recensés..... | 89 |

TABLE DES GRAPHIQUES

| | |
|---|----|
| Graphique 1 : généalogie de l'étalon Vaillant..... | 27 |
| Graphique 2 : généalogie simplifiée de la famille de l'étalon Vaillant..... | 36 |
| Graphique 3 : généalogie simplifiée de la famille de l'étalon Imprévu..... | 40 |
| Graphique 4 : généalogie simplifiée de la famille de l'étalon Doktryner..... | 43 |
| Graphique 5 : généalogie de la famille de l'étalon Nello..... | 43 |

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

| | |
|---|----|
| Photo 1 : l'étalon Vaillant (Collection Haras national Avenches) | 26 |
| Photo 2 : l'étalon Imprévu (Collection Haras national Avenches) | 28 |
| Photo 3 : étalon Comtois, propriété de l'Association du Cheval de Megève..... | 30 |
| Photo 4 : l'étalon Empereur du Maupas, fils d'Estafette, propriété de M. Garin (France)..... | 37 |
| Photo 5 : l'étalon Jurassien (Collection Haras national Avenches) | 41 |
| Photo 6 : l'étalon Alsacien (Collection Haras national Avenches) | 44 |
| Photo 7 : l'étalon Queens, propriété de M. RoCHAT (Suisse) | 46 |
| Photo 8 : présentation des troupes du train au Marché-Concours de Saignelégier (2001) en uniformes et équipements de la Deuxième Guerre mondiale..... | 64 |
| Photo 9 : S. Doumenc lors du cross du championnat de France 2001 à Lamotte-Beuvron..... | 66 |
| Photo 10 : D. Amar et Pipo, champions de France 2001 (collection D. Amar)..... | 67 |
| Photo 11 : la halle-cantine de Saignelégier | 78 |
| Photo 12 : char romain à deux chevaux au Marché-Concours 2000..... | 80 |

INTRODUCTION

La région des Franches-Montagnes, berceau de la race de chevaux du même nom, se situe dans le quart nord-ouest de la Confédération Helvétique, à la frontière française. Elle appartient au canton du Jura, le dernier né des 25 cantons suisses (*voir annexes 1 à 3*). Cette région offre de véritables paysages de cartes postales. Elle mêle prairies et forêts de conifères et demeure aujourd'hui une zone privilégiée de l'élevage chevalin, malgré des conditions climatiques rigoureuses. En effet, les Franchs-Montagnards restent très attachés à leur race de chevaux de trait léger, l'unique race chevaline suisse encore présente à ce jour.

Il est étonnant que, sur deux plateaux voisins, uniquement séparés par le Doubs, celui de Saignelégier en Suisse et celui de Maïche en France, se soient développées deux races chevalines distinctes et néanmoins liées, le Franches-Montagnes et le Comtois.

1^{ère} PARTIE : HISTORIQUE DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES

I. LES ORIGINES DE LA RACE

I-1. Un cheval solidement ancré dans le Jura

Si aujourd'hui la race des Franches-Montagnes est d'une remarquable homogénéité, c'est le fruit du patient travail des éleveurs. Depuis de nombreuses générations, ils ont veillé à conserver les qualités originelles de leur cheval tout en essayant de gommer progressivement ses défauts pour aboutir au Franches-Montagnes actuel.

Le défrichement de la région des Franches-Montagnes eut lieu à la fin du XIV^{ème} siècle. Selon le D^r Carnat, le cheval primitif de cette région ne pouvait qu'appartenir à un type de trait plutôt léger, étant donné le relief accidenté. A cette même époque, les transports commencèrent à prendre de l'essor grâce à l'utilisation d'attelages. Cependant, le cheval était encore plutôt l'apanage de la noblesse et du haut-clergé : il s'agissait de chevaux de taille relativement grande, capables de porter un cavalier en armure.

En 1619, un certain Forster donne une description du cheval des Franches-Montagnes lors d'une discussion à la Cour épiscopale de Bâle : « Les chevaux des Franches-Montagnes dépassent tous les autres en beauté, ils sont robustes et résistants. Malheureusement, ils ont la tête lourde et deviennent facilement aveugles. » Toujours selon le D^r Carnat, la fréquence de cette cécité, complication de la fluxion périodique (uvéïte isolée), serait liée au caractère marécageux du vallon de Saint-Imier, bordant au sud-est le Haut-Plateau, par lequel transitaient les chevaux venant peupler les Franches-Montagnes.

Au XVIII^{ème} siècle, l'élevage chevalin suisse prospère. De nombreuses exportations se font, en majorité vers la France : des mercenaires et leurs montures se mettent au service du Roi de France. De plus, de nombreuses armées européennes s'organisent selon le modèle français : la cavalerie étant particulièrement favorisée, elles doivent trouver une remonte nombreuse. A la fin de ce siècle, une certaine organisation de l'élevage se met en place dans la région des Franches-Montagnes, sous la contrainte des Princes-Evêques qui encouragent un élevage de qualité. L'élevage chevalin y est alors plus développé que dans les districts adjacents où l'on utilise plutôt les bovins pour les travaux agricoles.

Mais au XIX^{ème} siècle, l'élevage suisse s'effondre. Dans les Franches-Montagnes, l'élevage s'est vu anéanti à la suite de la Révolution française et aux réquisitions ordonnées par la France (le Jura est français de 1792 à 1814) pour la lutte contre les Autrichiens. On importe des chevaux, essentiellement pour la cavalerie. Tout au long de ce siècle, le canton de Berne, dont fait partie le Jura à partir de 1815 (traité de Vienne), essaie de favoriser cet élevage et d'améliorer la qualité des chevaux. En effet, les autres districts du canton étaient également des zones privilégiées d'élevage. Les autorités du canton prennent différentes directives concernant le choix des étalons : les étalons locaux doivent être approuvés par une commission cantonale, le recours à des étalons non approuvés est sanctionné. Si dans les Franches-Montagnes on trouvait alors peu d'étalons de qualité, les juments étaient par contre considérées comme supérieures à celles des autres parties du canton et adaptées à cette région montagnaise. Pour favoriser la relance de l'élevage, le canton de Berne mit en place des primes soumises à des exigences moindres. Mais la plupart des étalons était importé, en majeure partie depuis l'Allemagne et la France. Ainsi, certaines juments du Jura avaient du sang Comtois, race très présente dans le Jura français.

Cependant, le Jura suisse ne produisait pas un cheval de trait lourd mais un cheval adapté à la selle. Pour preuve, en 1831, la France acheta 10 000 chevaux pour la remonte de sa police. L'essentiel de la production locale était vendu hors de la région. Mais avec le développement progressif des chemins de fer durant le XIX^{ème} siècle, le rôle clef du cheval dans les transports s'amenuisait. Le nombre de chevaux du type dit de selle et de carrosse diminua.

L'intérêt pour l'élevage chevalin était nettement en baisse, la qualité se détériorait. L'exposition suisse de chevaux d'Aarau (du 14 au 18 octobre 1865) devait donner un état des lieux de l'élevage chevalin suisse. Concernant les chevaux du Jura présentés (6 étalons, 18 juments et 4 poulains), le premier prix prévu ne fut pas décerné en raison de la qualité médiocre des animaux. Des efforts avaient pourtant été réalisés afin d'améliorer le cheval du Jura, jugé trop petit, en le croisant avec les plus grands étalons des Franches-Montagnes, des Comtois et des étalons de Fribourg, pour l'obtention d'un véritable cheval de trait.

Sous la pression du canton de Berne, la Confédération s'implique dans l'élevage chevalin. De nombreux étalons et juments sont alors importés d'Angleterre. Il s'agit de Demi-sang anglais (Hunters ou Hackneys). Mais comme une partie de ces animaux était elle-même

issue de croisements (Hunters), les résultats étaient hétérogènes et peu prévisibles. En particulier l'étalon Léo, peu apprécié des éleveurs malgré des rapports cantonaux favorables, fut utilisé dans les années 1870. Sa progéniture était peu adaptée aux travaux agricoles et aux besoins de l'armée. En effet, les animaux étaient trop légers et trop petits et ce, malgré une amélioration de la conformation générale et des allures. On le retrouvera pourtant parmi les ascendants d'un étalon Franches-Montagnes célèbre, Vaillant. Les autorités cantonales favorisèrent alors plus fortement l'achat d'étalons Demi-sang anglais et français.

Durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, une centaine d'étalons Anglo-Normands furent importés en Suisse. En effet, cette race donnait de bons résultats avec les juments locales. Il s'agissait d'éviter la consanguinité et de produire un cheval adapté à l'agriculture, à l'armée et aux transports. Des chevaux de type lourd et d'autres plus légers cohabitaient. Tandis qu'ailleurs en Suisse on importait des étalons Ardennais, dans les Franches-Montagnes, les éleveurs tenaient à conserver un cheval de trait plus léger. Durant cette période, la Commission note une évolution favorable des chevaux dans le Jura, amélioration due à la fois aux efforts de sélection et aux meilleurs soins apportés aux poulains. Cette progression fut facilitée grâce à l'attribution de primes soumises à des contrôles.

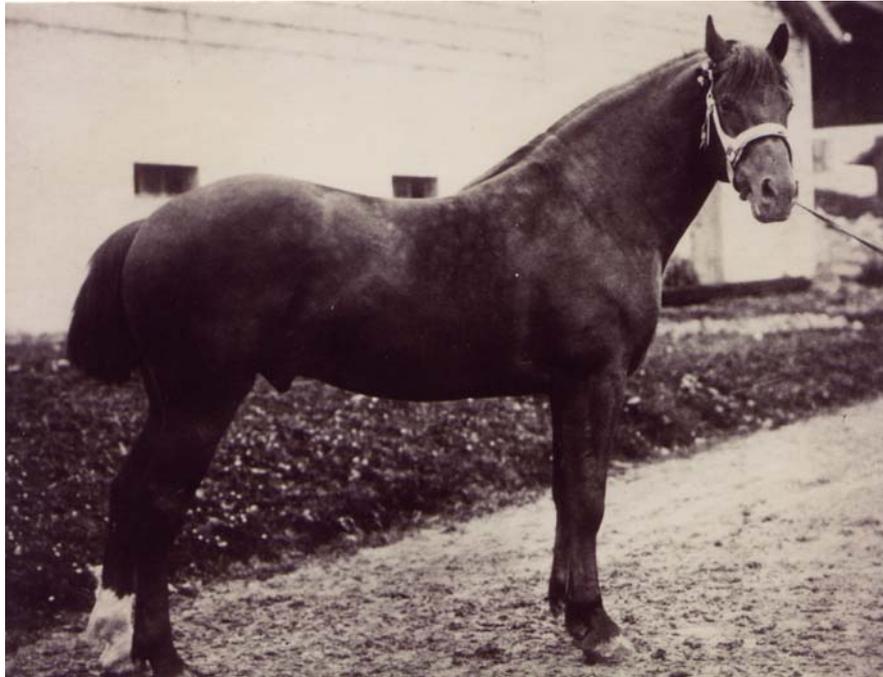
Pendant ce temps, d'autres races suisses comme l'Einsiedeln ou l'Erlenbach disparaissaient. Soucieux de préserver le cheval du Jura, 28 maires du district de Porrentruy (nord du Jura) s'inquiétèrent des croisements réalisés entre la race locale et des Pur-sang ou des Anglo-Normands. Ils demandèrent en 1881 au Conseil exécutif de Berne de « prendre les mesures nécessaires pour conserver la race du Jura jusqu'à ce que les principaux intéressés aient fourni la preuve qu'un croisement quelconque produit de bons résultats ». Mais le rapport de la Commission de 1880 souligne que, dans la région des Franches-Montagnes, les éleveurs sont moins réticents qu'ailleurs à l'idée de croisements. En effet, ils ont pour habitude d'acheter tous les ans des poulains dans le Doubs. Ils en conservent certains pour la reproduction afin d'améliorer leurs chevaux. On retrouve d'ailleurs la présence de sang Comtois dans la généalogie de l'un des deux étalons considérés comme étant à la base du Franches-Montagnes actuel.

I-2. Vaillant et Imprévu, les étalons fondateurs

I-2-1. Vaillant

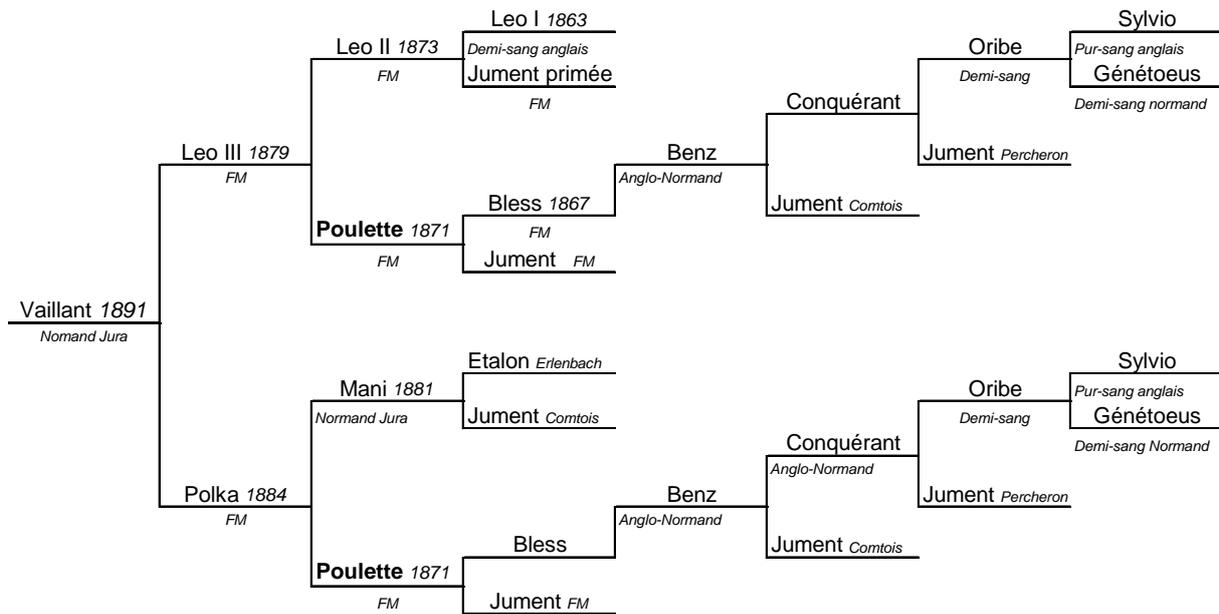
Vaillant est né le 5 avril 1891 à Saignelégier. Il était bai clair, mesurait 162 cm et possédait une excellente ligne du dessus. Il était puissant et doté d'un caractère très doux. Selon le rapport de la Commission cantonale de 1894, il possédait toutes les qualités d'un bon étalon d'élevage. Il avait déjà été remarqué lors du concours des deux ans, l'année précédente, au cours duquel il avait reçu le maximum de points. Jusqu'en 1898, il continua à obtenir la note maximale lors des présentations.

Photo 1 : l'étalon Vaillant (Collection Haras national Avenches)



Vaillant était un produit consanguin : la jument Poulette était la mère des deux parents de Vaillant. Cela explique certainement les crampes fréquentes décrites par son propriétaire. Il fut vendu à l'âge de 9 ans au canton de Fribourg pour la somme conséquente de 5 000 Francs suisses (CHF) (la construction d'une ferme jurassienne coûtait alors 15 000 CHF).

Graphique 1 : généalogie de l'étalon Vaillant



(voir annexe 4)

Commentaires de l'arbre généalogique :

Les races mentionnées ne sont pas toujours clairement déterminées. En effet, Vaillant apparaît comme un produit de croisement : on parle d'Anglo-Jura ou de Normand-Jura. Mais d'autre part, ses parents sont répertoriés comme étant des Franches-Montagnes, ou des chevaux du Jura. Il faut surtout garder à l'esprit que Vaillant n'était pas un pur produit du Jura. Il était issu de nombreuses races différentes. Cependant, à cette époque la notion de race chevaline était moins stricte qu'aujourd'hui. Vaillant correspondait pourtant au modèle amélioré du cheval du Jura de l'époque.

Polka, la mère de Vaillant, ne fut jamais présentée à un concours et donc jamais jugée en raison d'un accident survenu à l'âge de deux ans.

Léo III, le père de Vaillant, mesurait 157 cm. Il fut remarqué dès l'âge d'un an et exceptionnellement, la Commission lui donna une prime.

Poulette, jument du Jura, fut primée de 1875 à 1880 en obtenant la note maximale.

Mani était considéré comme un étalon de qualité, possédant une bonne conformation mais n'ayant pas de belles allures.

Léo II mesurait 155 cm. Il fut primé en 1877 à Saignelégier. La Commission observa les qualités suivantes : reins et croupe renforcés, poitrine large et profonde, membres forts, allure correcte et très allante.

Conquérant, 164 cm, faisait alors la monte à Morteau. Son fils Benz fut certainement acheté dans le Doubs.

I-2-2. Imprévu

Imprévu était un étalon Anglo-Normand bai foncé, né le 9 mai 1886 à Caen. Il fut importé en 1889. Il mesurait 166 cm au garrot. Il disposait d'une ligne de dessus idéale et d'allures souples et énergiques. Dans sa descendance, on ne trouve que trois fils reconnus pour l'élevage, les étalons Brave, Calife et Max. Seul ce dernier a eu une descendance approuvée et nombreuse.

Photo 2 : l'étalon Imprévu (Collection Haras national Avenches)



I-3. La séparation entre les races Comtoises et Franches-Montagnes

On peut remarquer la présence de chevaux de race Comtoise dans les ascendants de l'étalon Vaillant. Cela s'explique par la proximité du plateau de Maîche et de celui des Franches-Montagnes. Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les races ne se discernent pas vraiment l'une de l'autre. Le vétérinaire français C. Jaboulet l'indique dans son traité d'hippologie paru en 1900 : « Les chevaux de trait suisses sont forts et puissants, patients et courageux. (...) tous ces chevaux (...) sont du gros type comtois ». On trouve également la trace de plusieurs étalons suisses en Franche-Comté. Au XVIII^{ème} siècle, quatre étalons suisses firent la monte dans la région de Saint-Claude afin de pallier au manque d'étalons Comtois. De plus, toujours à la même époque, l'effectif des étalons de la circonscription du Haras de Besançon se composait entre autres de 200 étalons d'aide, âgés de deux ans et dont la plupart provenait de Suisse. Au milieu du XIX^{ème} siècle, des éleveurs traditionnels de Comtois se mirent à croiser leurs juments avec des étalons de Franches-Montagnes comme le soulignent les propos du D^r Duvernois : « Après la guerre de 1870, c'est devenu bien mauvais, me disait mon vieil ami, et l'on était réduit à acheter en Suisse soit dans les Franches-Montagnes, soit dans la région de Porrentruy (...) ».

Les chevaux correspondent alors plutôt à un Comtois actuel allégé ou à un Franches-Montagnes moderne un peu alourdi. Mais ensuite, les orientations d'élevage furent différentes sur les deux rives du Doubs. Les deux élevages se sont véritablement organisés lors du premier quart du XX^{ème} siècle. Les juments Comtoises furent saillies par des étalons Ardennais puis la sélection se fit uniquement en race pure. Comme les autres races de trait françaises, le Comtois fut alourdi progressivement, en grande partie pour la production bouchère. Par contre, en Suisse, l'idée était d'améliorer les chevaux locaux en croisant les juments du Jura avec des étalons Anglo-Normands, et donc de conserver un modèle de trait léger.

Photo 3 : étalon Comtois, propriété de l'Association du Cheval de Megève



II. L'EVOLUTION DU FRANCHES-MONTAGNES AU COURS DU XX^{ème} SIECLE

II-1. Au passage du siècle, l'importation massive d'étalons

A la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, la Confédération Helvétique acheta un nombre assez important d'étalons de différentes races, des étalons de trait lourds ou mi lourds. L'élevage national n'était pas qualitativement suffisant pour répondre à la demande de l'époque. Dans la partie alémanique du canton de Berne, on désirait plutôt s'orienter vers l'élevage d'un cheval lourd. Durant cette période, les étalons des races suivantes furent importés par les autorités suisses :

- 1896 2 Bretons
- 1897 8 Hackneys et 18 Anglo-Normands
- 1898 5 Percherons et 3 Hackneys
- 1899 4 Shires et 2 Hackneys
- 1905-1906 6 Norfolk Bretons et 1 Percheron

Pendant ce temps, le syndicat d'élevage de Berthoud importait de son côté une dizaine d'étalons Belges légers. Ils furent utilisés en croisement avec des juments du Jura. Les trois étalons suivants sont intégrés aux bases du cheval Franches-Montagnes : Daniel, bai, 162 cm, Darwin, bai, 162 cm et Peter, bai, 172 cm. Sur le plateau franc-montagnard, les discussions allaient bon train quant au choix du type de cheval à élever. Les premiers objectifs d'élevage furent fixés par la Commission de l'exposition fédérale en octobre 1904. On distinguait alors deux catégories de chevaux : d'une part les chevaux de selle et de carrosse, et de l'autre les chevaux de trait avec de la masse et de l'allant. L'évolution allait se faire en faveur des seconds (type Franches-Montagnes) et au détriment des premiers (type Demi-sang).

II-2. Le Jura continue à favoriser la race locale

En 1909, la Commission cantonale note que les produits de l'élevage chevalin sont plus homogènes qu'auparavant, les animaux en meilleure condition. Elle remarque également que, dans le Jura, on élève des Franches-Montagnes alors qu'ailleurs dans le canton de Berne, les éleveurs s'intéressent à des chevaux Belges ou Ardennais donc à des animaux plus massifs.

Après 1900, une vingtaine d'étalons Belges ainsi que des Postiers Bretons furent employés pour l'élevage du Franches-Montagnes. En 1901, pour la première fois, la Confédération fit l'acquisition d'étalons de trait dans le Jura. A partir de 1910, l'élevage évolue vers le type de trait et les éleveurs délaissent progressivement le type dit de selle et de carrosse (c'est-à-dire le Demi-sang). Dans le rapport cantonal de 1910, on trouve ces lignes concernant le type de trait : « Le type de trait est fondé sur le cheval jurassien (qui dans la plupart des souches, a aussi du Demi-sang anglais et du sang Anglo-Normand), qui lui donne son principal caractère, et sur le cheval des Ardennes. Dans le Jura, l'Anglo-Normand, le Demi-sang et dans la partie allemande du canton l'Ardennois - qui appartient à la même race primordiale que le cheval du Jura de vieille souche - on obtient la masse et la forte ossature en même temps qu'on améliore l'épaule, la croupe et les articulations. Avec le lourd Anglo-Normand - type Demi-sang qui a donné les meilleurs résultats dans le Jura - on arrive à un bon rajeunissement du sang, sans toutefois rien introduire d'hétérogène dans le type. »

Durant la Première Guerre mondiale, le Franches-Montagnes prouve sa polyvalence et sa simplicité d'utilisation. Il fut alors employé aussi bien pour le trait, le bât que pour la selle.

C'est à cette période que l'on commence à parler de manière officielle de la race des Franches-Montagnes ou du cheval du Jura, type des Franches-Montagnes.

En 1921, lors de l'exposition de Berthoud, quatre groupes de chevaux furent formés, en fonction de leur ascendance :

1^{er} groupe : Peter, Brandis, Cuno, des étalons Ardennais

2^{ème} groupe : croisements Ardennais - chevaux du Jura (descendants de Daniel et Darwin)

3^{ème} groupe : étalons jurassiens issus de Vaillant

4^{ème} groupe : étalons jurassiens issus d'Imprévu (présence de sang Anglo-Normand)

II-3. Naissance officielle et développement de la race Franches-Montagnes

En 1924 est créé le Registre généalogique de la race des Franches-Montagnes. Il regroupe les renseignements sur les ascendants et les descendants des chevaux inscrits, ainsi que leurs performances. C'est un outil de travail indispensable à un élevage de qualité. En 1930, 3 415 juments étaient inscrites dans le Stud-Book. Mais des étalons lourds continuèrent d'être utilisés. Entre 1930 et 1961, six étalons lourds furent reconnus pour l'élevage du Franches-Montagnes. Ces chevaux utilisés par le syndicat d'élevage de Burgdorf ne fondèrent aucune lignée de chevaux.

A partir de 1933, certains voulurent faire évoluer le Franches-Montagnes vers un cheval plus adapté à la selle. Durant la Deuxième Guerre mondiale, un essai de croisement avec un étalon arabe est décidé. L'idée est de renouveler le sang du Franches-Montagnes et d'utiliser le Pur Sang arabe comme améliorateur de race, en introduisant de l'influx nerveux et de la résistance. L'étalon gris Shagya XX est acheté en Hongrie en 1943. Quelques fils issus de ce croisement furent reconnus mais ils ne fondèrent aucune lignée, les produits ne correspondant pas au type recherché. On leur reprochait entre autres la finesse de leurs membres.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'élevage chevalin chuta fortement. En 1947, une aide fédérale fut même mise en place pour aider l'achat des poulains par les bouchers chevalins. De nouveau, des croisements sont réalisés. Afin d'apporter de la masse, des Percherons, des Ardennais et des Boulonnais sont employés. Mais les résultats ne sont pas

satisfaisants et l'usage des chevaux de trait va en diminuant. Un cheval plus léger, sera lui adapté aux besoins de l'armée, de l'agriculture de montagne. La notion de cheval de loisir commence également à poindre.

On poursuivit des croisements avec des Anglo-Normands, des Pur-sang anglais, des Pur-sang arabes. L'étalon Uran, Anglo-Normand né en 1930, fonda une lignée importante grâce à son arrière petit-fils Urus, né en 1952. Il permit une amélioration tout en conservant les caractères typiques du Franches-Montagnes. Si aujourd'hui cette lignée d'étalons s'est éteinte, certaines juments d'élevage sont encore issues de ces étalons. Quant à Doktryner, étalon Pur-sang arabe, il fit la monte de 1958 à 1963 et fonda une lignée encore présente.

Au début des années soixante, on s'aperçut que les Franches-Montagnes avaient perdu en moyenne 1,5 cm. Les essais de croisement se poursuivirent mais sans grands résultats du côté mâle : deux selles français Socrate et Orson ne surent pas s'imposer par leurs fils respectifs Sophiste et Opus. De même, les étalons Anglo-Normands suisses Râblé et Rase-le-Tapis firent la monte de 1963 à 1965. Aujourd'hui, le sang de ces chevaux ne se retrouve plus que chez quelques juments d'élevage.

Mais suite à la mécanisation grandissante, les chevaux continuèrent à perdre leur place au sein de l'agriculture. De plus, de nombreux agriculteurs poursuivaient la vente de leurs chevaux pour la boucherie. Cependant, au cours des années soixante dix, deux événements vinrent de nouveau favoriser l'élevage chevalin. D'une part, une prime de soutien pour les chevaux aptes au service armé fut mise en place. D'autre part, suite à l'introduction des quotas laitiers, l'élevage chevalin redevenait financièrement plus intéressant. C'est à cette période que deux nouvelles lignées virent le jour. Elles sont toutes les deux issues de l'étalon Demi-sang suédois Népal. La lignée d'Alsacien a énormément marqué l'élevage du Franches-Montagnes ces trente dernières années, celle de Nello est toujours présente mais beaucoup moins représentée. Le but recherché était l'anoblissement de la race.

Enfin, les derniers croisements furent réalisés en 1990-92, afin d'améliorer la race. L'objectif principal est d'améliorer les allures et la conformation, en particulier le garrot trop rond pour la selle. Deux étalons Demi-sang suisses, Noé et Qui-Sait, issus de la même mère Salomé (Demi-sang) ont été choisis pour cet essai. La sélection des juments a été très stricte. Etant donné le caractère récent de ces croisements, il est encore trop tôt pour juger

correctement de l'influence, positive et négative, de ces deux étalons. Le livre généalogique a été fermé à tout apport de sang extérieur le 1^{er} janvier 1997 lors de l'adoption du nouveau programme d'élevage.

Si de nombreux apports de sang ont été tentés durant ce siècle afin d'améliorer le Franches-Montagnes, on peut tout de même considérer que le Franches-Montagnes actuel correspond au fruit du croisement de juments du Jura avec différents étalons Anglo-Normands. Par contre, le débat est ouvert en ce qui concerne la famille dans laquelle on doit classer ces chevaux. En effet, il s'agit de la dernière race de chevaux de trait léger en Europe de l'Ouest, véritable pont entre les races de trait lourd et les chevaux de sang.

II. LES DIFFERENTES LIGNEES

III-1. Généralités

Quand on parle de lignées, on s'intéresse à chaque fois à l'ascendance par la voie mâle. Il s'agit d'un moyen simple pour l'étude d'une population. Cependant, il faut garder à l'esprit que l'on laisse totalement à part l'ascendance par la voie femelle, qui apporte pourtant autant en ce qui concerne le patrimoine génétique.

Aujourd'hui, 28 lignées ou familles sont répertoriées. Mais seulement sept sont encore représentées par des étalons d'élevage. Parmi les quatorze lignées déterminées lors de la création du registre généalogique en 1924, seules celles de Vaillant et d'Imprévu ont survécu. Les cinq autres lignées sont nées après la Deuxième Guerre mondiale.

Tableau 1 : les différentes lignées de l'élevage du Franches-Montagnes

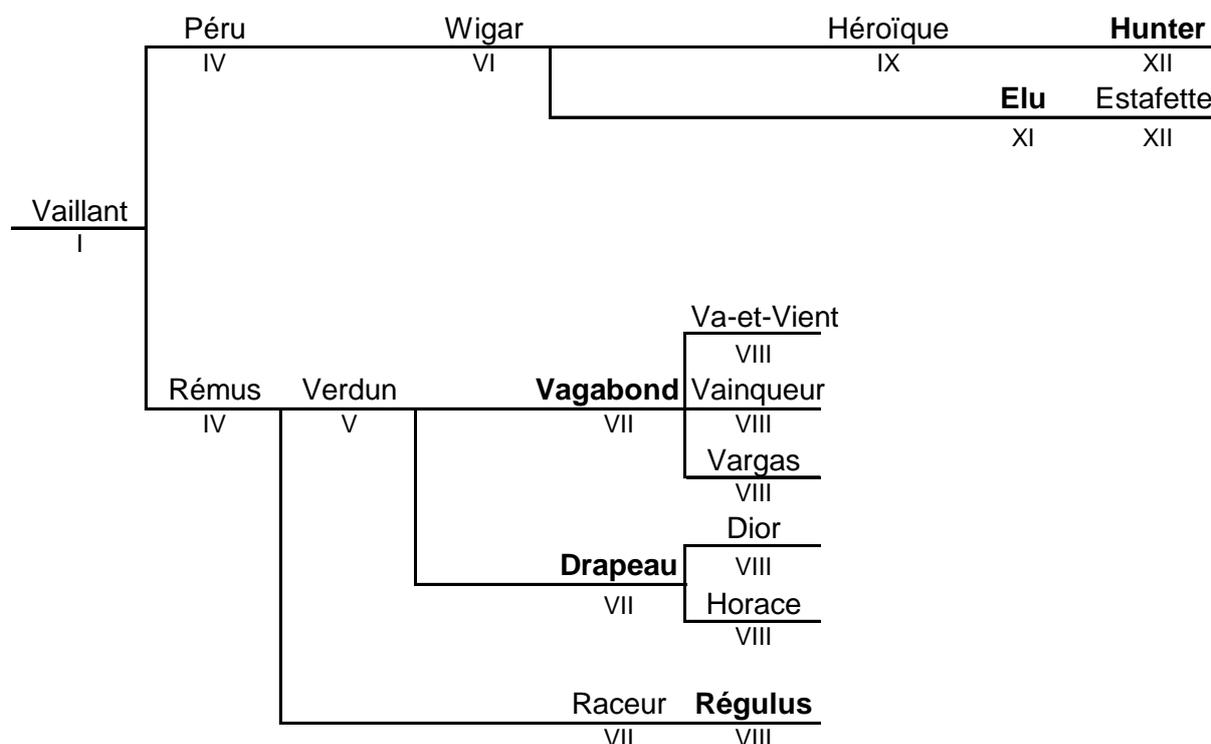
| NOMBRE DE LIGNEES | NOM | ORIGINE | NOMBRE DE GENERATIONS |
|-------------------|------------------|--|-----------------------|
| 1 | Vaillant | Jura | 18 |
| 2 | Marquis | Jura | 5 |
| 3 | Imprévu | Anglo-Normand | 14 |
| 4 | Kermès | Anglo-Normand | 11 |
| 5 | Gludique | Percheron | 8 |
| 6 | Darton | Norfolk Breton | 3 |
| 7 | Boy | Ardennais | 3 |
| 8 | Daniel | Belge | 7 |
| | David | Belge | 1 |
| 9 | Darwin | Ardennais | 8 |
| 10 | Figaro | Belge | 3 |
| 11 | Peter | Ardennais -Belge | 4 |
| 12 | Brandis | Belge | 2 |
| 13 | Cuno | Belge | 4 |
| 14 | Robuste | Belge | 2 |
| 15 | Roland | Belge | 4 |
| | Royal | Belge | 1 |
| | Welf | Belge | 1 |
| 16 | Royaliste | Anglo-Normand | 2 |
| 17 | Cluny | Anglo-Normand | 2 |
| 18 | Uran | Anglo-Normand | 8 |
| 19 | Maibach | Holstein | 2 |
| 20 | Medici | Holstein | 2 |
| 21 | Shagya | Arabe shagya | 2 |
| | Koheila | Pur-sang arabe | 1 |
| | Jussuf | Demi-sang arabe | 1 |
| | Wind | Pur-sang anglais | 1 |
| 22 | Doktryner | Pur-sang arabe | 4 |
| 23 | Orson | Selle français | 2 |
| 24 | Socrate | Demi-sang suisse | 2 |
| 25 | Nello | Demi-sang suédois | 5 |
| 26 | Alsacien | croisement avec Demi-sang suédois | 5 |
| | Astrakan | Selle français | 1 |
| | Ivoire | Selle français | 1 |
| | Orient | Demi-sang suisse | 1 |
| | Râblé | Selle français | 1 |
| | Rase le Tapis | Selle français | 1 |
| | Rase-Motte | Selle français | 1 |
| | Risque-Tout | Selle français | 1 |
| | Ut Majeur | Selle français | 1 |
| 27 | Noé | Demi-sang suisse | 3 |
| 28 | Qui-Sait | Demi-sang suisse | 3 |

Chez les étalons Franches-Montagnes, la première lettre du nom correspond à la lignée à laquelle il appartient.

III-2. Famille de Vaillant

Cette famille est encore prépondérante aujourd'hui. Elle est divisée en cinq sous-lignées correspondant aux cinq descendants de Vaillant ayant des « fils » présents dans le catalogue des étalons d'élevage 2001.

Graphique 2 : généalogie simplifiée de la famille de l'étalon Vaillant



III-2-1. Sous-lignée Vaillant-Elu (lignée E)

Tableau 2 : généalogie de l'étalon Elu

| | | | |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|------------------|
| Epi d'Or FM | Eglon FM | Egal FM | Arbédo FM |
| | Fauvette FM | Rosette FM | Verdun FM |
| Bichette FM | Qui-Donc FM | Braconnier FM | Brio FM |
| | Gazelle FM | Minette FM | Danton FM |
| | | Fleuron FM | Quodex FM |
| | | Trude FM | Regal FM |
| | | Young Boy FM | Habile FM |
| | | Jeannette FM | Olaf FM |

Elu correspond à la onzième génération de cette famille. Il est né en 1964. De robe alezane, il appartient au type moyen. Il possédait une bonne ligne du dessus, des os et des articulations fines, des aplombs corrects et des allures avec de l'allant. C'est seulement après 1975 que huit de ses descendants furent reconnus comme étalons d'élevage. Si beaucoup de

ses descendants ont hérité de sa robe alezane, Estafette, le plus marquant de ses fils, possède lui une robe baie.

Photo 4 : l'étalon Empereur du Maupas, fils d'Estafette, propriété de M. Garin (France)



III-2-2. Sous-lignée Vaillant-Hunter (lignée H)

Tableau 3 : généalogie de l'étalon Hunter

| | | | |
|------------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|
| Hésitant FM | Holdring FM | Héroïque FM | Hamid FM |
| | | Florida FM | Horatio FM |
| | Bichette FM | Homar FM | Danube FM |
| | | Mina FM | Habile FM |
| Fleurette FM | Héroïque FM | Hamid FM | Balbo FM |
| | | Fambella FM | Index FM |
| | Coquette FM | Radieux FM | Zéphir FM |
| | | Valdine FM | Hudson FM |

Hunter correspond à la douzième génération de la famille. Il possède un ascendant commun avec Elu, l'étalon Wigar (sixième génération). Cette sous-lignée est la seule branche issue de l'étalon Héroïque qui soit encore présente. Né en 1949, Héroïque fut l'un des derniers étalons Franches-Montagnes de type lourd : il pesait 740 kg lors de l'épreuve de sélection. Stationné dans le Jura par le Haras fédéral, trente de ses descendants furent reconnus.

III-2-3. Sous-lignée Vaillant-Régulus (lignée R)

Tableau 4 : généalogie de l'étalon Régulus

| | | | |
|---------------------|------------------------|-------------------|------------------|
| Raceur FM | Record FM | Remolo FM | Rémus FM |
| | | Quassia FM | Québec FM |
| | Oblonga FM | René FM | Renz FM |
| Floretti FM | | Dragon FM | |
| Suzy FM | Young Boy FM | Habile FM | Péru FM |
| | | Cora FM | Bill FM |
| | Zilla FM | Fontana FM | Zépher FM |
| | | Véga FM | Copin FM |

Régulus (huitième génération) est le seul fils de Raceur à avoir conservé cette lignée. Pourtant Raceur, né en 1946, était un étalon très apprécié car il était puissant (685 kg pour 158 cm). Il donna cinquante étalons approuvés.

Né en 1958, Régulus était un étalon de taille moyenne, lourd et puissant, bien proportionné, avec de bons membres et des allures correctes. Mais il possédait un dos médiocre et des reins un peu longs. Le nombre d'étalons reconnus appartenant à cette lignée a fortement diminué depuis une dizaine d'années.

III-2-4. Sous-lignée Vaillant-Vagabond (lignée V)

Tableau 5 : généalogie de l'étalon Vagabond

| | | | |
|----------------------|---------------------|--------------------|--------------------|
| Verdict FM | Verdun FM | Rémus FM | Rubis FM |
| | | Nora FM | Major FM |
| | Fanny FM | Chasseur FM | Max II FM |
| | | Nitouche FM | Glänisch FM |
| Colette FM | Armand FM | Arbédo FM | Wigar FM |
| | | Marquise FM | Rama FM |
| | Cora FM | Aron FM | Arbédo FM |
| | | Tabil FM | Hardy FM |

Vagabond (septième génération) est né en 1961. Il correspondait au type moyen du Franches-Montagnes. Il était très expressif, possédait une épaule peu élevée et inclinée, un garrot bien sorti, un dos solide, des membres courts et puissants, des canons un peu longs, de bons sabots. De plus, il avait une avant-main légère et des allures régulières. Ses trois seuls fils reconnus, Va-et-Vient, Vargas et Vainqueur sont nés tardivement, 1977 pour les deux premiers, 1986 pour le troisième. Cela ne reflète pas l'attrait des éleveurs pour cet étalon qui était très apprécié. De nombreuses juments descendent de cet étalon.

III-2-5. Sous-lignée Vaillant-Drapeau (lignée D)

Tableau 6 : généalogie de l'étalon Drapeau

| | | | |
|---------------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| Zéphir FM | Verdun FM | Rémus FM | Rubis FM |
| | | Nora FM | Major FM |
| | Fleurette FM | Bourbon FM | Volontaire FM |
| | | Flora FM | Kuroki FM |
| Rita FM | Chasseur FM | Max II FM | Max FM |
| | | Diana FM | Pacha FM |
| | Schimmel FM | Dublin FM | Péru FM |
| | | Judith FM | Képi FM |

Tout comme Vagabond, Drapeau est un petit-fils de Verdun. Né en 1936, il s'agissait d'un des premiers étalons Franches-Montagnes appartenant à un type plus léger, plus élégant. Il eut vingt descendants approuvés pour l'élevage. Deux de ses fils donnèrent deux branches majeures de cette sous-lignée. Mais celle de l'étalon Horace, autrefois importante, a disparu il y a quelques années. Elle correspondait à un modèle ancien du Franches-Montagnes. Quant à celle de Dior, elle est aujourd'hui menacée car seuls trois étalons sont engagés dans l'élevage.

Tableau 7 : répartition des étalons de la famille de Vaillant engagés en 2001 dans l'élevage

| | Nombre d'étalons | Pourcentage |
|-------------------------------|------------------|-------------|
| Sous-lignée Vaillant-Elu | 20 | 26 |
| Sous-lignée Vaillant-Hunter | 35 | 45,5 |
| Sous-lignée Vaillant-Régulus | 5 | 6,5 |
| Sous-lignée Vaillant-Vagabond | 14 | 18,1 |
| Sous-lignée Vaillant-Drapeau | 3 | 3,9 |

III-3.Famille d'Imprévu (lignée C)

III-3-1. Présentation générale

Il s'agit de la deuxième famille de base pour la race Franches-Montagnes. Si elle a comporté de nombreux étalons approuvés tout au long du XX^{ème} siècle, seuls des descendants de Jurassien sont encore présents. On peut donc parler de la famille Imprévu-Jurassien en ce qui concerne les étalons actuels.

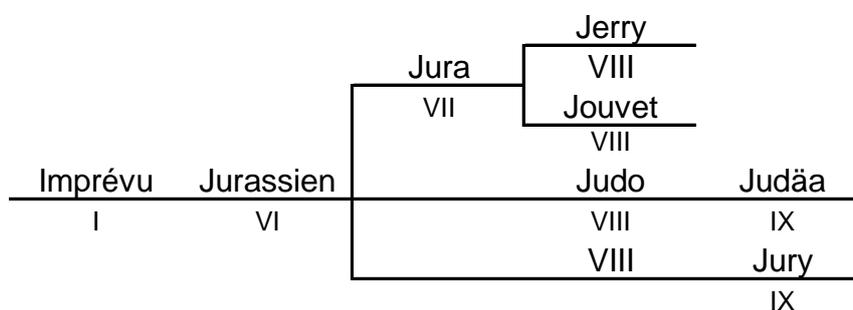
Cette famille est divisée en trois sous-lignées :

- sous-lignée Imprévu-Jurassien-Judo ;
- sous-lignée Imprévu-Jurassien-Jura ;
- sous-lignée Imprévu-Jurassien qui comprend les étalons qui ne sont issus ni de Judo, ni de Jura.

Cette famille possède un modèle harmonieux, une tête expressive et, le plus souvent, une épaule inclinée, des membres secs et plus fins que dans d'autres familles. De plus, les chevaux de cette lignée ont une allure énergique et dégagée.

Les étalons de cette famille possède depuis 1980 un nom commençant par la lettre C, les noms en J étant venus à manquer en raison du succès de cette lignée. On peut noter que Judäa, âgé de 27 ans, a fait la monte jusqu'en août 2001.

Graphique 3 : généalogie simplifiée de la famille de l'étalon Imprévu



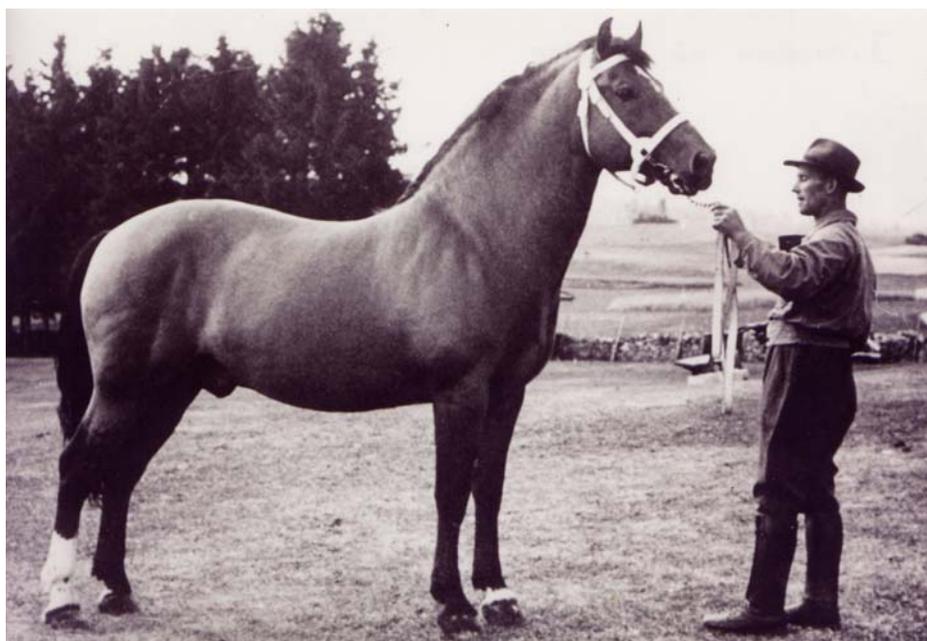
III-3-2. Sous-lignée Imprévu-Jurassien

Tableau 8 : généalogie de l'étalon Jurassien

| | | | |
|------------------------|-----------------------|---------------------|------------------|
| Lafayette FM | Chasseur FM | Max II FM | Max FM |
| | | Diana FM | Pacha FM |
| | Rubine FM | Vainqueur FM | Fatal FM |
| Lisi FM | | Sully FM | |
| Züsi FM | Roméo FM | Rubis FM | Vacher FM |
| | | Cora FM | Ypres FM |
| | Mirka FM | Comet FM | Condor FM |
| | | Nadia FM | Dragon FM |

Jurassien est né en 1940. Il appartenait au type léger (525 kg à cinq ans) et il eut immédiatement du succès. Il battit tous ses concurrents lors des épreuves de sélection. Il représentait à l'époque le type moderne du Franches-Montagnes. Il fit la monte de 1943 à 1965 dans la coopérative de Bellelay et il eut 27 fils approuvés.

Photo 5 : l'étalon Jurassien (Collection Haras national Avenches)



III-3-3. Sous-lignée Imprévu-Jurassien-Judo

Tableau 9 : généalogie de l'étalon Judo

| | | | |
|------------------------|------------------------|---------------------|---------------------|
| Johnny FM | Jurassien FM | Lafayette FM | Chasseur FM |
| | | Züsi FM | Roméo FM |
| Fleurette FM | Colette FM | Zéphir FM | Verdun FM |
| | | Caméra FM | Young Boy FM |
| | Kléber FM | Fringant FM | Adjudant FM |
| | | Marquise FM | Signal FM |
| Olga FM | Olaf FM | Orage FM | |
| | Bichette FM | Vauban FM | |

Judo était un petit fils de Jurassien. Il est né en 1961. Il était bai et mesurait 154 cm. Il s'agissait d'un modèle moyen mais très harmonieux. Il disposait d'allures correctes. Il s'agit de la branche la plus représentée aujourd'hui.

III-3-4. Sous-lignée Imprévu-Jurassien-Jura

Tableau 10 : généalogie de l'étalon Jura

| | | | |
|------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
| Johnny FM | Jurassien FM | Lafayette FM | Chasseur FM |
| | | Züsi FM | Roméo FM |
| | Colette FM | Zéphir FM | Verdun FM |
| Caméra FM | | Young Boy FM | |
| Fleurette FM | Kléber FM | Fringant FM | Adjudant FM |
| | | Marquise FM | Signal FM |
| | Olga FM | Olaf FM | Orage FM |
| | | Bichette FM | Vauban FM |

Jura était un fils de Jurassien. Il est né en 1963. Il était bai et mesurait 157 cm. Il était très expressif et bien proportionné. Jura disposait également d'allures correctes, amples et énergiques. Cette sous-lignée est aujourd'hui très peu représentée.

Tableau 11 : répartition des étalons de la famille d'Imprévu engagés en 2001 dans l'élevage

| | Nombre d'étalons | Répartition (%) |
|-------------------------------|------------------|-----------------|
| Sous-lignée Imprévu-Jurassien | 10 | 27,8 |
| Sous-lignée Imprévu-Judo | 22 | 61,1 |
| Sous-lignée Imprévu-Jura | 4 | 11,1 |

III-4. Famille de Doktryner (lignée D)

L'étalon Pur-sang arabe Doktryner provenait du haras de Michalow en Pologne. On pensait, malgré les essais infructueux des croisements avec l'étalon Shagya, que le Pur-sang arabe était bien adapté à la réalisation de croisements avec des Franches-Montagnes. De plus, on souhaitait de nouveau faire évoluer le Franches-Montagnes vers un type plus adapté à la selle. Doktryner fit la monte en Suisse de 1958 à 1964. Il saillit assez peu de juments. Mais, avec Haïtienne, excellente jument d'élevage du Haras national, il eut un fils approuvé, l'étalon Don Pablo, né en 1964. Aujourd'hui, l'étalon alezan Don Flamingo est le seul étalon de cette lignée à faire la monte.

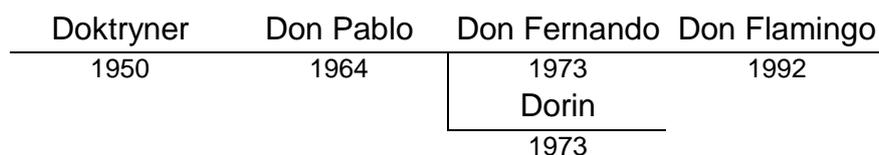
Tableau 12 : généalogie de l'étalon Don Flamingo

| | | | |
|---------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| Don Fernando FM | Don Pablo FM | Doktryner PSA | Miesznick PSA |
| | | Haïtienne FM | Héroïque FM |
| | Draga FM | Gratulant FM | Giro FM |
| Blida FM | | Zola FM | |
| Ostara FM | Uzès FM | Udine FM | Urus FM |
| | | Lisi FM | Raceur FM |
| | Mira FM | Erlo FM | Eglon FM |
| | | Mädi FM | Reçu FM |

Les chevaux issus de cette lignée se distinguent par beaucoup de noblesse et d'expression. De plus, ils possèdent un caractère facile et des allures amples et élastiques.

Il faut souligner qu'il ne faut pas confondre ces chevaux avec ceux appartenant à la lignée D issue de l'étalon Drapeau.

Graphique 4 : généalogie simplifiée de la famille de l'étalon Doktryner



III-5. Famille de Nello (lignée N)

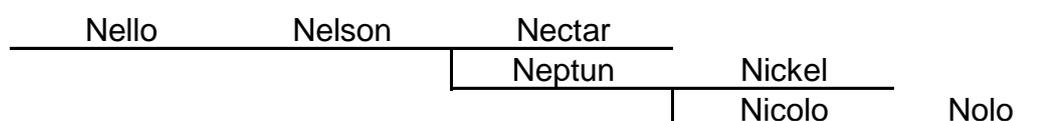
A l'origine de cette famille, on retrouve la jument Haïtienne. En effet, elle donna, avec l'étalon Demi-sang suédois Nello, l'étalon Nelson. Celui-ci est né en 1975. Alezan, il s'agissait d'un étalon compact et harmonieux. Il fut utilisé comme reproducteur pendant plus de 15 ans.

Tableau 13 : généalogie de l'étalon Nelson

| | | | |
|-----------------------|------------------------|----------------------|--------------------|
| Nello DSS | Népal DSS | Polarstern TR | Portwein TR |
| | Camilla DSS | Daisy DSS | Onkel TK |
| Héroïque FM | | Infant | Papaver |
| | Haïtienne FM | Kätty | Afghan |
| Fauvette FM | | Hamid FM | Balbo FM |
| | | Fambella FM | Index FM |
| Fauvette FM | | Horatio FM | Horace FM |
| | Bichette FM | Coral FM | |

Deux de ces descendants Nicolò (né en 1988) et son fils Nolo (né en 1994) sont actuellement engagés dans l'élevage.

Graphique 5 : généalogie de la famille de l'étalon Nello



III-6. Famille d'Alsacien (lignée L)

Tableau 14 : généalogie de l'étalon Alsacien

| | | | |
|----------------------|------------------------|----------------------|--------------------|
| Aladin DSS | Nepal DSS | Polarstern TR | Portwein TR |
| | Hera DSS | Daisy DSS | Onkel TR |
| | | Heristal TR | Hypérion TR |
| | | Ladine DSS | Largo DSS |
| Javotte FM | Jurassien FM | Lafayette FM | Chasseur FM |
| | | Züsi FM | Roméo FM |
| | Bichette FM | Young Boy FM | Habile FM |
| | | Miquette FM | Wigar FM |

Alsacien est comme Nello issu du Demi-sang suédois Népal. Alsacien est né en 1969 au Haras national d'Avenches, du croisement de l'étalon Aladin, Demi-sang suédois, avec la jument Javotte. Il s'agissait d'un étalon alezan de grande taille (163 cm). Il avait une allure noble et était très expressif. Il correspondait à un des premiers étalons du type moderne du Franches-Montagnes. Il fut notamment utilisé dans le syndicat d'élevage du Haut-Plateau Montagnard. Il eut beaucoup de succès. Il a fortement contribué à l'essor de la race.

Photo 6 : l'étalon Alsacien (Collection Haras national Avenches)



III-7. Les familles récentes : Noé et Qui-Sait

III-7-1. La lignée de Noé (ligné N)

Tableau 15 : généalogie de l'étalon Noé

| | | | |
|------------------------------|------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Natif de Signet SF | Goeland | Ibrahim SF | The Last Orange SF |
| | SF | Radieuse SF | Ultimate xx PS |
| | Etoile Signoret | Mersebourg SF | Gagne si Peu SF |
| | SF | Nudiste SF | Maroc SF |
| Salomé CH | Sirocco | Cosmos xx PS | Darbhangha xx PS |
| | DSS | Singoalla DSS | Diogenes DSS |
| | Artémis | Aladin DSS | Nepal DSS |
| | CH | Ritournelle CH | Rince-l'Œil SF |

Noé est un étalon Demi-sang suisse. Né en 1984, il a été utilisé en croisement avec les juments Franches-Montagnes en 1990 et 1991. Il s'agit d'un cheval harmonieux qui mesure 162 cm. Sa descendance est composée d'animaux qui se distinguent par un bon caractère et des allures avec de l'engagement.

III-7-2. La lignée de Qui-Sait (lignée Q)

Tableau 16 : généalogie de l'étalon Qui-Sait

| | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------------|
| Quai d'Orsay CH | Que d'Espoir | Ibrahim SF | The last Orange SF |
| | SF | Girondine SF | Ultimate xx PS |
| | Julia | Barbarossa DSS | Novarro DSS |
| | DSS | Jenny DSS | Janus DSS |
| Salomé CH | Sirocco | Cosmos xx PS | Darbhangha xx PS |
| | DSS | Singoalla DSS | Diogenes DSS |
| | Artémis | Aladin DSS | Nepal DSS |
| | CH | Ritournelle CH | Rince-l'Œil SF |

Demi-frère de Noé, Qui-Sait, né en 1985, est également un Demi-sang suisse. Il a été employé en 1991 et 1992. C'est un étalon élégant qui a bien transmis ce caractère à sa descendance.

Photo 7 : l'étalon Queens, propriété de M. Rochat (Suisse)



Pour ces deux dernières lignées, un soin tout particulier a été porté au choix des juments : il s'agissait de juments n'ayant pas de sang extérieur, de robe baie et possédant un minimum de marques blanches. Il est encore un peu tôt pour juger correctement de leur impact dans l'élevage du Franches-Montagnes. Cependant, ces chevaux ont permis une amélioration notable des allures. L'étalon Nestor (fils de Noé) a terminé premier lors de la sélection des étalons en 1994. Mais certains reprochent à leurs descendants un caractère moins constant que pour les chevaux issus des lignées plus anciennes.

III-8. Au sujet des juments

Dans l'étude des lignées, on néglige le rôle joué par les poulinières. Cependant, elles sont indispensables à l'obtention de chevaux de qualité. On a pu remarquer par exemple la place de la jument Haïtienne, mère de deux étalons fondateurs de lignées. C'est pourquoi le livre généalogique comportait auparavant une section particulière appelée « juments d'élite » destinée aux poulinières de qualité. Aujourd'hui, elles sont réparties, comme les étalons, dans les trois catégories (A, B ou C) du livre généalogique.

On doit également citer l'étalon Anglo-Normand Tacticien. Né en 1875 en Normandie et importé en 1878, il donna d'excellentes juments. Cependant, n'ayant pas donné d'étalons remarquables, il ne fut pas à l'origine d'une lignée. Mais, son rôle ne doit pas être oublié. L'étalon Kermès, également Anglo-Normand, a lui aussi donné nombre de juments.

III-9. Bilan sur les lignées d'étalon

Tableau 17 : répartition par famille des étalons engagés dans l'élevage en 2001

| | Nombre d'étalons | Pourcentage |
|----------------------|------------------|-------------|
| Famille de Vaillant | 77 | 41 |
| Famille d'Imprévu | 36 | 19,1 |
| Famille de Doktryner | 1 | 0,5 |
| Famille de Nello | 2 | 1 |
| Famille d'Alsacien | 49 | 26,1 |
| Famille de Noé | 14 | 7,4 |
| Famille de Qui-Sait | 9 | 4,8 |

On peut noter que la répartition est très inégale entre les différentes familles. Cela s'explique par différents facteurs. Tout d'abord, elles ne sont pas toutes nées à la même période. Ensuite, elles sont étroitement liées au comportement des éleveurs. Ils ont favorisé, au cours de l'histoire du Franches-Montagnes, certaines lignées qui correspondaient aux besoins du marché de l'époque. Si actuellement on s'inquiète des familles en voie de disparition, cela n'a pas toujours été le cas. Evidemment, il est toujours intéressant du point de vue génétique de disposer du patrimoine le plus vaste possible, mais on ne peut pas conserver de nombreux chevaux qui ne satisfont plus les utilisateurs et donc les éleveurs. Ce fut le cas pour l'étalon Alsacien. Celui-ci eût un grand succès et cela fut fatal pour certaines lignées plus traditionnelles. Enfin, les autorités orientaient également l'élevage. Les produits de l'étalon Doktryner devaient être cédés au Haras national. Cela a permis de contrôler l'usage d'un étalon de croisement. Mais cela a également diminué fortement la diffusion du sang de cet étalon. Peut-être aurait-on aujourd'hui plus d'étalons dans cette famille ?

Quand on regarde l'histoire et l'évolution de cette race, on peut penser que le Franches-Montagnes est composé d'individus très hétéroclites. Mais il s'agit au contraire d'une race homogène, l'évolution de l'ensemble de la population s'étant faite progressivement.

2^{ème} PARTIE : CARACTERISTIQUES ET UTILISATIONS DU CHEVAL FRANCHES-MONTAGNES

I. LE STANDARD

I-1. But d'élevage

Un nouveau programme d'élevage a été établi et mis en place le 1^{er} janvier 1997. Il contient le but d'élevage actuel pour le Franches-Montagnes : « L'objectif consiste à élever un cheval noble, typé, de taille moyenne, qui est correct, performant, sociable et bien adapté au marché. Il doit être moyennement lourd, disposer d'une impulsion naturelle, avec des allures souples, correctes et sûres. En vertu de son caractère, de sa prédisposition aux performances, de son aptitude à l'attelage et à l'équitation ainsi que de sa fécondité, de sa robustesse, de sa précocité et de sa sobriété, ce cheval très caractéristique convient aussi bien au sport d'attelage, à l'équitation de loisirs, à l'agriculture qu'aux besoins de l'armée. »

I-2. Morphologie

Le Franches-Montagnes doit mesurer entre 150 et 160 cm au garrot à l'âge de trois ans. Dans le type recherché, on retrouve les objectifs d'élevage. Le cheval est noble, harmonieux et moyennement lourd. Il possède une tête expressive, de grands yeux, une encolure bien formée, une musculature puissante ainsi que des membres corrects, secs et sans tares. Les étalons d'élevage doivent présenter la physionomie distincte de leur sexe.

On cherche à éliminer certains caractères : un type trop lourd ou trop léger avec une tête grossière, des contours et des articulations mal définies.

I-3. Conformation

Certaines qualités sont à favoriser, tandis qu'on essaie d'éliminer ou de d'éviter le plus possible d'autres caractéristiques.

Tableau 18 : résumé des qualités et défauts dans la morphologie du Franches-Montagnes

| Qualités recherchées | Défauts à éliminer |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Encolure bien attachée avec une liberté suffisante des ganaches - Garrot bien développé avec un bon dos - Epaule longue et inclinée - Poitrine suffisamment large et profonde - Dos bien musclé et solide - Croupe longue, bien musclée et légèrement avalée - Avant-main, tronc et arrière-main bien proportionnés - Membres secs et bien proportionnés - Articulations correctes, bien développées et basses - Pâturons de longueur moyenne et des sabots bien formés - Aplombs corrects - Jarrets bien formés | <ul style="list-style-type: none"> - Stature peu harmonieuse - Garrot peu prononcé - Epaule courte et droite - Poitrine trop large - Poitrine peu profonde et flancs levrettés - Dos trop court ou trop long et ensellé - Croupe courte et droite, respectivement fortement avalée avec une queue attachée trop haut - Articulations peu prononcées, étroites ou étranglées - Aplombs tarés - Tout défaut des jarrets ou des antérieurs |

I-4. Autres critères de sélection

I-4-1. Les allures

On cherche à favoriser un cheval possédant des allures de base régulières, élastiques, justes et amples. Sa démarche est sûre. Au pas, les foulées sont déliées, énergiques et relevées. Les battues doivent être bien individualisées. Au trot et au galop, les mouvements sont souples, dynamiques et légers. Les phases de projection sont nettement visibles. Les mouvements sont naturellement relevés et équilibrés. L'impulsion est transmise par une arrière-main énergique.

Il faut éviter les allures courtes, rasantes et raides. Les mouvements lourds, avec un cheval porté sur l'avant-main, sont également à proscrire. Les chevaux aux allures titubantes sont exclus.

I-4-2. La condition physique

Le Franches-Montagnes dispose d'une forte résistance physique. Il possède également d'une excellente fécondité. Les chevaux atteints d'eczéma d'été, de boiterie liée à une atteinte naviculaire et de paralysie du larynx, sont écartés de l'élevage. De plus, tous les animaux

touchés par une maladie héréditaire ou ayant des comportements stéréotypés ne peuvent être employés pour la reproduction.

I-4-3. Le comportement

L'excellent caractère du Franches-Montagnes est certainement sa principale qualité, fruit d'une sélection rigoureuse à ce niveau. En effet, les chevaux difficiles, nerveux, violents ou reconnus vicieux sont écartés de l'élevage. On recherche un cheval volontaire, performant, résistant et polyvalent. Il doit posséder un tempérament calme et équilibré tout en faisant preuve de vivacité et d'intelligence.

II. SELECTION DES ETALONS ET POULINIÈRES

II-1. Devenir des poulains

Pour obtenir des chevaux de qualité, il faut pouvoir sélectionner les animaux qui seront utilisés pour l'élevage. Pour les autres, la boucherie reste un débouché important. Elle permet l'élimination des sujets ne répondant pas aux objectifs de l'éleveur, tout en lui offrant une source de revenus.

Les conditions de réalisation sont différentes en Suisse et en France. Les chevaux de trait français ont subi dans leur modèle la pression de leur principal débouché, la boucherie. Ils ont été massivement alourdis. Le Franches-Montagnes a eu la chance de ne pas dépendre de manière aussi importante de ce débouché. Jamais la boucherie n'a fait partie des buts d'élevage et donc son type n'a pas été influencé. Mais, il permet la production d'une viande de qualité. De plus, le rapport muscle/ossature est très favorable. Les poulinières disposent d'excellentes qualités maternelles. Elles permettent des gains de poids importants chez les poulains. Les animaux sont abattus jeunes. La viande de poulains (moins d'un an) est très appréciée des connaisseurs. Les prix appliqués à la viande de cheval (achat à l'éleveur) en Suisse sont nettement supérieurs à ceux pratiqués en France. En effet, le prix est de 8 CHF le kilo de carcasse (environ 35 FF). Chez nous, malgré des cours particulièrement élevés en ce moment, les prix sont toujours inférieurs à 20 FF (*voir annexe 5*). Mais la production nationale suisse n'est pas suffisante pour couvrir les besoins, des importations sont réalisées (80% de la consommation nationale en 1993).

Certains pourront s'émouvoir de voir des chevaux abattus chaque année pour la production de viande. Cependant, il s'agit d'un outil de sélection, la proportion du cheptel abattu étant très variable. De plus, la consommation ou non de viande de cheval doit rester un choix personnel, l'important étant surtout les conditions d'élevage, quelle que soit la destinée des chevaux.

Situation impossible en France, il est étonnant de se promener lors du Marché-Concours de Saignelégier, plus grand rendez-vous autour du Franches-Montagnes, et de découvrir de la viande de cheval sur les grills, à côté des saucisses de veau !

Des poulains, peut-être futurs étalons approuvés ou poulinières de grande qualité, sont présentés lors de certaines manifestations d'élevage. Un championnat de Suisse des poulains se déroule lors du National Franches-Montagnes, le premier week-end d'octobre. En même temps, ont également lieu la finale des jeunes juments d'élites et la nomination des étalons de l'année. Par la suite, les poulains primés sont particulièrement suivis par les connaisseurs qui vont s'intéresser à leur avenir.

II-2. Détermination de la valeur d'élevage

II-2-1. Considérations générales

La valeur génétique est établie pour tous les animaux engagés dans l'élevage. Elle est déterminée à partir de critères de sélection correspondant à l'objectif d'élevage et de caractéristiques économiques majeures. Elle permet d'opérer la sélection et de se rapprocher le plus possible du but d'élevage. Chaque cheval est alors répertorié dans une des catégories du Livre généalogique et, au sein de cette catégorie, dans une classe de valeur d'élevage. On attribue également des certificats de performance. De plus, on tient compte des valeurs des chevaux apparentés.

Quatre éléments sont évalués :

- l'ascendance,
- le modèle et les allures
- les performances et le caractère,
- la santé et la fécondité.

II-2-2. L'ascendance

Elle permet d'espérer une amélioration sur la base des autres critères de sélection.

II-2-3. Modèle et allures

Normalement, le jugement des modèles et allures a lieu au cours de certaines manifestations regroupant suffisamment de chevaux. Cela permet une évaluation relative par rapport aux autres concurrents. Des dérogations à ce principe sont éventuellement attribuées.

II-2-4. Les performances et le caractère

Des tests en station (au Haras national d'Avenches) pour étalons et en terrain sont organisés afin d'évaluer les performances. La participation à d'autres épreuves sportives permet aussi l'attribution de notes.

II-2-5. La santé et la fécondité

Bien sûr, on ne peut utiliser pour l'élevage que des animaux a priori sains. On réalise une évaluation de la longévité, de la robustesse et de la santé chez les ascendants. On espère ainsi estimer assez correctement ces facteurs pour l'individu jugé.

II-2-6. Les échelles de notes

On utilise deux types de grilles pour l'attribution des notes qui s'échelonnent de 1 à 9, par points entiers. D'une part, les performances des tests en terrain (ou en station) et les caractéristiques des modèles et allures sont évaluées de manière individuelle.

Tableau 19 : équivalence notes/appréciations

| | |
|---|-------------------------------|
| 9 | très bon (objectif d'élevage) |
| 8 | bon |
| 7 | assez bon |
| 6 | satisfaisant |
| 5 | suffisant |
| 4 | non satisfaisant |
| 3 | insuffisant |
| 2 | mauvais |
| 1 | très mauvais |

D'autre part, la description linéaire des modèles et allures pour les 3 ans se fait comparativement à la moyenne de la population.

Tableau 20 : équivalence notes/position dans la population

| | | |
|---|------|----------------|
| 9 | ++++ | valeur extrême |
| 8 | +++ | |
| 7 | ++ | |
| 6 | + | |
| 5 | = | valeur moyenne |
| 4 | - | |
| 3 | -- | |
| 2 | --- | |
| 1 | ---- | valeur extrême |

II-3. Le Livre généalogique

Il est divisé en deux registres, celui d'élevage pur et celui des croisements. On s'intéressera à celui d'élevage pur. Il comprend lui-même deux catégories : le Stud-Book et le Registre. Les animaux d'élevage sont inscrits dans l'une ou l'autre catégorie.

Les chevaux qui correspondent aux exigences fixées par la catégorie Stud-Book sont censés faire évoluer l'élevage vers les objectifs déterminés. Leurs descendants possèdent un certificat d'origine. Ces animaux ont droit à des conditions privilégiées lors de manifestations d'élevage ou commerciales, et lors des épreuves de performances. La catégorie Stud-Book est divisée en trois classes de valeur d'élevage : A, B et C. Quant aux autres animaux, ils sont enregistrés dans la catégorie Registre. Leurs descendants reçoivent une carte d'identité.

II-4. Inscription des juments dans le registre d'élevage en race pure

Agées d'au moins 3 ans, les juments doivent posséder un certificat d'origine ou une carte d'identité. Leurs modèles et allures sont évalués selon les trois critères suivants : type, conformation et allures. De plus, elles sont classées en fonction de leurs origines et de leurs performances dans l'une des trois classes de valeur d'élevage.

- Catégorie C :

Les quatre dernières générations doivent être enregistrées dans le registre d'élevage pur. La moyenne des trois notes de modèle et allures est supérieure ou égale à 5. Le test en

terrain pour Franches-Montagnes doit être réussi, au moins dans la discipline attelage. A la place, on peut avoir un classement dans une épreuve de promotion ou une autre épreuve sportive officielle équivalente.

- Catégorie B :

Elle concerne des juments de classe C ayant une moyenne supérieure ou égale à 6 pour les notes de modèle et allures. Elles ont réussi les tests en terrain en attelage et en équitation avec une moyenne supérieure ou égale à 6. Comme équivalence, elles peuvent s'être qualifiées une fois pour la finale Promotion, ou avoir eu un résultat comparable dans une autre épreuve sportive officielle.

- Catégorie A :

Ici, on tient compte de la descendance de juments appartenant aux deux autres classes. Deux descendants directs (juments, étalons ou hongres) ont été ou pourraient être en classe C. Un descendant direct (jument, étalon ou hongre) a été classé en catégorie B (ou équivalent pour les hongres).

- Catégorie Registre :

Elle regroupe les juments qui ne répondent pas aux exigences précédentes. Une jument de classe A, B ou C peut être rétrogradée dans le Registre en cas de problème de santé.

Tableau 21 : répartition par catégorie d'élevage des juments inscrites en 2000

| Catégorie | Nombre de juments |
|--------------|-------------------|
| Classe A | 131 |
| Classe B | 648 |
| Classe C | 3858 |
| Registre | 90 |
| <i>Total</i> | <i>4727</i> |

II-5. Inscription des étalons dans le registre d'élevage en race pure

II-5-1. Intérêt de l'inscription

L'étalon doit être approuvé par la Fédération Suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM). Cela autorise son utilisation dans le cadre du programme d'élevage. Il est alors inscrit au Stud-Book. Sinon, il est inscrit au Registre. Un étalon peut

être rétrogradé de la catégorie Stud-Book à la catégorie Registre s'il ne satisfait plus aux exigences liées à son âge.

II-5-2. Pré-requis

L'étalon doit être âgé de 3 ans au minimum. Son ascendance est prouvée sur quatre générations complètes. De plus, les parents doivent être inscrits (ou pouvoir l'être) à la catégorie Stud-Book du registre de race pure.

II-5-3. Déroulement de la sélection

II-5-3-1. Généralités

L'approbation des nouveaux étalons se décompose en trois phases successives : l'appréciation des modèles et allures, l'examen clinique et l'épreuve de performance. Des élèves étalons sont éliminés tout au long du processus. Enfin pour les étalons plus âgés, on retrouve l'évaluation de la descendance pour la classification.

II-5-3-2. L'appréciation des modèles et allures

Cette épreuve a lieu tous les ans, en janvier, à Glovelier dans le Jura. Elle se déroule sur une journée. Les jeunes étalons sont présentés en main. Tout d'abord, le modèle de l'animal est évalué. Ensuite, ils sont présentés au pas puis au trot afin d'examiner leurs allures. Cette année, sur soixante étalons de trois ans présentés, seuls quinze furent autorisés à participer au test en station.

II-5-3-3. L'examen clinique

Il est réalisé sur les chevaux admis pour le test en station. Il comporte un examen clinique général et des examens complémentaires : laryngoscopie, test de la planche et radiologies des pieds. Les deux derniers examens permettent une détection précoce de la maladie naviculaire, première cause de boiterie impliquant les antérieurs.

Chez le Franches-Montagnes, cette atteinte a été un problème particulièrement préoccupant dans les années 80. Il a fallu le travail du D^f Stornetta en 1988 pour que les éleveurs et les autorités concernées prennent conscience de la fréquence inquiétante de cette maladie. Le D^f Stornetta a montré la prédisposition génétique de la maladie naviculaire chez

le Franches-Montagnes et l'importance de l'examen radiologique pour un dépistage précoce. En effet, il faut combiner examen clinique, test de la planche et images radiologiques pour un obtenir un dépistage efficace. En ce qui concerne les radios, on doit réaliser trois clichés selon trois incidences (tangentielle, dorso-palmaire et latérale) pour obtenir une image globale de l'os naviculaire et par conséquent une interprétation correcte.

Dans ses conclusions, il préconisait entre autres, le dépistage et l'élimination de l'élevage des étalons atteints, ainsi que de leurs descendants. Il recommandait également l'élimination progressive des juments d'élevage touchées. Il demandait de n'approuver que des étalons ayant subi un examen clinique et radiologique détaillé. La maladie naviculaire est une maladie chronique évoluant chez l'adulte, tous les animaux qui développeront la maladie ne seront pas détectés à l'âge de 3 ou 4 ans. Mais cette affection étant héréditaire, la confrontation des résultats de plusieurs générations va permettre d'écarter progressivement les animaux atteints de la reproduction et donc de faire baisser l'incidence de cette maladie dans l'ensemble de la population.

Installé dans le Jura, le D^r Stornetta note aujourd'hui une nette amélioration en ce qui concerne la maladie naviculaire chez le Franches-Montagnes. De plus, les éleveurs, maintenant largement sensibilisés à ce sujet, restent vigilants.

Tableau 22 : feuille d'examen clinique

EXAMEN CLINIQUE

No: _____ Nom: _____

Propriétaire: _____

| s.p. | Remarques | |
|---|-----------|--|
| Etat gén. / muqueuses | | |
| Syst. lymph. / pos. mâchoires | | |
| Dos / membres | | |
| Testicules | | |
| Appareil circulatoire | | |
| Appareil respiratoire | | |
| Analyse des allures | | |
| Flexions ant./post. | | |
| Test de la planche | | |
| Yeux / système nerveux | | |
| Laryngoscopie | | |
| Radiographies | | |
| Examen du sperme (facultatif) | | |
| Examen de l'EVA | | |
| Contrôle | | |

| | |
|------------|--|
| Diagnostic | |
|------------|--|

Oui Non

Admission à l'élevage:

Date: Signature:

II-5-3-4. Le test en station

Les étalons ayant réussi les deux épreuves précédentes réalisent le test en station. Celui-ci se déroule au Haras national, à Avenches, durant les mois de février et mars. Il se divise en une première phase de travail, répartie sur 40 jours, et une épreuve finale, le dernier jour. Il a été mis en place pour la première fois en 1994. Auparavant, les étalons participaient à une épreuve dite de traction et de vitesse.

Les 40 jours se déroulent de la manière suivante : 1 jour pour le voyage, 1 jour d'examen, 33 jours de travail et 5 jours de repos. Deux groupes de travail sont formés, leurs plannings étant inversés. Le premier groupe débute par une formation en attelage de deux semaines, suivie d'une formation à la selle de deux autres semaines. Ensuite, on change d'activité un jour sur deux. L'entraînement est également composé d'exercices de gymkhana qui permettent d'étudier plus particulièrement le caractère et l'aptitude à l'apprentissage de l'étalon. (*voir annexe 6*)

Le dernier jour, les étalons participent à l'épreuve finale. Elle dure environ un quart d'heure par cheval et par discipline (attelage et équitation). Les chevaux sont notés à la fois sur leur période d'entraînement, qui intervient à 60% dans la note finale, et sur les épreuves du test final.

Cette année, neuf étalons ont été approuvés à l'issue du test en station qui a eu lieu le 3 mars.

Tableau 23 : feuille d'évaluation de l'étalon Nino

45 Nino* 1.4.1998 **CH-980013273**

Braun / bai

Z/N: Chapatte Xavier, 2345 Chaux-des-Breuleux

B/P: Chêne Jean, Rue Principale 10, 2914 Damvant

| | | | |
|---|--|----------------------|----------|
| Nico 00419911915 1991 / B / 160 cm Stud-book Klasse B* | Noé 1984 | Natif de Signet 1979 | Goeland |
| | Babette 1980 | Salomé 1977 | Sirocco |
| Alsacien 1969 | | Diorit 1975 | Dior |
| | Floride 03219871743 1987 / F / 153 cm Stud-book Klasse C 8 poulains/Fohlen | Barke 1976 | Elu |
| Aladin 1964 | | Nepal | |
| Javotte 1955 | | Jurassien | |
| | Flore 1983 | Judäa 1975 | Judo |
| | | Flora 1968 | Bouclier |

Exterieur: Typ/Impression générale: 8.67

Körperbau/ Conformation: 7.33

Gänge/Allures: 8.5

Summe/Somme 24.5

Masse/Mesures:

Grösse/Taille: 157 cm

Röhre/Canon: 20.5 cm

Gurt/Sangle: 188 cm

| Merkmal Caractéristiques | Fahren / Attelage | | | Reiten / Equitation | | |
|--|---------------------------|--------------|---|---------------------------|--------------|---|
| | Gewichtung Pondération | Note Note | Note x Gewichtung Note x pondération | Gewichtung Pondération | Note Note | Note x Gewichtung Note x pondération |
| Charakter Caractère | 5 | | | 5 | | |
| Lernbereitschaft Prédisposition à l'apprendre | 5 | | | 5 | | |
| Leistungsfähigkeit Aptitude à la performance | 5 | | | 5 | | |
| Schritt Training Pas entraînement | 8 | | | 7 | | |
| Schritt Test Pas test | 8 | | | 7 | | |
| Trab Training Trot entraînement | 8 | | | 7 | | |
| Trab Test Trot test | 8 | | | 7 | | |
| Galopp Training Galop entraînement | - | - | - | 12 | | |
| Galopp Test Galop test | - | - | - | 12 | | |
| Eignung Training Aptitude entraînement | 15 | | | 19 | | |
| Eignung Test Aptitude test | 10 | | | 14 | | |
| Lenkbarkeit Training Maniabilité entraînement | 7 | | | - | - | - |
| Lenkbarkeit Test Maniabilité test | 7 | | | - | - | - |
| Zugwilligkeit Training Volomé au trait entraînement | 7 | | | - | - | - |
| Zugwilligkeit Test Volomé au trait test | 7 | | | - | - | - |
| SUMME SOMME | 100 % | | | 100 % | | |

II-5-3-5. Les autres épreuves de performance

La participation à d'autres épreuves est facultative. Cependant, l'obtention de bons résultats permet de progresser en classe de valeur d'élevage, aussi bien pour les juments que pour les étalons.

Les épreuves combinées (équitation/attelage) s'adressent aux Franches-Montagnes et aux Haflingers. Les chevaux doivent être âgés d'au minimum 5 ans. Les meneurs peuvent également engager leurs chevaux dans les épreuves Promotion CH Attelage, réservées aux jeunes chevaux de 3 à 6 ans, ou dans d'autres épreuves sportives officielles.

II-5-3-6. L'appréciation de la descendance

Elle est obligatoire pour les étalons de plus de 10 ans. Elle peut être demandée par le propriétaire de l'étalon dès l'âge de 7 ans. Un minimum de vingt descendants, âgés d'au moins 3 ans, doit être jugé. Cette évaluation permet éventuellement à l'étalon d'être classé dans la plus haute classe de valeur d'élevage.

II-5-3-7. Résultats et classification

L'appréciation de l'extérieur, les différentes épreuves de performances et l'appréciation de la descendance donnent droit à l'attribution de point de catégorisation (*voir annexe 7*). Seuls les étalons approuvés se voient inscrits dans une des classes d'élevage.

La répartition se fait comme suit, sur la base des points de catégorisation :

| Age en années | Catégorie C | Catégorie B | Catégorie A |
|---|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>Performance propre uniquement</i> | | | |
| 3 | 2 | 4 | - |
| 4 | 2 | 4 | - |
| 5 | 2 | 5 | - |
| 6 | 2 | 6 | - |
| <i>Performance propre ou appréciation de la descendance</i> | | | |
| 7-10 | 2 | 6 | - |
| | <i>ou 5% de la descendance en B</i> | <i>ou 10% de la descendance en B</i> | <i>ou 20% de la descendance en B</i> |
| <i>Appréciation de la descendance uniquement</i> | | | |
| 11 et plus | 5% de la descendance en B | 10% de la descendance en B | 20% de la descendance en B |

Si pendant trois années consécutives, la quote-part exigée en descendance classe B n'est pas atteinte, l'étalon sera rétrogradé à la classe de valeur d'élevage inférieure à celle où il se trouve alors. Les étalons déjà en classe C y demeurent.

La mise à jour des catégories du Stud-Book est réalisée chaque année, avant la saison de monte.

Tableau 24 : répartition par catégorie d'élevage des étalons d'élevage en 2001

| Catégorie | Nombre d'étalons |
|--------------|------------------|
| Classe A | 24 |
| Classe B | 58 |
| Classe C | 106 |
| <i>Total</i> | <i>188</i> |

La sélection des étalons et des juments se fait sur de nombreux critères. Mais on teste particulièrement l'aptitude à l'attelage, à la selle, et également le caractère. Cela permet au Franches-Montagnes d'être un cheval très polyvalent et de satisfaire des utilisateurs variés.

II. LES FRANCHES-MONTAGNES AU SEIN DE L'ARMEE SUISSE

III-1. Les effectifs

L'armée suisse ne dispose pas de chevaux lui appartenant. Les chevaux qu'elle achète chaque année sont formés, puis revendus, soit aux soldats ou aux sous-officiers, soit à des loueurs. Environ 350 chevaux privés, habitués au service militaire, sont à disposition des écoles de recrues ou lors de cours de répétitions. La rétribution est alors de 27 CHF par jour de service. Mais l'armée peut également mobiliser quelques milliers de chevaux si besoin.

Ces trente dernières années, le nombre de chevaux achetés et le nombre de chevaux mobilisables a fortement diminué (*voir annexe 8*). De plus, la prime auparavant perçue pour les chevaux aptes au service militaire a été supprimée en 1998 (*voir annexe 9*).

Tableau 25 : nombre de chevaux achetés par an par l'armée suisse

| Année | Nombre |
|-------|--------|
| 1991 | 100 |
| 1992 | 110 |
| 1993 | 80 |
| 1994 | 80 |
| 1995 | 85 |
| 1996 | 65 |
| 1997 | 80 |
| 1998 | 90 |
| 1999 | 40 |
| 2000 | 40 |
| 2001 | 40 |

Même si aujourd'hui les achats de chevaux par l'armée n'influent plus de manière quantitative sur l'élevage, ils jouent néanmoins un rôle important en tant que référence. Les prix appliqués par l'armée (en général entre 5800 et 6500 CHF) servent de prix de base. En ce qui concerne les plafonds d'estimation des chevaux loués, les valeurs déterminées lors de la réception (et qui seront remboursées en cas de perte) sont les suivantes :

- jusqu'à 8 ans : 7 000 CHF
- de 9 à 12 ans : 6 000 CHF
- 13 ans et plus : 4 500 CHF

III-2. Les chevaux employés

Les chevaux intervenant dans l'armée suisse sont des Demi-sang suisses pour la selle, et des Franches-Montagnes pour le train. Ces derniers sont particulièrement adaptés au travail demandé au sein de ces unités en raison de leur caractère facile, de leur frugalité et de leur endurance. On peut éventuellement avoir recours à des Haflingers ou des mulets. Les chevaux doivent être âgés de 4 à 16 ans, et mesurés, pour les Franches-Montagnes, de 148 à 160 cm. Certaines catégories de chevaux sont déclarées inaptes au service, pour des raisons évidentes de santé ou de difficultés d'emploi. Par exemple, les étalons, les juments allaitantes ou gestantes, sont exclus du service. C'est également le cas des chevaux mordeurs ou reconnus vicieux (*voir annexe 10*).

III-3. La formation des chevaux

L'armée prend en service pour la première fois des chevaux âgés de 4 à 6 ans. Le plus souvent, ils sont déjà formés à l'attelage et à la selle. Après leur achat, ils sont soumis à un examen vétérinaire au Centre National Equestre de Berne. Ils sont alors travaillés pour l'attelage, pour la selle et également le bât, pendant une période de quatre ou cinq semaines. Ensuite, ils effectuent leur premier service militaire avec une colonne du train, pendant trois semaines. Enfin, ils sont transférés à l'école de recrue du train de la Saint Luzisteig, au dessus de Maienfeld (canton des Grisons).

III-4. Les utilisations

Les missions du service du train sont de deux grands ordres. D'une part, elles permettent de réaliser des ravitaillements de différentes natures (nourriture, matériel de génie, médicaments...). Les chevaux sont indiqués, pour des intérêts civils ou militaires, lorsque le

relief, la météo ou la situation militaire n'autorisent pas l'accès de véhicules. D'autre part, les troupes du train viennent en aide aux populations civiles lors de catastrophes naturelles. Durant les dix dernières années, elles sont par exemple intervenues lors des ouragans Vivian et Lothar, et lors des éboulements à Sachseln (Unterwald).

Photo 8 : présentation des troupes du train au Marché-Concours de Saignelégier (2001) en uniformes et équipements de la Deuxième Guerre mondiale



Les volumes transportés peuvent être conséquents. Les groupes du train, comme par exemple le groupe du train 10, bataillon de Suisse Romande, sont composés de quatre compagnies (colonnes de train), soit 536 hommes et 431 chevaux (408 chevaux du train et 23 chevaux de selle). Ce groupe a une capacité de transport de 108 tonnes, lors de l'utilisation de charrettes d'infanterie, et de 40,8 tonnes lors de l'emploi des bâts de trait. Ces unités disposent de moyens motorisés adaptés qui permettent d'amener directement les chevaux sur les lieux où ils seront les plus efficaces.

III-5. L'avenir du train

Un projet de réforme de l'armée suisse, armée XXI, inquiète les partisans des troupes du train. Il vise à adapter l'armée suisse pour une coopération avec des troupes de l'OTAN. Actuellement, la Suisse dispose de trois groupes de troupes du train (les groupes de train 9, 10 et 12). De plus, chaque régiment d'infanterie de montagne possède une colonne du train (une compagnie). Or, dans le projet initial présenté en janvier 2001, il était question de supprimer

les troupes du train et de réduire fortement les troupes de montagnes. La mise en place du projet armée XXI est prévue pour 2004.

Cependant, des associations visant à obtenir le maintien de ces troupes se sont mobilisées afin d'informer la population suisse. En effet, celle-ci reste très liée à ces troupes. Elles sont adaptées à la montagne, ce qui concerne la majorité du territoire helvétique. De plus, les chevaux utilisés sont des Franches-Montagnes, l'unique race de chevaux suisse. Enfin, ces unités interviennent lors de catastrophes naturelles et sont donc naturellement proches des populations civiles.

Pour le moment, on ne sait pas encore ce que deviendront exactement les troupes du train dans le projet armée XXI.

IV. LES UTILISATIONS DU FRANCHES-MONTAGNES

IV-1. L'attelage

IV-1-1. L'attelage de compétition

Le Franches-Montagnes est une race bien connue dans le milieu de l'attelage, que ce soit dans le loisir ou la compétition. Les compétitions d'attelage sont de trois types : l'attelage de sport, l'attelage de tradition et le TREC attelé (Technique de Randonnée Equestre en Compétition).

L'attelage de tradition comporte trois épreuves. La première est l'épreuve de présentation où l'on juge l'aspect général et l'harmonie de l'attelage (cheval, harnais, voiture, passagers). Ensuite, un parcours routier d'une quinzaine de kilomètres est effectué. Enfin, la maniabilité correspond à un parcours composé de portes à franchir en un temps imparti. Les portes sont matérialisées par des quilles surmontées de balles. La chute d'une balle engendre une pénalité. L'écartement des portes est de 50 cm par rapport à la largeur de la voiture.

Le TREC attelé est une discipline récente (premier championnat de France en 1999). Il s'agit de confronter meneurs et chevaux à des difficultés mimant celles pouvant être rencontrées lors d'une promenade ou d'une randonnée.

Les concours d'attelage de sport sont composés d'une épreuve de dressage, d'un marathon et d'une épreuve de maniabilité. Celles-ci se déroulent sur deux jours au minimum. Le dressage est une épreuve au cours de laquelle les meneurs présentent une reprise imposée. Les figures et les allures sont notées par des juges répartis autour de la carrière.

Le marathon est l'épreuve la plus impressionnante, en tout cas dans la dernière phase, celle comprenant les obstacles. Cette dernière partie est précédée de parcours routiers à effectuer au pas et au trot. Lors de ceux-ci, un rythme est imposé, de l'avance ou du retard sur le temps prévu est sanctionné par des pénalités. Les obstacles sont au nombre de cinq à huit. Ils sont formés de plusieurs portes à franchir dans un ordre déterminé. Ils sont répartis sur une dizaine de kilomètres. Deux chronométrages sont réalisés. D'une part, on enregistre les temps obtenus par les attelages au niveau de chaque obstacle. D'autre part, les zones de transition entre les obstacles sont elles aussi chronométrées, la vitesse étant alors imposée. L'idée est de préserver les chevaux.

Photo 9 : S. Doumenc lors du cross du championnat de France 2001 à Lamotte-Beuvron



La dernière épreuve est la maniabilité. Ici l'écartement des portes est variable suivant la catégorie et le niveau de la compétition, plus 20 cm pour les attelages à un ou deux chevaux, 30 cm pour les attelages à quatre. Elle permet de juger à la fois l'habileté du meneur et la capacité de récupération des chevaux après le marathon. Trois contrôles vétérinaires sont effectués : la veille de la compétition, au milieu du marathon (avant la phase d'obstacle) et avant la maniabilité.

Au niveau français, les Franches-Montagnes se distinguent. En effet, comme en 1999 et 2000, Stéphane Doumenc est devenu champion de France 2001 en attelage à quatre chevaux avec ses Franches-Montagnes. En attelage à deux, le champion de France 1998 et 1999 attelait un Franches-Montagnes et un croisé Franches-Montagnes/Anglo-Arabe. Danièle Amar et Pipo sont champions de France 2001 dans la catégorie attelage à un cheval. On peut signaler que Pipo appartient à un modèle particulièrement léger du Franches-Montagnes. Les grands modèles de la race sont les plus appréciés. Son caractère facile et calme, sa puissance font partie de ses atouts. Sa facilité d'utilisation à l'attelage autorise un entraînement moins intensif dans certains domaines. Cependant, pour le haut niveau international, le Franches-Montagnes n'est plus aussi compétitif en raison de son manque de sang et d'allures moins brillantes que d'autres races. Il est en particulier pénalisé lors du dressage. Stéphane Doumenc, qui est un meneur amateur, a fait le choix de cette race car ses chevaux sont facilement manipulables et utilisables par toute la famille pendant la semaine et sortent en compétition le week-end ! Lors des championnats de France à deux chevaux 2001, à Noirlac (Cher), deux Franches-Montagnes étaient présents.

Photo 10 : D. Amar et Pipo, champions de France 2001 (collection D. Amar)



IV-1-2. L'attelage de loisir

Les limites du Franches-Montagnes en compétition ne sont plus véritablement un problème dans le cadre de l'attelage de loisir. Cette activité permet de réunir des amoureux de la nature n'ayant pas forcément tous des connaissances équestres. Des randonnées sur plusieurs jours sont même organisées. Dans ce cadre, c'est son caractère froid, sa rusticité et sa puissance qui sont recherchés. En extérieur et encore plus à l'attelage, il faut disposer de

chevaux sur lesquels on puisse compter, quelque soit l'environnement rencontré. Lors de randonnées, leur puissance et leur grande capacité de récupération permettent d'être moins limité en ce qui concerne la masse tractée. De plus, il est idéal pour découvrir l'attelage car il ne s'émeut pas des fautes et pardonne les erreurs des débutants.

IV-2. L'équitation de loisir

L'équitation de loisirs est certainement le débouché lié au cheval qui s'est le plus développé ces dernières décennies. Des particuliers, parfois peu compétents en matière d'équitation, acquièrent un ou plusieurs chevaux, pour une activité d'extérieur, de loisir. Normalement source de joie, la cohabitation peut tourner au véritable cauchemar. Parfois, les chevaux proposés sont à l'origine des animaux destinés à la compétition. L'insuffisance de leurs résultats les réorientent vers d'autres cavaliers. Mais il faut parfois rééduquer totalement le cheval (cas des trotteurs réformés) et l'aide de professionnels est souvent indispensable, le travail long et rébarbatif. De plus, les individus de certaines races élevées pour la compétition (course, CSO,...) sont souvent vifs, nerveux, parfois vicieux.

Bien sûr, le Franches-Montagnes n'est pas la seule race utilisable pour l'équitation de loisir. Mais, la sélection se fait depuis de nombreuses années afin de satisfaire les cavaliers d'extérieur. Son tempérament doux lui permet d'être le cheval de toute la famille et même des enfants, malgré sa taille. Souvent, il est particulièrement proche de ses propriétaires et recherche leur compagnie. De ses origines de cheval de trait, il a gardé une capacité à porter un cavalier lourd. En randonnée, il portera des charges importantes en plus de son cavalier. Des hauteurs de 80 cm sont franchies sans problèmes, ce qui peut être bien pratique en extérieur.

Fréquemment logé chez son propriétaire lors d'un « usage loisirs », le Franches-Montagnes demande peu de soins. Rustique et d'une santé robuste, il s'accommode toute l'année d'un pré suffisamment vaste disposant d'un abri. Son Jura natal lui a légué un long poil qui le protège des rigueurs de l'hiver.

Malheureusement peu connu dans le milieu de l'équitation, ce sont souvent des cavaliers dégoûtés par des montures trop difficiles pour eux qui découvrent enfin le Franches-Montagnes, dernier espoir avant l'abandon total de l'équitation de loisir.

IV-3. La monte western

L'équitation western est le fait de cavaliers d'extérieur. Il n'est donc pas incohérent d'associer Franches-Montagnes et monte western. Encore et toujours, on retrouve l'attrait du bon caractère de cette race. Mais c'est aussi la puissance de son arrière-main qui lui ouvre cette utilisation, en concurrence avec des races plus classiques dans ce domaine comme le Quarter-horse ou l'Appaloosa. Le Franches-Montagnes s'est d'ailleurs distingué au plus haut niveau lors de compétitions de monte western en Suisse.

IV-4. Les travaux agricoles et le débardage

Il est clair que le temps de l'emploi du cheval pour les travaux agricoles est révolu ou presque. Le plus souvent, ils ne sont plus utilisés que pour le folklore, ou pour le plaisir de travailler avec un cheval. Mais dans le berceau de la race, il n'est pas rare de croiser des chevaux attelés à du matériel agricole. Ils restent utiles sur des parcelles de petite taille ou lorsque le dénivelé est important.

Pour le débardage, les conditions sont toutes autres. Encore peu fréquent en France, le débardage à cheval est maintenant bien répandu dans de nombreux pays. Il permet l'exploitation de parcelles en préservant les arbres voisins, le sous-bois n'est pas abîmé. Les chevaux tractent les troncs jusqu'aux zones accessibles par les engins motorisés. La complémentarité est particulièrement intéressante pour l'exploitation de la forêt. Plus léger et moins puissant que d'autres races employées, le Franches-Montagnes sera plus vif et très maniable. En Suisse, des épreuves spécifiques de débardage, réservées aux Franches-Montagnes et aux Haflingers sont organisées.

IV-5. Equithérapie et réinsertion

Là-encore, le choix du Franches-Montagne est surtout lié à son tempérament. Calme, sociable, peu émotif, il est bien connu pour l'équithérapie en Allemagne ou en Israël.

Il est également utilisé comme outil de réinsertion dans l'établissement pénitentiaire de Witzwill (canton de Berne). Les onze chevaux Franches-Montagnes sont confiés à quatre détenus. Ils interviennent sur les 650 hectares de l'établissement qui abrite des personnes condamnées à de courtes peines. Les chevaux s'adaptent sans problèmes au renouvellement fréquent de leur entourage. De plus, le plus souvent, les détenus ne sont pas familiarisés avec

les soins et avec le travail avec les chevaux. Ils se forment à cet exercice au contact de ces chevaux équilibrés.

IV-6. Autres utilisations

Rien n'est vraiment interdit au Franches-Montagnes. Il est parfois utilisé en voltige en raison de sa taille moyenne et de ses qualités de bon porteur. Certains chevaux sont formés au dressage classique et aux longues rênes. C'était le cas de l'étalon Castello, aujourd'hui décédé, qui était toujours présent lors des manifestations du Haras National d'Avenches.

Des attelages de Franches-Montagnes sont utilisés pour le cinéma par certains professionnels. Calmes, ils ne s'impatientent pas lors des attentes parfois longues des tournages. Ils restent impassibles malgré des scènes agitées. Des particuliers sont parfois également amenés à travailler pour le cinéma. On peut par exemple voir des Franches-Montagnes dans les films *Jean Galmot* et *L'affaire Seznec*, tournés en Guyane française. Les chevaux de la famille Garin, qui habitait alors sur place, furent utilisés sans problèmes pour ces deux tournages.

Polyvalence, rusticité et gentillesse sont certainement des mots qui caractérisent parfaitement le Franches-Montagnes. Depuis longtemps déjà, ils sont élevés pour un usage de loisirs afin de satisfaire le plus grand nombre. C'est plus un compagnon que l'on recherche en acquérant un Franches-Montagnes, plutôt qu'un cheval athlète.

3^{ème} PARTIE : L'ELEVAGE DU FRANCHES-MONTAGNES

I. LES ORGANISATIONS LIEES A L'ELEVAGE CHEVALIN EN SUISSE

I-1. Les syndicats d'élevage

Les véritables débuts de l'élevage organisé et la naissance des premières associations chevalines se situent à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Pour les éleveurs, il s'agissait de se regrouper afin de confronter les idées et d'être écoutés plus efficacement par les autorités.

Le premier syndicat d'élevage fut créé à Burgdorf le 5 août 1894. Celui-ci ne désirait pas suivre les objectifs fixés par les autorités. Elles voulaient privilégier l'élevage d'un cheval de selle et de trait pour l'armée. Au contraire, les éleveurs du syndicat s'orientèrent vers un cheval de trait, ayant de la masse et de l'allure, adapté aux travaux agricoles et aux transports. Dès 1897, ils importèrent même trois étalons Ardennais afin de réaliser leur objectif.

Des primes destinées aux associations furent introduites en 1905. Dès lors, la formation de nouvelles associations était facilitée. De plus, dans une lettre datant du 3 avril 1906, le directeur du dépôt d'Avenches indiquait aux sociétés d'agriculture et aux différentes régions d'élevage chevalin la nécessité de constituer des syndicats d'élevage chevalin. L'élevage doit se structurer, les registres généalogiques n'existent pas encore. Le 15 juillet 1906, le syndicat chevalin du Haut-Plateau Montagnard naissait autour d'une quarantaine de personnes. Le 2 juin 1907, c'était au tour du syndicat chevalin Franches-Montagnes de voir le jour. Ces deux associations sont encore très actives aujourd'hui. Entre 1900 et 1910, huit syndicats vont voir le jour dans le Jura.

En 1923, on parle de la création d'une fédération jurassienne mais tout le monde n'est pas d'accord à ce sujet. 1924 voit la création du registre généalogique du cheval de trait qui permet une sélection plus rigoureuse, notamment en évitant la consanguinité.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, les syndicats chevalins vont particulièrement se développer. Les chevaux sont utilisés en grand nombre, en particulier en raison du manque de carburant, et donc ils sont vendus sans problème. En 1942, la fédération des syndicats

chevalins du canton de Berne devient la fédération suisse des syndicats chevalins. La même année apparaît la fédération suisse d'élevage du cheval de trait, qui deviendra en 1963 la fédération suisse d'élevage chevalin. La fédération jurassienne d'élevage chevalin est créée en 1978. Suite à la naissance du canton du Jura le 1^{er} janvier 1979, certaines structures agricoles doivent en partie se recomposer. Par exemple, les éleveurs du syndicat du Haut-Plateau Montagnard ne se situant pas dans le Jura doivent démissionner. La réorganisation sera parfois difficile.

Les syndicats jouent plusieurs rôles dans le cadre de l'élevage. Ils proposent ainsi des formations aux éleveurs désireux de se perfectionner ou de se former dans certains domaines. Ces groupements permettent également l'achat de chevaux de qualité, en particulier des étalons. Trop coûteux, ces achats seraient impossibles pour la grande majorité des éleveurs. Les étalons sont ensuite au service des éleveurs adhérents. Enfin, elles organisent des manifestations d'élevage ou visant à valoriser le cheval Franches-Montagnes. Elles ont toujours été des lieux de débats, parfois houleux, notamment au sujet des croisements au sein de la race. La question reste posée aujourd'hui.

Suivant les cas, les éleveurs se retrouvent au sein de structures spécifiques ou non du cheval Franches-Montagnes. Aujourd'hui, ils sont répartis en soixante-treize associations à travers la Suisse.

I-2. La Fédération Suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM)



La FSFM est agréée par l'Office fédéral de l'Agriculture suisse. Elle réunit un certain nombre d'organismes en rapport avec l'élevage chevalin. Elle encourage l'élevage du Franches-Montagnes et s'occupe de la promotion de cette race, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Elle cherche à faire connaître le Franches-Montagnes en tant que cheval de loisir et de trait, facile et polyvalent. Elle met également en place des mesures visant à favoriser l'engagement des Franches-Montagnes dans des domaines aussi variés que l'agriculture, le débardage, les loisirs, l'armée et le sport. Elle est amenée à travailler avec de nombreuses instances afin de réaliser ces objectifs.

La FSFM est composée de membres ordinaires, de membres extraordinaires et de membres d'honneur. Les premiers sont les syndicats d'élevage dont les éleveurs approuvent et appliquent le programme d'élevage. Les membres extraordinaires correspondent aux associations cantonales ou régionales de syndicats d'élevage chevalin et d'autres organisations qui soutiennent l'élevage du Franches-Montagnes et les actions de la FSFM. Les membres d'honneur sont des personnes ayant soutenu tout spécialement la promotion des Franches-Montagnes. La FSFM comporte différents organes qui sont : l'assemblée des délégués, le comité, la direction, l'organe de contrôle, la gérance et les commissions techniques (élevage, approbation et concours, commercialisation, finances, sport).

De nombreuses tâches lui incombent. Elle établit le programme d'élevage, le règlement du livre généalogique et s'occupe de la gestion de celui-ci. Elle distribue les différents documents liés à l'élevage (cartes de saillie, papiers d'identité...) (*voir annexes 11 et 12*). Elle organise également l'approbation des étalons, des épreuves de performances et des concours. Auparavant, ces tâches étaient réalisées par le Haras fédéral. Mais en 1994, les

autorités fédérales décidèrent de ne plus autant s'impliquer dans la gestion de l'élevage chevalin (Franches-Montagnes, Demi-sang et Haflinger).

La FSFM cherche à promouvoir les ventes, en particulier en présentant le Franches-Montagnes lors de certaines manifestations. Elle était par exemple présente au dernier Salon du cheval à Paris (du 1^{er} au 9 décembre 2001). Enfin, elle propose des conseils aux éleveurs en matière d'élevage, de formation et de commercialisation des chevaux.

II. LE HARAS NATIONAL D'AVENCHES

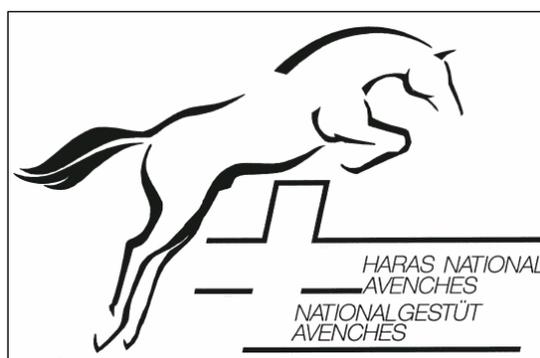
II-1. La création du Haras

A la fin du XIX^{ème} siècle, un certain nombre d'étalons étaient importés grâce à de l'argent fédéral. Mais les résultats obtenus au niveau de l'élevage n'étaient pas ceux espérés. Des crédits furent alors attribués pour la création d'une ferme pour poulains à Thoune. Tous les ans, une vingtaine de poulains sélectionnés étaient achetés afin d'être élevés dans les meilleures conditions. En 1874, un arrêté fédéral prévoit la construction d'une station d'étalons, l'ERPA (établissement fédéral pour la gestion des chevaux), toujours à Thoune. Mais, pour les poulains, leur nombre n'était pas suffisant pour favoriser l'élevage sur le long terme. La ferme disparut en 1882.

Comme les objectifs n'étaient toujours pas au rendez-vous, le 1^{er} juillet 1898, les autorités fédérales décidèrent de la création d'un dépôt d'étalons et de poulains à Avenches. Un premier crédit de 372 000 CHF fut alloué pour l'achat du terrain, des clôtures et d'une écurie pour les poulains. L'année suivante, 620 000 CHF furent attribués à la construction du dépôt d'étalons comprenant un bâtiment administratif, des écuries, un manège, des logements et des ateliers. En 1900, 95 000 CHF supplémentaires furent concédés. Enfin, le 2 avril 1901, les étalons fédéraux étaient transférés de Thoune à Avenches.

En 1927, le dépôt achète pour la première fois dix poulinières Franches-Montagnes. Le Haras fédéral est né. A l'époque, les objectifs d'élevage étaient doubles. Il s'agissait de produire à la fois un cheval de selle et de carrosse et un cheval de trait.

II-2. Le Haras aujourd'hui



Le Haras a toujours joué un rôle clef pour l'élevage du Franches-Montagnes. Dans les années soixante, il possédait près de la moitié des étalons d'élevage de cette race ainsi que quelques excellentes juments. Mais aujourd'hui, le Haras a vu ses prérogatives réduites. L'Etat s'est fortement désengagé de l'élevage chevalin. En effet, en 1994, le Conseil fédéral a décidé de réorganiser le Haras et privatiser le vaste domaine agricole attenant. C'est maintenant l'IENA (Institut Equestre National Avenches) qui occupe ces terrains. Il dispose d'installations modernes qui permettent l'organisation de manifestations équestres de toutes natures dans d'excellentes conditions : courses de trot ou de galop, compétitions de dressage, de concours complet, de saut d'obstacles, d'attelages... Une collaboration privilégiée a cependant été mise en place avec l'IENA.

Si la gestion du Stud-Book a été transférée à la FSFM, le Haras a conservé une large palette d'activités, en grande partie centrées autour du Franches-Montagnes. Il possède soixante-deux étalons Franches-Montagnes, vingt-deux étalons Demi-sang et cinq étalons Baudets pour la production mulassière. Ces étalons sont mis à la disposition des éleveurs au sein de plus de trente stations de monte. Il dispose également d'un stock de semence congelé pour quarante étalons. De plus, il garde une jument Franches-Montagnes, huit juments Demi-sang et une ânesse. Elles sont employées comme receveuses lors de transferts d'embryon et sont utilisées pour les essais de fécondité, la formation. Quant aux six hongres du Haras, ils servent à la formation du personnel.

Les infrastructures et les compétences du Haras permettent le déroulement des épreuves de sélection des étalons Franches-Montagnes (test des quarante jours). La promotion de cette race, en Suisse ou à l'étranger, fait partie de ses objectifs. Un équipage était par exemple présent lors de la Route du Poisson en septembre 2001 en France. Il a terminé

second du classement général. De plus, il s'est vu décerner le prix santé qui récompense l'équipe dont les chevaux récupèrent le mieux et qui ont le moins de problèmes de santé.

Des activités variées se déroulent au sein du Haras. Dans le cadre du centre de reproduction, agréé par l'Union Européenne, de nombreuses études sont menées en partenariat avec des unités de recherche. Le Haras développe, applique et diffuse les techniques et méthodes dans les domaines liés à la production chevaline. Il dispose aussi d'une forge, de l'atelier du sellier et de l'atelier du charron. Ces artisans très actifs maintiennent des savoir-faire rares.

Le Haras propose de multiples services, en particulier dans les domaines de la formation et du développement. En 1998, le Haras fédéral devient Haras national, adoptant le rôle de centre de compétence pour la garde et l'élevage du cheval. Il offre les services d'un bureau de conseils pour tout ce qui est en rapport avec la garde et l'élevage du cheval. Le Haras améliore la compétitivité de l'élevage grâce à la formation des producteurs, la valorisation des produits, la fourniture de services et d'infrastructures, la mise à disposition de reproducteurs sélectionnés.

III. LE MARCHE-CONCOURS NATIONAL DE SAIGNELEGIER

III-1. La naissance du Marché-Concours

En 1897, l'assemblée de la Société d'Agriculture régionale décida de la création d'une foire agricole à Saignelégier. Il s'agissait de valoriser les productions agricoles de la région. A cette époque, l'élevage chevalin était en crise. Les éleveurs désiraient réunir beaucoup de chevaux et les meilleurs d'entre-eux afin de montrer leurs qualités et ainsi favoriser les ventes sur le plan national. Ils étaient soutenus par les autorités cantonales qui voulaient organiser au mieux l'élevage chevalin. Celui-ci avait été troublé par la réalisation de croisements divers et par des importations non contrôlées.

L'exposition agricole des 28, 29 et 30 août 1897 à Saignelégier avait regroupé un grand nombre d'animaux sur le champs de foire : 200 chevaux, plus de 100 bovins et du petit bétail. Plus d'un millier de personnes s'était déplacé pour l'occasion. A cette époque, ces exposition attiraient toujours de nombreux visiteurs. Le samedi, les animaux furent évalués et classés par des experts. Une fête champêtre eût lieu le dimanche. Et les courses se déroulèrent

le lundi. On procéda également à la remise des récompenses. Le préfet Jobin fit le premier discours de l'histoire du Marché-Concours. Les résultats financiers furent modestes mais il fut décidé de réitérer la foire en 1899.

La deuxième exposition agricole se tint les 12, 13 et 14 août 1899. Les animaux présentés furent moins nombreux. Cependant, le programme s'était étoffé. Il comprenait un cortège qui traversa les rues du village, ainsi que des courses de trot attelé et des courses montées. Six fanfares furent au rendez-vous de la fête champêtre. Mais le bilan financier fut lourd. On décida que l'édition suivante serait plus simple.

La Société d'Agriculture désirait laisser l'opportunité à chaque commune du district d'organiser l'exposition agricole. Cependant, il fut décidé qu'encore une fois ce serait Saignelégier qui organiserait l'exposition. Ce sont les 5 et 6 août 1901 que se déroula le premier véritable Marché-Concours. Les chevaux étaient les seuls animaux présentés. 396 chevaux étaient inscrits sur le catalogue de l'exposition, mais ce sont près de 512 qui s'y retrouvèrent. Il n'y eut ni courses ni cortège. Mais la longue série des Marché-Concours ne faisait que commencer.

III-2. Son évolution

A partir de 1902, on décide de finalement rester à Saignelégier pour toutes les éditions qui sont maintenant prévues annuellement. Pendant de longues années, d'autres animaux furent présents même si l'exposition équine prévalait. Cependant, en 1903, les fonds nécessaires à l'organisation ne purent pas être réunis. Mais un autre problème matériel se posait. Aucune structure ne permettait d'abriter les chevaux et les hommes. La Société d'Agriculture fit pression pour la construction d'un bâtiment. Début 1904, l'assemblée communale de Saignelégier vota un crédit de 30 000 CHF. La construction débuta au printemps. Lors du Marché-Concours de 1904, on inaugura la halle-cantine à peine terminée. Bâtiment imposant, la halle-cantine et son annexe (construite plus tard) abrite près de 450 chevaux ainsi que quelques milliers de personnes. Elle donna une nouvelle impulsion à la manifestation. Progressivement, l'exposition de chevaux prenait le pas sur les autres.

Photo 11 : la halle-cantine de Saignelégier



Le Marché-Concours devint une manifestation d'importance au niveau national. Le nombre de ventes réalisées fit du Marché-Concours un passage obligé pour le commerce des chevaux. Il va également être un lieu privilégié pour les hommes politiques. De nombreux discours seront prononcés. De plus, la question jurassienne fut souvent au cœur du débat. Doté d'une forte identité régionale, le canton du Jura n'a vu le jour qu'en 1979.

Peu à peu, les courses vont réapparaître, sous des formes diverses : courses campagnardes, courses de chars attelés à quatre chevaux de front... En 1935 se déroule le premier grand cortège avec des thèmes liés au terroir. Durant l'entre-deux-guerres le Marché-Concours prend une nouvelle dimension : les chevaux du Jura se sont améliorés, les autres races équines suisses ont disparu.

En 1942, la manifestation accueillit 40 000 visiteurs. En 1976, un nouvel hippodrome fut inauguré. A la fin des années soixante-dix, les organisateurs choisirent de nouer des liens privilégiés avec les autres cantons helvétiques. Fribourg fut le premier canton invité comme hôte d'honneur en 1980. Tous les ans, un canton différent est donc invité. Parfois, ce sont les régions frontalières qui sont conviées. Ce fut par exemple le cas du département du Doubs ou du Territoire de Belfort.

Depuis 1904, le Marché-Concours s'est déroulé tous les ans, à l'exception des années 1914, 1915 et 1918. Il a joué un rôle primordial sur l'évolution et la sélection du cheval

Franches-Montagnes. En effet, en tant que marché important, on pouvait juger des désirs des acheteurs et orienter l'élevage dans cette voie. Aujourd'hui, peu de ventes se concluent lors du marché. Par contre, des contacts se nouent, des chevaux sont repérés. Les transactions se feront ultérieurement.

III-3. Un week-end au Marché-Concours



Le Marché-Concours a lieu le deuxième week-end du mois d'août. Il s'agit d'un événement clef dans la vie économique et culturelle jurassienne. Il est précédé par la semaine du cheval. Il débute par une soirée musicale le vendredi soir et se termine le dimanche en fin d'après-midi. Si le programme est maintenant bien établi, chaque année offre sa touche personnelle. En 2001 et pour la première fois, le Haras national d'Avenches était présent.

Les choses « sérieuses » débutent le samedi matin. Près de 400 chevaux sont présentés à la halle-cantine. Quelques Demi-sang sont également au rendez-vous. Certains sont proposés à la vente. D'autres classés par catégories sont évalués par un jury qui établira un classement. Les poulains Franches-Montagnes sont observés avec soin par les connaisseurs. En fin de matinée, les élèves-étalons sont présentés en main. En début d'après-midi, c'est au tour des étalons d'être présentés au public. Cette année restera dans les mémoires car les étalons du Haras étaient aux côtés des étalons privés.

Ensuite, le quadrille campagnard déroule sa reprise. Il s'agit d'un enchaînement de figures effectué en musique par quatre meneurs (attelages à deux chevaux) et huit jeunes filles montant à cru. L'objectif initial de cette création était de promouvoir la race Franches-Montagnes en montrant sa maniabilité. D'abord uniquement attelé en 1967, ensuite monté, le

quadrille ne devint mixte qu'à la fin des années soixante-dix. Des représentations ont également lieu lors d'autres manifestations équestres afin de présenter la race suisse.

L'après-midi est ensuite consacré aux courses, officielles avec pari mutuel et campagnardes. Les courses campagnardes sont de deux ordres : montées et attelées. Dans les courses montées, les cavaliers, répartis par tranches d'âge, parcourent au grand galop la piste de l'hippodrome. Ils sont en costume du pays, juchés sur des Franches-Montagnes et obligatoirement à cru ! Les courses attelées non officielles sont également réservées aux Franches-Montagnes. Elles sont de deux types et très impressionnantes. Le premier correspond à la course de chars romains à deux chevaux. Les meneurs, en tenue assortie à l'attelage, lancent leurs chevaux à vive allure sur la piste. Puis, c'est au tour des chars à plateau d'apparaître. Cette fois, ce sont quatre chevaux attelés de front qui doivent réaliser deux tours.

Photo 12 : char romain à deux chevaux au Marché-Concours 2000



Le dimanche matin, on peut assister à la grande parade des 400 chevaux. Tous les chevaux présentés le samedi défilent en main sur l'esplanade de l'hippodrome, le tout en musique. Le quadrille campagnard fait une présentation le matin et une l'après-midi. Celui-ci débute d'ailleurs par le grand cortège folklorique. Il regroupe les différents invités du Marché-Concours. Il se termine par l'attelage de poulains de Denis Boichat. Tous les ans, cet éleveur nous démontre ses talents de dresseur et sa patience. Des poulains de l'année sont attelés ensemble. Ils réalisent un tour au pas et un second au galop, le tout s'effectuant dans le calme et l'ordre. En 2000, huit poulains furent attelés ensemble !

Le reste de l'après-midi est entièrement consacré aux courses campagnardes. En plus des types déjà présentés, le dimanche s'enrichit de deux autres courses. On peut voir une course à un cheval attelé à une voiture à quatre roues, au trot. Notons que la grelotière est obligatoire ! Le clou du spectacle est la course de chars romains à quatre chevaux, le tour de présentation se déroulant sur la musique du film *Ben Hur*.

Grande fête populaire, le Marché-Concours réunit professionnels et amoureux du cheval Franches-Montagnes. Moment incontournable dans la vie du Jura, il réunit au mois d'août plusieurs dizaines de milliers de personnes.

IV. LE FRANCHES-MONTAGNES EN FRANCE

IV-1. Quelques mots sur le Franches-Montagnes en Europe

La race Franches-Montagnes est très diversement connue à travers l'Europe en dehors de son pays d'origine. En Allemagne, ses amateurs sont nombreux. De plus, les chevaux importés restent compétitifs au niveau des tarifs avec ceux nés en Allemagne. L'Italie comporte un grand nombre de Franches-Montagnes. C'est en majeure partie dû à Monsieur Ortalli. Durant les années soixante-dix, les Italiens recherchèrent des chevaux adaptés à la production de poulains de boucherie. Monsieur Ortalli se dirigea vers le Franches-Montagnes en raison de sa bonne adaptation aux conditions locales d'élevage. En effet, sur près de mille hectares situés dans les Appenins, il élève des chevaux en semi-liberté, en groupes constitués d'une vingtaine de juments et d'un étalon. Le Franches-Montagnes répond particulièrement bien aux exigences de ce type d'élevage : excellente fécondité, adaptation à cette zone montagnaise, caractère facile et poids important des carcasses de poulains. Monsieur Ortalli a fait connaître le Franches-Montagnes dans la péninsule, et pas uniquement dans le secteur de la boucherie. Il est à l'origine de l'Association italienne des éleveurs de Franches-Montagnes. Aujourd'hui, l'Italie compte des étalons dans pratiquement toutes ses provinces.

IV-2. Recensement des Franches-Montagnes se trouvant en France

IV-2-1. Pourquoi effectuer cette étude ?

En France, en dehors du milieu de l'attelage, cette race ne dispose pas d'une grande notoriété. Le Franches-Montagnes ne fait pas partie des quarante-deux races reconnues par les Haras nationaux français. Ainsi, on ne sait pas avec précision combien de Franches-

Montagnes vivent actuellement en France. Dans un article datant de février 1999 (17), on parle d'une dizaine de représentants. Par contre, dans un article de mars 2000 (14), Monsieur Laurent Dion, éleveur, estimait pour sa part entre 100 et 150 le nombre de Franches-Montagnes sur le territoire. C'est pourquoi, en raison à la fois du faible effectif et de la méconnaissance de celui-ci, il m'a semblé indiqué d'essayer de recenser un maximum de chevaux.

IV-2-2. La réalisation de l'étude

Le principe est de joindre les propriétaires par courrier. Ainsi, les gens ne sont pas dérangés. Ils choisissent librement de répondre ou non au questionnaire. Ils disposent de temps pour le faire. Chaque envoi comprend une fiche de renseignements (*voir annexes 13 et 14*), une enveloppe affranchie à mon adresse et une lettre manuscrite d'explication.

Les différentes sources d'adresses sont constituées par le catalogue des étalons, le recueil d'élevage 1999-2000, la liste des chevaux exportés (entre le 30/06/2000 et le 30/06/2001) fournie par la FSFM, et par les propriétaires déjà contactés (question 11 de la fiche de renseignements).

Au total, 82 courriers ont été envoyés, j'ai reçu 58 réponses soit un taux de retour de 70,7%.

IV-2-3. Résultats de cette étude

Toutes les fiches renvoyées ne sont pas complètes. C'est pourquoi le nombre de résultats pris en compte sera précisé à chaque fois. Les pourcentages exprimés servent d'indication au lecteur. L'objectif est de tenter de fournir une vue d'ensemble et non de donner une interprétation statistique. Les 58 fiches se décomposent en 54 fiches « modèle particulier » (*voir annexe 13*) et en 4 fiches « modèle éleveur » (*voir annexe 14*). 126 chevaux de plus d'un an et quinze poulains ont été recensés.

Tableau 26 : répartition par sexe et par âge des chevaux recensés en France

| | Hongres | Juments | Entiers |
|-----------------|---------|---------|---------|
| 1 à 2 ans | 4 | 3 | - |
| 3 ans | 9 | 3 | - |
| 4 ans | 9 | 5 | - |
| 5 ans | 5 | 5 | - |
| 6 à 10 ans | 9 | 17 | - |
| 11 à 15 ans | 9 | 9 | - |
| 16 à 20 ans | 2 | - | - |
| plus de 20 ans | 1 | - | - |
| âge indéterminé | 15 | 15 | 6 |
| <i>Total</i> | 63 | 57 | 6 |

Trois étalons approuvés à la monte se trouvent en France : Edimbourg dans les Ardennes, Lacoste en Haute-Savoie et Empereur-du-Maupas dans le Jura. L'ensemble des chevaux se répartissent dans trente-deux départements (*voir annexe 15*). On pourra tout de même noter une concentration importante de chevaux dans des départements de l'Est de la France, c'est-à-dire assez proches de la Suisse.

Tableau 27 : répartition par couleur de robe des chevaux recensés

| | Nombre | Pourcentage |
|--------------------|--------|-------------|
| Bai | 73 | 81,1 |
| Alezan | 12 | 13,3 |
| Alezan crins lavés | 4 | 4,5 |
| Gris | 1 | 1,1 |
| <i>Total</i> | 90 | 100 |

La **première question** est relative à la manière dont les propriétaires ont découvert cette race. Les réponses se répartissent de la manière suivante pour les 56 personnes ayant répondu (parfois plusieurs réponses ont été données) :

- Par des amis (meneurs le plus souvent) : 17
- Lors de manifestations liées à l'élevage (Salon du Cheval, Marché-Concours...) : 13
- Par la presse spécialisée : 8
- Personnes de nationalité suisse ou vivant à proximité de la Suisse : 10
- Lors de compétitions d'attelage : 5
- Autres : 8

On peut noter le rôle prépondérant lié aux amis qui connaissent déjà cette race. Cependant, les manifestations d'élevage et la presse permettent également de présenter à la fois la morphologie et les utilisations d'une race chevaline. Des contacts sont pris par les personnes intéressées (directement ou par courrier), et aboutissent potentiellement à l'acquisition d'un cheval. Pour les organisations liées au Franches-Montagnes, il est intéressant de savoir que la communication autour de cette race porte ses fruits.

La **deuxième question** concerne les raisons qui expliquent l'achat d'un Franches-Montagnes. 47 personnes ont justifié leur choix. Bien-sûr, plusieurs caractéristiques pouvaient intéresser les futurs propriétaires (88 réponses).

L'ensemble des motifs est ici repris :

Σ Termes liés à l'utilisation : 22 (25% des motifs indiqués)

- Cheval adapté à l'attelage (loisir ou compétition) : 11
- Cheval polyvalent selle/attelage : 8
- Randonnée : 2
- Cheval de loisir : 1

Σ Termes liés à la morphologie : 14 (15,9%)

- Robustesse : 4
- Modèle, morphologie, beauté : 10

Σ Termes liés au caractère : 29 (32,9%)

- Docilité, gentillesse : 11
- Calme, «bien dans sa tête», «froid», bonne volonté, fiabilité : 18

Σ Rusticité : 5 (5,7%)

Σ Hasard, opportunité : 3 (3,4%)

Σ Autres : 15 (17,1%)

On observe les critères de sélection du Franches-Montagnes. L'image de ce cheval correspond aux buts recherchés par les éleveurs. Pour savoir si les résultats obtenus sont en adéquation avec les souhaits des futurs propriétaires, il faut s'intéresser aux réponses des

questions 6 et 7 (questions 5 et 6 des fiches « éleveurs »), c'est-à-dire quels sont les qualités et défauts des Franches-Montagnes qu'ils possèdent.

En ce qui concerne les qualités de leur(s) cheval(aux), 55 propriétaires ont donné 174 motifs de satisfaction :

ΣTermes liés à l'utilisation : 6 (3,4%)

- Polyvalence selle/attelage : 6

ΣTermes liés à la morphologie : 13 (7,5%)

- Robustesse : 7

- Modèle, beauté : 6

ΣTermes liés au caractère : 95 (54,6%)

- Gentillesse, docilité, affectueux, douceur : 43

- Calme, «bien dans sa tête», «froid», bonne volonté, fiabilité : 52

ΣRusticité : 14 (8,1%)

ΣAllures : 10 (5,8%)

ΣEnergique : 6 (3,4%)

ΣPuissant : 4 (2,3%)

ΣAutres : 26 (14,9%)

On retrouve ici les souhaits exprimés lors de l'achat du cheval. Le caractère occupe la première place des motifs de satisfaction, loin devant les autres qualités exprimées. Plusieurs propriétaires ont même souligné la douceur de leur cheval avec les enfants. La sélection menée à ce niveau depuis de longues années répond apparemment aux vœux des utilisateurs.

Il faut maintenant confronter ces résultats plutôt encourageants avec les défauts exprimés. Là encore, 55 propriétaires ont donné leur avis. Il est étonnant de noter que 19 d'entre-eux (un peu plus d'un tiers) ne trouvent aucun défaut à leur cheval. Pour les autres propriétaires, les 49 réponses se répartissent de la manière suivante :

ΣTermes liés à la morphologie : 6 (12,2%)

ΣTermes liés au caractère : 11 (22,5%)

- Assez têtu, caractère marqué : 8

- Plutôt peureux : 3

ΣGourmandise, tendance à l'embonpoint : 7 (14,3%)

ΣAllures : 7 (14,3%)

Σ« Manque de sang » : 5 (10,2%)

ΣAutres : 13 (26,5%)

En comparant qualités et défauts, on retrouve les allures dans les deux cas. Cela est lié à la fois à la variabilité individuelle (allures plus ou moins brillantes) et à l'usage du cheval. Le niveau d'exigence n'est pas le même pour un cheval destiné à l'attelage de compétition ou aux loisirs. De plus, les lignées les plus modernes de Franches-Montagnes disposent souvent de meilleures allures. On peut faire le même constat avec les termes opposés énergique/« manque de sang ». Aucun propriétaire n'a parlé d'agressivité ou de comportement dangereux, même si, bien sûr, certains chevaux sont plus difficiles que les autres.

De manière générale, les propriétaires ont trouvé beaucoup moins de défauts que de qualités à leur(s) Franches-Montagnes. Il est vrai que l'on est moins objectif lorsqu'il s'agit de son animal. De plus, rares sont ceux ayant acquis un Franches-Montagnes par hasard. On essaie de choisir un cheval qui correspond le mieux aux attentes personnelles.

Les utilisations du Franches-Montagnes (**question 5ter**) sont de cinq grands ordres (voir tableau 28). Certains propriétaires l'emploient également plus ponctuellement pour le dressage ou la voltige. De plus, un cheval utilisé pour l'attelage, et notamment en compétition, est également travaillé sous la selle.

Tableau 28 : utilisations principales des Franches-Montagnes recensés

| | Nombre de propriétaires | Pourcentage |
|----------------------------------|-------------------------|-------------|
| Attelage de compétition | 13 | 24,5 |
| Attelage de loisir | 8 | 15,1 |
| Attelage et équitation de loisir | 21 | 39,6 |
| Equitation de loisir | 8 | 15,1 |
| Travail | 3 | 5,7 |
| <i>Total</i> | <i>53</i> | <i>100</i> |

On peut remarquer le fort pourcentage de personnes pratiquant l'attelage de compétition. Il s'agit d'un milieu assez restreint, les gens se connaissent bien. Il m'a été assez aisé d'obtenir les adresses des personnes concernées et ainsi d'avoir un grand nombre de réponses. Par contre, il est intéressant de noter que peu de personnes l'utilisent uniquement pour l'équitation. Deux hypothèses sont à envisager : soit le Franches-Montagnes n'est pas connu dans le milieu de l'équitation, soit il ne satisfait pas les cavaliers de loisirs. Cette étude et les commentaires contenus dans les fiches de renseignements me font plutôt penser qu'il s'agit de la première.

Mais un autre critère intervient, tout particulièrement dans le domaine du loisir. Le coût d'achat du cheval peut être un critère limitant le choix potentiel. Le Franches-Montagnes n'est pas un cheval particulièrement bon marché à l'achat, c'est-à-dire qu'il est aisé de trouver des individus d'autres races, moins onéreux. Cependant, on est en droit d'espérer certaines qualités d'un Franches-Montagnes (caractère facile par exemple). De plus, il est d'un entretien peu coûteux.

Les réponses de la **question 3** n'étaient pas très explicites concernant la différence éleveurs/particuliers. Je n'ai donc exploité que les données relatives au pays d'achat du cheval. Pour les chevaux achetés en Suisse, les prix indiqués tiennent compte des frais de douanes. Le tableau suivant regroupent donc les réponses aux **questions 3, 3 bis et 4**.

Tableau 29 : prix à l'achat, par tranches d'âge, des chevaux recensés (en francs français)

| | Nombre de données | Valeur maximale | Valeur minimale | Moyenne | Ecart-type |
|-------------------|-------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| De 6 mois à 2 ans | 5 6 | 18 480 <i>7 000</i> | 4 400 <i>5 000</i> | 11 496 <i>6 000</i> | 5 366 <i>1 000</i> |
| De 3 à 5 ans | 29 10 | 35 000 <i>35 000</i> | 9 900 <i>6 500</i> | 24 121 <i>22 050</i> | 5 356 <i>9 020</i> |
| De 6 à 10 ans | 2 10 | 35 000 <i>30 000</i> | 25 000 <i>12 000</i> | - <i>19 800</i> | - <i>6 258</i> |

Légende : les données en gras sont relatives aux chevaux achetés en Suisse

les données en italique sont relatives aux chevaux achetés en France

NB : les prix donnés en francs suisses ont été convertis en francs français au taux de 1CHF=4,4FF

Les données relatives aux chevaux de plus de dix ans n'ont pas été mentionnées car elles sont trop peu nombreuses.

Pour obtenir suffisamment de données, j'ai regroupé les données des chevaux de moins de trois ans. Cependant, ces informations ne sont pas interprétables : un cheval de deux ans est logiquement plus cher à l'achat qu'un poulain de six mois. Elles sont juste communiquées à titre indicatif. La seule catégorie où l'on peut vraiment établir une comparaison est celle des 3-5 ans. La moyenne est assez peu différente suivant le pays d'achat. Par contre, les prix pratiqués en Suisse sont beaucoup plus homogènes.

En ce qui concerne la formation des chevaux au moment de l'acquisition (**question 4 bis**), il faut examiner trois groupes distincts. Les chevaux de moins de trois ans ne sont pas débourrés. Les chevaux de plus de quatre ans étaient tous familiarisés à l'équitation et à l'attelage. Seul un propriétaire a indiqué que son cheval n'était pas formé à l'attelage. Enfin, concernant les chevaux de trois ans, sept propriétaires ont acquis des chevaux non débourrés. La formation de base du Franches-Montagnes comporte donc traditionnellement l'attelage.

Leur cheval actuel est leur premier cheval pour seulement neuf propriétaires (55 réponses aux **questions 9 et 10**). Par contre, ils ont pu acquérir plusieurs Franches-Montagnes. Seules quatre personnes ne possèdent qu'un seul cheval, toutes races confondues.

Les conditions de vie des Franches-Montagnes recensés sont assez semblables (**question 5bis**). Quarante-sept propriétaires ont leur(s) cheval(aux) chez eux. Les autres chevaux sont en pension soit dans un club (2), soit chez des particuliers (5). La grande majorité des animaux passe beaucoup de temps à l'extérieur. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'un cheval de loisir qui est rustique.

Tableau 30 : modes d'hébergement des Franches-Montagnes recensés

| | Nombre de chevaux | Pourcentage |
|-----------------------------------|-------------------|-------------|
| Pré | 21 | 23,3 |
| Pré/stabulation ou Pré/paddock | 6 | 6,7 |
| Pré/box ou Paddock/box | 58 | 64,4 |
| Box | 5 | 5,6 |
| Total | 90 | 100 |

De plus de nombreux propriétaires possèdent plusieurs chevaux. L'entretien de box réclame beaucoup de temps et est assez onéreux. Les chevaux s'y ennuiement facilement s'ils travaillent peu. Le pré est certainement la solution la plus agréable, que ce soit pour les propriétaires ou pour les chevaux.

Pour être complet dans la présentation des résultats de cette étude, il faut signaler que tous les éleveurs ont commencé par élever une autre race que le Franches-Montagnes (**question 7 fiche éleveur**).

A l'avenir, le Franches-Montagnes est certainement amené à se développer en France, notamment dans le créneau de l'équitation de loisir où il est méconnu, à tort. De plus, une association française doit prochainement voir le jour au début de l'année 2002. Elle permettra de faire découvrir cette race aux côtés de la FSFM. Certains propriétaires désirent également que la race Franches-Montagnes soit reconnue par les Haras nationaux. Outre le regain de notoriété suscité, cela offrirait la possibilité de participer aux compétitions destinées aux jeunes chevaux.

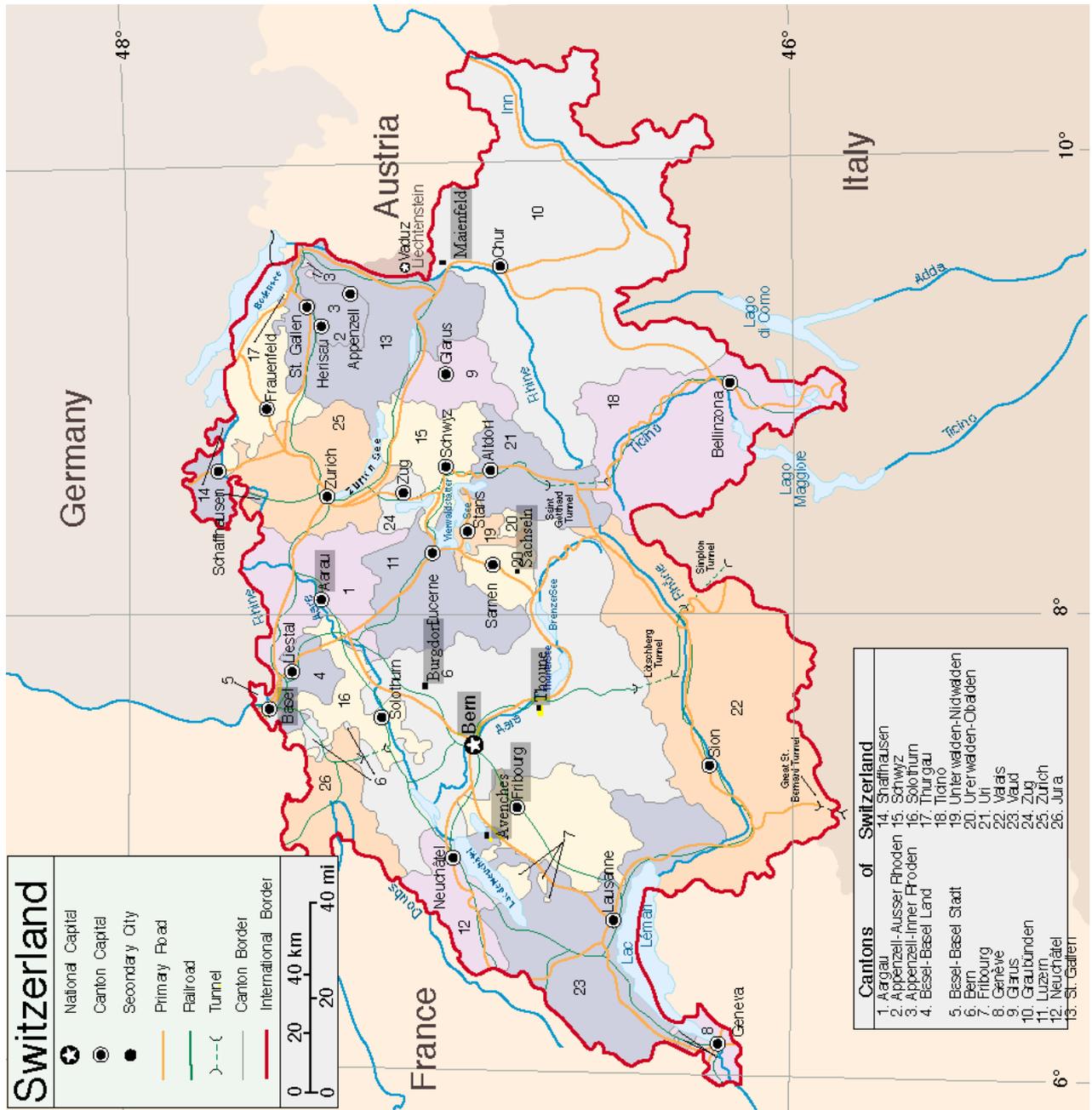
CONCLUSION

Race née il y a plus d'un siècle dans le Jura suisse, le Franches-Montagnes est aujourd'hui une race homogène, malgré de multiples apports de sang extérieur. Il est capable de répondre aux exigences des meneurs, qu'ils soient compétiteurs de haut niveau ou débutants. Il satisfera également les cavaliers d'extérieur qui recherchent en priorité une monture sûre. Avec les précautions habituelles liées à tout cheval, il pourra également être utilisé par les enfants.

Polyvalent, gentil, le Franches-Montagnes est avant tout un cheval élevé pour une utilisation « loisir ». Les résultats semblent au rendez-vous : il ravit la plupart de ceux qui le côtoient. A vous de l'essayer !

Annexe 1 : carte des cantons de la Confédération Helvétique

NB : les lieux cités dans la thèse sont surlignés en gris



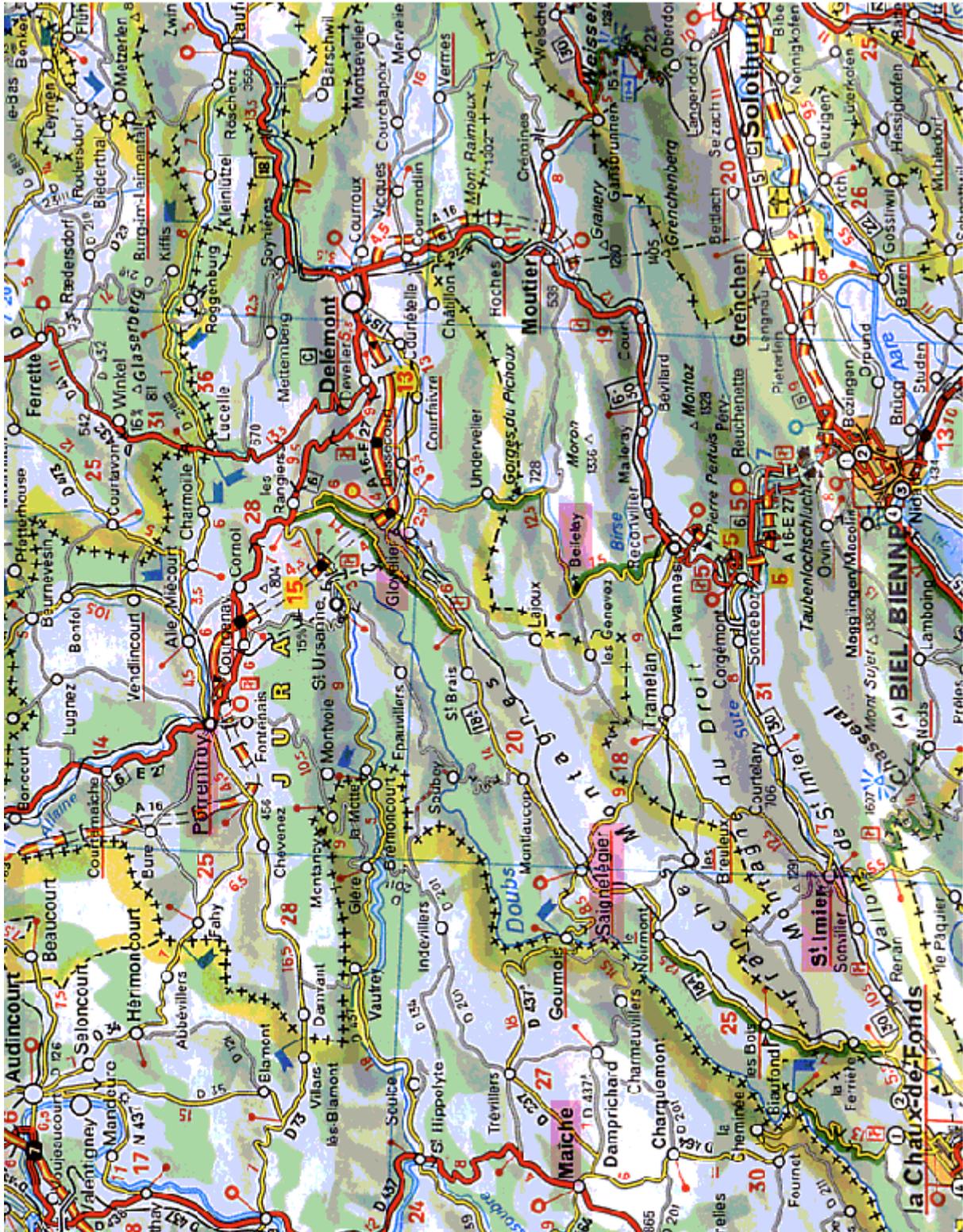
©1992 Magellan GeographixSM Santa Barbara, CA (800) 929-4627

Annexe 2 : liste des cantons suisses

| | NOM | LANGUE(S) UTILISEE(S) |
|----|-----------------------|-------------------------------|
| 1 | Aargau | allemand |
| 2 | Appenzell-Ausserhoden | allemand |
| 3 | Appenzell-Innerrhoden | allemand |
| 4 | Bâle-Campagne | allemand |
| 5 | Bâle-Ville | allemand |
| 6 | Berne | allemand et français |
| 7 | Friburg | français et allemand |
| 8 | Genève | français |
| 9 | Glarus | allemand |
| 10 | Grisons | allemand, romanche et italien |
| 11 | Lucerne | allemand |
| 12 | Neuchâtel | français |
| 13 | St. Gallen | allemand |
| 14 | Schaffhausen | allemand |
| 15 | Schwyz | allemand |
| 16 | Soleure | allemand |
| 17 | Thurgau | allemand |
| 18 | Tessin | italien |
| 19 | Nidwalden | allemand |
| 20 | Obwalden | allemand |
| 21 | Uri | allemand |
| 22 | Valais | français et allemand |
| 23 | Vaud | français |
| 24 | Zug | allemand |
| 25 | Zürich | allemand |
| 26 | Jura | français |

Annexe 3 : carte du canton du Jura

NB : les lieux cités dans la thèse sont surlignés en rose

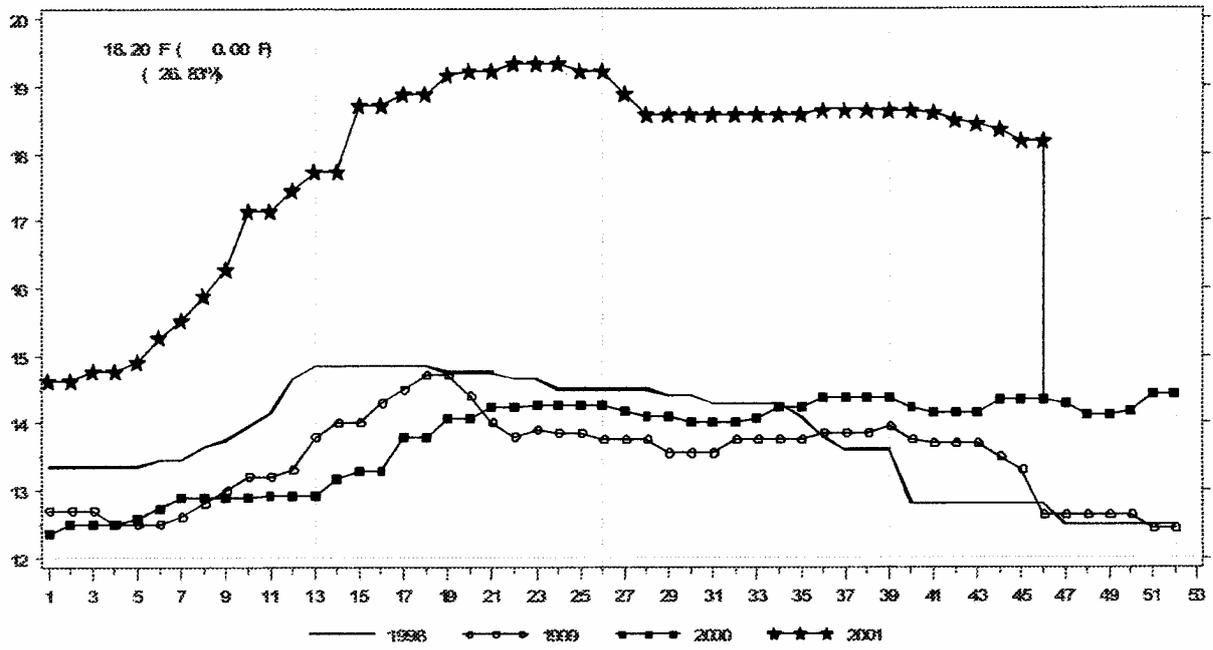


Annexe 4 : liste des abréviations concernant les races de chevaux

| ABREVIATION | RACE |
|-------------|--------------------|
| CH | Demi-sang suisse |
| DSS | Demi-sang suédois |
| FM | Franches-Montagnes |
| PS | Pur-sang anglais |
| PSA | Pur-sang arabe |
| SF | Selle français |
| TR | Trakehner |

Annexe 5 : évolution des cours de la viande de poulain (moins de 24 mois) de race lourde de janvier 1999 à novembre 2001, en France

**COTATION HEBDOMADAIRE FRANCAISE DES POULAINS
(DE MOINS DE 24 MOIS) RACES LOURDES - QUALITE BONNE**
SEMAINE 46 DU 12/11/01 AU 18/11/01 OFIVAL



**PROGRAMME DE TRAVAIL
(MATIERE DE FORMATION)
DU TEST EN STATION DES ETALONS FM**

22.01.2001 – 03.03.2001

Durée : 40 jours (1 jour de chargement et de voyage, 1 jour d'examen, 5 jours de repos, 33 jours de travail et de formation selon le concept suivant).

Groupe 1 : pendant les deux premières semaines : seulement formation en attelage
pendant les deux semaines suivantes : seulement formation en équitation
ensuite : changement journalier

Groupe 2 : pendant les deux premières semaines : seulement formation en équitation
pendant les deux semaines suivantes : seulement formation en attelage
ensuite : changement journalier

L'entraînement contient des éléments de Gymkhana, qui permettent d'apprécier spécialement le caractère et l'aptitude à l'apprentissage.

Semaines 1 et 2

Groupe 1 : Formation en attelage :
- travail à la longe
- harnacher / atteler
- atteler à deux avec maître d'école
(jeune étalon à droite et à gauche)
- attelage à un, au pas et au trot

Groupe 2 : Formation en équitation :
- travail à la longe
- seller / monter à cheval
- monter en avant dans toutes les allures
- serpentines
- voltes
- demi-tour sur les épaules

Semaines 3 et 4

Comme les semaines 1 et 2 mais vice-versa

Semaine 5

1 jour de formation en équitation / 1 jour de formation en attelage

- Formation en attelage :
- attelage à deux avec maître d'école (jeune étalon à droite)
 - attelage à deux avec maître d'école (jeune étalon à gauche)
 - attelage à un (arrêter, tirer, démarrer)
 - voltes
 - transitions
 - attelage à un sur la route
 - tous les changements
- Formation en équitation :
- changements dans les diagonales
 - voltes
 - serpentines
 - changements d'allures
 - passages de perches
 - départ au galop
 - petits sauts (croisillons jusqu'à 50 cm)

Semaine 6

- Formation en attelage :
- répétition générale
 - comme la 5^{ème} semaine
 - préparation au test final
- Formation en équitation :
- répétition générale
 - comme la 5^{ème} semaine
 - saut (60 cm)
 - préparation au test final

Test final, 03.03.2001
Au Haras national, 1580 Avenches, selon programme prévu

Annexe 7 : critères de sélection des étalons

| Age/Admission | Déroulement | Documents nécessaires | Coûts à la charge de | Experts | Caractéristiques | Exigences/points/résultats | Droit de recours |
|---|--|---|--------------------------|---|---|---|---|
| <p>I. Appréciation de l'extérieur</p> <p>3 ans au moins</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▫ Place centrale avant la saison de monte, publié à temps par la Fédération. ▫ Conduite de la description linéaire ▫ Présentation cheval posé, ainsi qu'à la main dans un triangle au pas et au trot ▫ Echelle des notes 1-9 | <ul style="list-style-type: none"> ▫ Papier d'identification original ▫ Carnet de vaccination (selon règlement FSSE) ▫ Certificat de performance (selon directives Commission d'élevage) ▫ certificat sanitaire (selon directives Commission Vétérinaire) | Propriétaire de l'étalon | Commission d'approbation | <p>1. Impression générale</p> <p>2. Conformation</p> <p>3. Allures</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▫ Aucune caractéristique avec une note inférieure à 5 ▫ Les étalons ayant une robe baie, noire ou alezane seront favorisés ▫ Somme des 3 remarques <18 → 0 point de cat. de 18 à 24 → 1 pt cat. de 24 à 27 → 2 pts cat. | <p>Le même jour sur place.</p> <p>Les étalons ont la possibilité d'être présentés une deuxième fois.</p> <p>Après la 2^{ème} fois : recours selon statuts de la Fédération</p> |
| <p>II. Examen clinique</p> <p>3 ans au moins</p> <p>En I : 1 point de catégorisation au moins (extérieur ≥ 18 points)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▫ Avant l'EPE I dans une clinique désignée par la Commission vétérinaire <p>Exceptions : à un autre moment, par un vétérinaire agréé par la Commission vétérinaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▫ Radiographies des naviculaires (de devant, de côté, de la tangente) ▫ Autres documents selon directives de la Commission vétérinaire dépendant des résultats de l'examen | Propriétaire de l'étalon | Commission vétérinaire | <p>Selon procès-verbal (voir tableau 22)</p> | <p>Résultat :</p> <p>Admission à l'élevage</p> <p>Pas admis à l'élevage</p> | <p>En cas d'échec (résultat : « pas admis pour l'élevage »), l'étalon peut être présenté une 2^{ème} fois. Après la 2^{ème} fois : recours selon statuts de la Fédération</p> |
| <p>III. Epreuve de performance</p> <p>a) EPE – test en station</p> <p>3 à 4 ans</p> <p>En I : 1 point de catégorisation au moins</p> <p>En II : « Admission à l'élevage »</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▫ Durée : 40 jours, répartis en période d'entraînement et en test final ▫ Etablissement du plan d'entraînement par la Direction d'entraînement en accord avec la Commission d'élevage, contenant les éléments appropriés montrant la prédisposition des chevaux ▫ Durant l'EPE I contrôle vétérinaire : des traitements avant l'EPEI doivent être annoncés à la Direction d'entraînement et au vétérinaire responsable ▫ En cas de problème de santé ou d'apparition de tares ainsi que d'autres complications imprévues → disqualification de l'étalon concerné. Responsable : Direction d'entraînement et vétérinaire après entente avec la Commission d'élevage de la FSFM <p>test de dopage possible (selon règlement FSSE)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▫ Original du certificat d'origine ▫ Carnet de vaccination ▫ Certificat CEM (selon directives de la Commission vétérinaire) ▫ Autres certificats sanitaires de la Commission vétérinaire | Propriétaire de l'étalon | <p>La Commission d'élevage désigne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Direction de l'entraînement - les experts pour le test final | <p>Évaluation</p> <p>par des experts au test</p> <p>Caractéristiques</p> <p>Pondération indice attelage</p> <p>Pondération indice équitation</p> <p>Caractère</p> <p>Disposition à apprendre</p> <p>Aptitude à la performance</p> | <p>Résultat :</p> <p>Indice total de 90 à 120 → 1 pt cat</p> <p>Indice total + 120 → 2 pt cat</p> <p>Condition :</p> <p>pas d'indice partiel <75</p> <p>ou</p> <p>si indice partiel en équitation ≤ 75 répétition de l'épreuve</p> <p>si indice partiel en attelage ≤ 75 répétition de l'épreuve ou être classé la même année à la finale</p> <p>Promotion CH Attelage</p> | <p>Tout recours exclu</p> <p>L'épreuve ne peut être répétée qu'une seule fois</p> |

| Age/Admission | Déroulement | Documents nécessaires | Coûts à la charge de | Experts | Caractéristiques | Exigences/points/résultats | Droit de recours |
|---------------|--|-----------------------|----------------------|---------|---|----------------------------|------------------|
| | <p>le 1^{er} jour, contrôle de l'état de formation. Ensuite entraînement selon le plan d'entraînement, la forme journalière et l'état de formation</p> <p>▫ Décision sur le déroulement du test final par la Commission d'élevage en entente avec la Direction d'entraînement</p> <p>▫ Appréciation des étalons lors du test final indépendamment de celle de l'entraînement</p> <p>▫ Echelle des notes 1-9</p> <p>▫ Pondération des notes</p> <p>▫ Les notes seront données durant l'EPE1 : information des notes pondérées pour le classement inter-médaire</p> <p>▫ Après l'EPE 1 : calcul des indices</p> <p>▫ Décision de la place par le Comité sur proposition de la CE</p> | | | | <p>Pas à l'attelage (entraînement) <i>Pas à l'attelage (test)</i> 8 -</p> <p>Trot à l'attelage (entraînement) <i>Trot à l'attelage (test)</i> 8 -</p> <p>Pas à l'équitation (entraînement) <i>Pas à l'équitation (test)</i> 7 7</p> <p>Trot à l'équité-(entraîn.) <i>Trot à l'équité. (test)</i> 7 7</p> <p>Galop à l'équitation (entraînement) Galop à l'équitation (test) - 12</p> <p>Aptitude à l'attelage (entraînement) Aptitude à l'attelage (test) 15 -</p> <p>Maniabilité (entraînement) <i>Maniabilité (test)</i> 7 -</p> <p>Volonté au trait (entraînement) <i>Volonté au trait (test)</i> 7 -</p> <p>Aptitude à l'équitation (entraînement) <i>Aptitude à l'équitation (test)</i> - 14</p> <p>INDICE TOTAL = MOYENNE DES INDICES EN EQUITATION ET A L'ATTELAGE (rapport entraînement/ test : 60 % / 40 %)</p> <p>Pénalisation d'âge pour étalons de 4 ans = indice partiel - 10</p> | | |

| Age/Admission | Déroulement | Documents nécessaires | Coûts à la charge de | Experts | Caractéristiques | Exigences/points/résultats | Droit de recours |
|---|--|---|---------------------------------|-----------------------------|---|---|--|
| <p>b) Epreuve combinée FM (facultatif, mais nécessaire pour le maintien, ou une montée à une classe d'élevage supérieure)</p> <p>5 à 7 ans</p> <p>En I : 1 point de cat. au moins</p> <p>En II : « Admission à l'élevage »</p> <p>En III : 1 point de cat. au moins</p> | <p>▫ Selon le règlement pour l'épreuve combinée Franches-Montagnes</p> | <p>▫ Original du certificat d'origine</p> | <p>Propriétaire de l'étalon</p> | <p>Selon le règlement</p> | <p>Caractéristiques de l'aptitude à l'attelage et à l'équitation</p> | <p>Classé à la finale des épreuves combinées pour FM = 1 point de cat.</p> | <p>Recours selon statuts FSFM, ou FSSE</p> |
| <p>c) Sport (Promotion CH ou officiel) (facultatif, mais nécessaire pour le maintien, ou une montée à une classe d'élevage supérieure)</p> <p>3 à 7 ans</p> <p>En I : 1 point de cat. au moins</p> <p>En II : « Admission à l'élevage »</p> <p>En III : 1 point de cat. au moins</p> | <p>▫ Selon règlement FSSE</p> | <p>▫ Original du certificat d'origine</p> | <p>Propriétaire de l'étalon</p> | <p>Selon le règlement</p> | <p>Caractéristiques de l'aptitude à l'attelage et à l'équitation</p> | <p>Qualification pour la Finale Promotion CH = 1 point de catégorisation</p> | <p>Recours selon règlement FSSE</p> |
| <p>IV Appréciation de la descendance</p> <p>Possible dès 7 ans</p> <p>Obligatoire dès 10 ans</p> | <p>▫ Sur demande du propriétaire de l'étalon, sur la base des données au Stud-book</p> | <p>▫ Original du certificat d'origine</p> | <p>Propriétaire de l'étalon</p> | <p>Commission d'élevage</p> | <p>Pourcentage de la quote-part des descendants appréciés à l'âge de 3 ans se situant en classe de valeur d'élevage B</p> | <p>≥ 20 % → classe de valeur d'élevage A ≥ 10 % → classe de valeur d'élevage B ≥ 5 % → classe de valeur d'élevage C</p> | <p>Selon statuts FSFM</p> |

Annexe 8 : évolution du nombre de chevaux mobilisables en Suisse

| Année | Chevaux | Mulets |
|-------|---------|--------|
| 1970 | 12 415 | 242 |
| 1971 | 12 027 | 260 |
| 1972 | 11 283 | 211 |
| 1973 | 10 505 | 184 |
| 1974 | 9 838 | 192 |
| 1975 | 9 331 | 188 |
| 1976 | 9 457 | 186 |
| 1977 | 9 194 | 177 |
| 1978 | 9 035 | 167 |
| 1979 | 8 954 | 168 |
| 1980 | 8 828 | 167 |
| 1981 | 8 689 | 145 |
| 1982 | 8 645 | 127 |
| 1983 | 8 809 | 118 |
| 1984 | 8 716 | 117 |
| 1985 | 8 829 | 121 |
| 1986 | 8 924 | 117 |
| 1987 | 9 114 | 106 |
| 1988 | 9 420 | 103 |
| 1989 | 9 644 | 111 |
| 1990 | 9 906 | 114 |
| 1991 | 8 300 | 88 |
| 1992 | 8 613 | 99 |
| 1993 | 9 145 | 106 |
| 1994 | 9 429 | 110 |
| 1995 | 5 650 | 99 |
| 1996 | 5 890 | 85 |
| 1997 | 6 122 | 88 |
| 1998 | 6 011 | 78 |
| 1999 | 5 932 | 75 |

Remarque 1 : quelques centaines de Haflingers sont compris dans les effectifs de chevaux

Remarque 2 : en 1976, prise en considération des chevaux âgés de 3 ans

Remarque 3 : en 1991, on a écarté les chevaux de 3 et 15 ans

Remarque 4 : en 1993, on a de nouveau enregistré les hongres de 3 ans

Remarque 5 : en 1995, entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance qui supprime la prime de garde pour les juments d'élevage

Ordonnance concernant les primes de garde pour les chevaux du train et les mulets

du 6 mars 1995 (Etat le 1er juillet 1995)

*Le Conseil fédéral suisse,
vu l'article 74 de la loi fédérale sur l'organisation militaire,
arrête :*

Article premier Prime de garde

- 1 Le Département militaire fédéral (DMF) alloue annuellement des primes de garde pour :
 - a. les chevaux de race franc-montagnarde ou haflinger aptes au service;
 - b. les mulets aptes au service.
- 2 Le montant total disponible chaque année pour l'allocation des primes de garde est fixé au budget.
- 3 Le DMF fixe la prime de garde. Elle s'élève à 750 francs par animal et par année au plus.

Art. 2 Aptitude au service

- 1 Seuls les hongres et les juments peuvent être déclarés aptes au service.
- 2 Le DMF fixe les critères de l'aptitude au service.
- 3 Le DMF peut lier l'aptitude au service à un examen.

Art. 3 Inspections

- 1 L'aptitude au service des chevaux et des mulets est décidée annuellement au cours d'inspections qui ont lieu durant la seconde moitié de l'année.
- 2 L'état-major du Groupement de l'état-major général procède aux inspections.

Art. 4 Experts

- 1 Le DMF désigne des officiers vétérinaires en qualité d'experts et les attribue à chaque place de mobilisation afin qu'ils procèdent à l'inspection.
- 2 Les experts qui exercent leur profession en qualité de vétérinaires doivent être engagés en dehors de la région où ils exercent leur activité.
- 3 L'expert décide de l'aptitude au service des chevaux et des mulets. Il communique la décision au détenteur sur la formule prévue à cet effet.
- 4 Si un expert déclare un animal inapte au service, il en indique les motifs sur la formule.

5 Dans les 30 jours, le détenteur peut déposer un recours contre la décision à l'état-major du Groupement de l'état-major général. La décision doit être annexée. Les dispositions de la procédure administrative sont au demeurant valables.

Art. 5 Versement de la prime de garde

1 La prime de garde est versée au détenteur.

2 Elle est payée pour l'année civile durant laquelle le cheval a été déclaré apte au service.

Art 6 Exécution

1 Le DMF est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

2 Il édicte les dispositions d'exécution.

Art. 7 Abrogation du droit en vigueur

L'ordonnance du 19 décembre 1979 concernant les primes de garde pour les chevaux du train et les mulets est abrogée.

Art. 8 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 1er avril 1995.

Annexe 10 : ordonnance relative aux critères régissant l'aptitude au service des chevaux et des mulets

Ordonnance du DMF concernant les critères régissant l'aptitude au service des chevaux et des mulets du 3 juillet

du 3 juillet 1995

Le Département militaire fédéral,

vu les articles 2, 2^e alinéa, et 6, 2^e alinéa, de l'ordonnance du 1^{er} avril 1995 concernant (es primes de garde pour les chevaux du train et les mulets,
arrête:

Article premier Principe

sont déclarés aptes au service les chevaux de race franc-montagnarde ou haflinger et les mulets qui remplissent les critères de la présente ordonnance.

Art. 2 Certificat d'origine

Un certificat d'origine ou une pièce d'identité équivalente doivent être établis pour les chevaux et les mulets.

Art 3 Age

1 L'âge minimum des animaux doit être de :

- a. trois ans pour les hongres et quatre ans pour les juments,
- b. trois ans pour les mulets.

2 La dernière prime de garde est versée au détenteur l'année dans laquelle l'animal a 14 ans.

Art. 4 Réglementation particulière pour les juments

1 Les juments d'élevage ne sont pas aptes au service l'année dans laquelle elles mettent bas. La division des affaires vétérinaires s'informe auprès du service du livre généalogique pour savoir si les juments ont mis bas.

2 Dans la mesure où un contrat d'élevage a été conclu avec le DMF, une prime de garde est versée au détenteur de juments propres à l'élevage mulassier dans l'année également où la poulinière a mis bas.

Art 5 Hauteur au garrot

Les chevaux et les mulets doivent mesurer au garrot 144 à 160 cm.

Art. 6 Ferrure

Tous les sabots des chevaux et des mulets doivent être correctement ferrés et marqués.

Art. 7 Etat de santé

Ne sont pas aptes au service en raison de leur état de santé les chevaux et les mulets atteints notamment des affections suivantes ou présentant les vices suivants :

- a. cécité complète ou unilatérale,
- b. boiterie, quelle que soit son origine,
- c. affections cardiaques, circulatoires ou pulmonaires, notamment l'asthme,
- d. absence de garrot, dos ensellé,
- e. tendance à ruer ou à tiquer,
- f. nymphomanie,
- g. maigreur ou obésité.

Art. 8 Vaccins

Les chevaux et les mulets doivent être vaccinés réglementairement contre le tétanos et la grippe du cheval. Vaccinés réglementairement signifie :

- a. immunisation de base: deux injections au moins dans un intervalle de 21 à 92 jours,
- b. répétition des vaccins dans des intervalles de 365 jours au plus.

Art. 9 Appréciation

Le chef du service vétérinaire de l'armée édicte, à l'intention des experts, les instructions concernant l'appréciation des chevaux et des mulets.

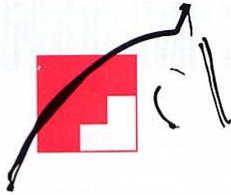
Art. 10 Dispositions transitoires

La hauteur au garrot prévue à l'article 5 n'est valable que pour les nouvelles admissions.

Art. 11 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 15 juillet 1995.

Annexe 11 : modèle de carte de poulain



Fohlenkarte / Carte de poulain

Verband Schweizerischer Pferdezuchtorganisationen • Fédération Suisse des organisations d'Elevage Chevalin
Les Longs Prés • Postfach 190 / Case postale 190 • CH-1580 Avenches • 026 676 63 33 • stud-book@vsvp-fsec.ch

1. Belegungen / Saillies

| | | |
|-------------------------|---|--|
| Stute Jument | <p style="text-align: right;">[Etikette/Etiquette]</p> <p>..... (Stutenname / Nom de la jument)</p> <p>..... (ID-Nummer / N° d'identité)</p> <p>..... (Rasse und Jahrgang / Race et année de naissance)</p> <p>..... (Farbe / Robe)</p> | <p>Stutenbesitzer / Propriétaire de la jument:</p> <p>..... (Name und Vorname / Nom et prénom)</p> <p>..... (Adresse)</p> <p>..... (Adresse)</p> <p>..... (PLZ und Ort / NPA et lieu)</p> |
|-------------------------|---|--|

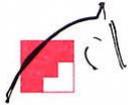
| | | |
|-------------------------------------|--|--|
| Hengst Nr. 1 Etalon N° 1 | <p style="text-align: right;">[Etikette/Etiquette]</p> <p>..... (Hengstname / Nom de l'étalon)</p> <p>..... (ID-Nummer / N° d'identité)</p> <p>..... (Rasse und Jahrgang / Race et année de naissance)</p> <p>..... (Farbe / Robe)</p> | <p>Belegdaten / Dates de saillie:</p> <p> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> </p> <p> <input type="checkbox"/> Natursprung / Monte naturelle <input type="checkbox"/> Weidesprung / Pâturage <input type="checkbox"/> KB / IA ⊖..... <input type="checkbox"/> ET / TE <small>(Sig. Tierarzt KB/ET / Vétérinaire IA/TE)</small> </p> <p>..... <small>(Sig. Stutenbesitzer / Propriétaire de la jument) (Sig. Hengstbesitzer / Propriétaire de l'étalon)</small> </p> |
|-------------------------------------|--|--|

| | | |
|-------------------------------------|--|--|
| Hengst Nr. 2 Etalon N° 2 | <p style="text-align: right;">[Etikette/Etiquette]</p> <p>..... (Hengstname / Nom de l'étalon)</p> <p>..... (ID-Nummer / N° d'identité)</p> <p>..... (Rasse und Jahrgang / Race et année de naissance)</p> <p>..... (Farbe / Robe)</p> | <p>Belegdaten / Dates de saillie:</p> <p> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> </p> <p> <input type="checkbox"/> Natursprung / Monte naturelle <input type="checkbox"/> Weidesprung / Pâturage <input type="checkbox"/> KB / IA ⊖..... <input type="checkbox"/> ET / TE <small>(Sig. Tierarzt KB/ET / Vétérinaire IA/TE)</small> </p> <p>..... <small>(Sig. Stutenbesitzer / Propriétaire de la jument) (Sig. Hengstbesitzer / Propriétaire de l'étalon)</small> </p> |
|-------------------------------------|--|--|

| | | |
|-------------------------------------|--|--|
| Hengst Nr. 3 Etalon N° 3 | <p style="text-align: right;">[Etikette/Etiquette]</p> <p>..... (Hengstname / Nom de l'étalon)</p> <p>..... (ID-Nummer / N° d'identité)</p> <p>..... (Rasse und Jahrgang / Race et année de naissance)</p> <p>..... (Farbe / Robe)</p> | <p>Belegdaten / Dates de saillie:</p> <p> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> </p> <p> <input type="checkbox"/> Natursprung / Monte naturelle <input type="checkbox"/> Weidesprung / Pâturage <input type="checkbox"/> KB / IA ⊖..... <input type="checkbox"/> ET / TE <small>(Sig. Tierarzt KB/ET / Vétérinaire IA/TE)</small> </p> <p>..... <small>(Sig. Stutenbesitzer / Propriétaire de la jument) (Sig. Hengstbesitzer / Propriétaire de l'étalon)</small> </p> |
|-------------------------------------|--|--|

| |
|---|
| <p>Züchter / Eleveur</p> <p>Ohne Angaben in diesem Feld wird der Stutenbesitzer zum Zeitpunkt der Geburt des Fohlens als Züchter angenommen.</p> <p>Sans indication dans ce champs, est considéré comme éleveur le propriétaire de la jument au moment de la naissance du poulain.</p> <p>..... <small>(Name und Vorname des Züchters / Nom et prénom de l'éleveur)</small></p> <p>..... <small>(Adresse des Züchters / Adresse de l'éleveur)</small></p> <p>..... <small>(PLZ und Wohnort des Züchters / NPA et domicile de l'éleveur)</small></p> |
|---|

| | | | | | | | | | | | | |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|-----------|-----------------------------|------------------------------|-----------|------------------------------|--------------------------------|----------|------------------|------------------|
| <p>⊕ Hinweise / Remarques</p> <p>Die Fohlenkarte bleibt immer beim Stutenbesitzer! Bei einem Wechsel des Hengstes innerhalb der Decksaison ist jeweils für den neuen Hengst das nachfolgende Feld auszufüllen. Bei Weidesprüngen sind die „von... bis...“-Daten des Weideganges einzutragen.</p> <p>La carte de poulain reste toujours en possession du propriétaire de la jument ! En cas d'un changement d'étalon durant la saison de monte, la case suivante est à remplir pour le nouvel étalon. Lors de saillie au pâturage, la durée de l'étalon au pâturage doit être inscrite, soit du... au....</p> <p>⊖ Bei künstlicher Besamung muss der entsprechende Code angegeben werden: En cas d'insémination artificielle, le code correspondant doit être indiqué:</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 30px;">A</td> <td>Frischsamen auf Station</td> <td>Semence fraîche sur place</td> </tr> <tr> <td>BA</td> <td>Gekühlter Samen auf Station</td> <td>Semence réfrigérée sur place</td> </tr> <tr> <td>BB</td> <td>Gekühlter Samen nach Versand</td> <td>Semence réfrigérée après envoi</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>Tiefgefriersamen</td> <td>Semence congelée</td> </tr> </table> | A | Frischsamen auf Station | Semence fraîche sur place | BA | Gekühlter Samen auf Station | Semence réfrigérée sur place | BB | Gekühlter Samen nach Versand | Semence réfrigérée après envoi | C | Tiefgefriersamen | Semence congelée |
| A | Frischsamen auf Station | Semence fraîche sur place | | | | | | | | | | |
| BA | Gekühlter Samen auf Station | Semence réfrigérée sur place | | | | | | | | | | |
| BB | Gekühlter Samen nach Versand | Semence réfrigérée après envoi | | | | | | | | | | |
| C | Tiefgefriersamen | Semence congelée | | | | | | | | | | |



2. Geburt / Naissance



16AA267

- F Stutfohlen / Pouliche
 M Hengstfohlen / Poulain

.....
 (Geburtsdatum / Date de naissance)

.....
 (Name des Fohlens, max. 30 Buchstaben inkl. Gestütsnamen /
 Nom du poulain, max. 30 signes incl. nom du haras)

.....
 (Name und Vorname des Stutenbesitzers / Nom et prénom du propriétaire de la jument)

.....
 (Adresse des Stutenbesitzers / Adresse du propriétaire de la jument)

.....
 (Unterschrift Stutenbesitzers zum Zeitpunkt der Geburt /
 Signature du propriétaire de la jument au moment de la naissance)

Dieses Feld ist nur auszufüllen, falls der Fohlenbesitzer nicht mit dem Stutenbesitzer identisch ist.
 Cet espace est à remplir que si le propriétaire du poulain n'est pas celui de la jument

.....
 (Name und Vorname des Fohlenbesitzers / Nom et prénom du propriétaire du poulain)

.....
 (Adresse des Fohlenbesitzers / Adresse du propriétaire du poulain)

.....
 (PLZ und Wohnort des Fohlenbesitzers / NPA et domicile du propriétaire du poulain)

.....
 (Datum und Unterschrift des Fohlenbesitzers / Date et signature du propriétaire du poulain)

- DNA

3. Identifikation / Identification

.....
 (Farbe / Robe)

.....
 (Beurteilung / Appréciation)

**Weisse Abzeichen an den Gliedmassen /
 Signalement blanc aux membres:**

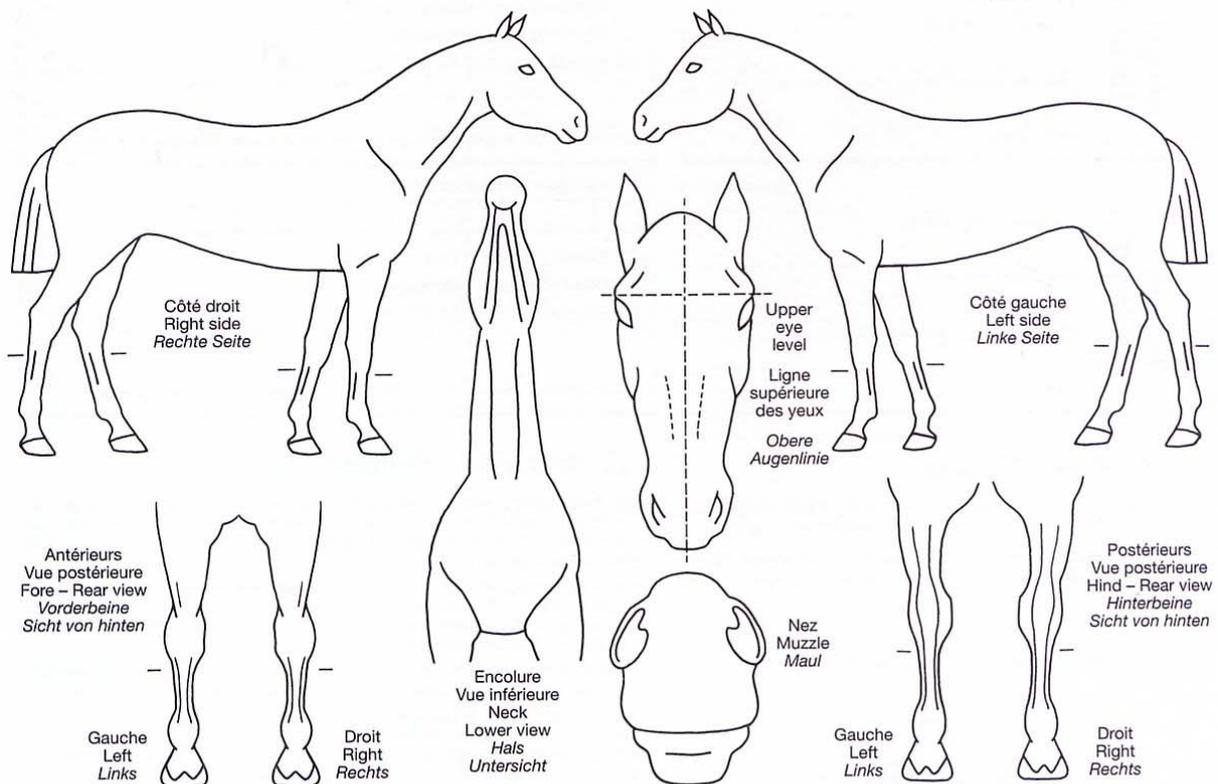
- vorne links / antérieur gauche vorne rechts / ant. droit
 hinten links / postérieur gauche hinten rechts / post. droit

Stempel des Schausekretärs, des ID-Beauftragten oder des Tierarztes / Sceau du secrétaire de concours, du responsable de l'ID ou du vétérinaire

.....
 (Stempel und Unterschrift / Sceau et signature)

.....
 (Ort und Datum der Identifikation / Lieu et date de l'identification)

16AA267



Annexe 12 : certificat d'origine

| | | | | | | |
|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------|---|
|  | ABSTAMMUNGSSCHEIN / CERTIFICAT D'ORIGINE | | | | |  CH-000013441 |
| | Name / Nom: Figaro | | ID-Nr. / No ID: CH-000013441 | | | Franches-Montagnes / 23.02.2000 / M |
| Eigenleistung / Performance propre | | | | | | |
| Obligatorisch / obligatoire | | | | Fakultativ / facultatif | | |
| Gen. Synd. | Jahr Année | Prüfungen Epreuves | Resultat Résultat | Kateg. Catég. | Sig. Sig. | |
| TE | 2000 | Fohlenschau/Conc. de poulains | 7/7/7 | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Nachzuchtleistung / Performance de la descendance | | | | | | |
| Jahr Année | Geschl. Sexe | Vater Père | Resultat Résultat | Jahr Année | Geschl. Sexe | Vater Père |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Eigentümer / Propriétaire | | | | | | |
| 1. Nathalie Adate-Brenier Ancien-Collège 11 2333 La Ferrière | | | 16018 | 3. | | |
| 2. | | | | 4. | | |

| | | | | | | |
|--|---|--|-------------------------------------|---|--|---|
|  | ABSTAMMUNGSSCHEIN / CERTIFICAT D'ORIGINE | | | | |  CH-000013441 |
| | Name / Nom: Figaro | | ID-Nr. / No ID: CH-000013441 | | | Franches-Montagnes / 23.02.2000 / M |
| Rasse / Race: Franches-Montagnes | | Züchter / Naisseur: Hubert et Catherine Chofflon 109888 | | Au Village 1680 Berlens | | |
| Ursprungsland / Pays d'origine: CH | | Geburtsdatum / Date de naissance: 23.02.2000 | | Genossenschaft / Syndicat: Tramelan-Erguel 78 TE | | |
| Geschlecht / Sexe: M | | | | | | |
| Abstammung / Ascendance | | | | | | |
| Vater / Père: Hourasi 00219922333 Rasse / Farbe / Stockmass: Race / Robe / Taille: Franches-Montagnes / B / 155 | | Hollywood 00219871772 Franches-Montagnes / B / 155 | | Halliday 02619822014 Franches-Montagnes / B / 158 | | Haven Franches-Montagnes |
| | | Clarissa 06819871369 Franches-Montagnes / B / 156 Stud-book classe C | | Stella 07819740213 Franches-Montagnes / B / 150 | | Jouvet Franches-Montagnes Châtelaine Franches-Montagnes Hésitant Franches-Montagnes Fleurette 2234 VD Franches-Montagnes Dorin Franches-Montagnes Charlotte Franches-Montagnes |
| Mutter / Mère: FRIVOLE CH-13699096 Rasse / Farbe / Stockmass: Race / Robe / Taille: Franches-Montagnes / B / 154 Kategorie / Catégorisation: Stud-book classe B | | Cajoleur 02619903547 Franches-Montagnes / B / 158 | | Cascadeur 03219861694 Franches-Montagnes / B / 156 | | Judäa Franches-Montagnes Corine Franches-Montagnes Cabaret Franches-Montagnes Frivole Franches-Montagnes |
| | | Flicka 07219891144 Franches-Montagnes / B / 154 Stud-book classe C | | Fauvette 02619862684 Franches-Montagnes / B / 157 | | Judäa Franches-Montagnes Lisette Franches-Montagnes Riberac Franches-Montagnes Flicka Franches-Montagnes |
| | | Cato 03219811186 Franches-Montagnes / B / 159 | | Farandole 01219821053 Franches-Montagnes / B / 152 | | |

Mindestens 8 ausgewiesene Generationen / Au moins 8 générations prouvées



ABSTAMMUNGSSCHEIN / CERTIFICAT D'ORIGINE

Schweizerischer Freibergerzuchtverband
Fédération Suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes



CH-000013441

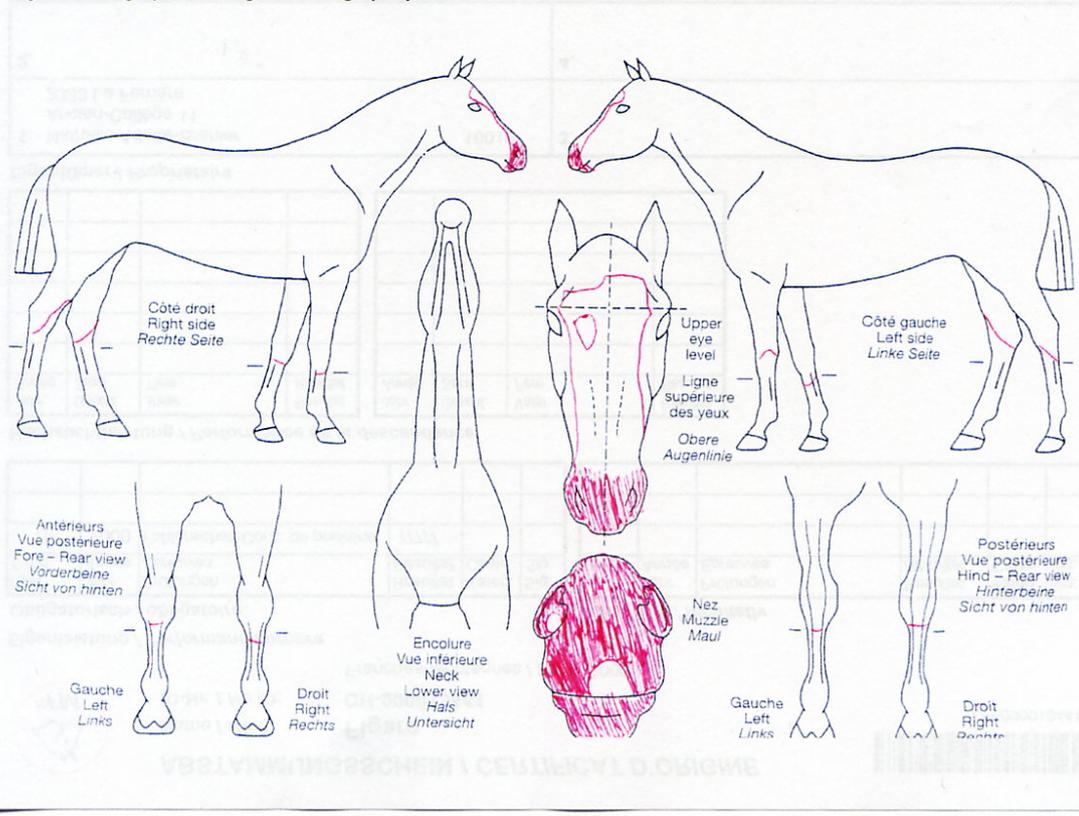
Name / Nom: **Figaro**

ID-Nr. / No ID: **CH-000013441**

Rasse / Race: Franches-Montagnes Chip-Nr. / No: Ursprungsland / Pays d'origine: CH
 Geburtsdatum / Date de naissance: 23.02.2000 Haemo-Nr. / No Haemo: Stockmass cm (Jahr)
 Geschlecht / Sexe: M DNA-Nr. / No ADN: Taille cm (Année): 0
 Beschreibung / Signalement descriptif Farbe / Robe: bai

| | | | |
|--|-----------------------------------|--|--|
| Kopf / Tête: | | | |
| Gliedmassen / Membres | vorne links / antérieur gauche: | | |
| | vorne rechts / antérieur droit: | | |
| | hinten links / postérieur gauche: | | |
| | hinten rechts / postérieur droit: | | |
| Körper / Corps | | | |
| Wirbel / Epis | | | |
| <p>Zur Beachtung: Dieses Dokument ist das einzig gültige Identifikationspapier des Pferdes. Der Abstammungsschein wird nur einmal ausgestellt. Eintragungen oder Änderungen dürfen nur durch die Herdebuchstelle oder den Sportverband vorgenommen werden (Eigenümer- und Adressänderungen eingeschlossen).</p> <p>Avis: Ce document est la seule pièce d'identification valide de ce cheval. Le certificat d'origine ne sera établi qu'une seule fois. Seuls le Service du Stud-book et la Fédération des sports équestres sont autorisés à apporter des adjonctions ou modifications (y compris les changements de propriétaires ou d'adresses).</p> <p>VSP/FSSE, Les Longs Prés, CP 190, CH-1580 Avenches</p> | | <p>Stempel und Unterschrift der Herdebuchstelle / Cachet et signature du Service du Stud-book</p> <p>Avenches, 21.05.01</p> | |
| | | <p>Stempel und Unterschrift der für die Ergänzung des Signalements bevollmächtigten Person / Cachet et signature de la personne agréée pour compléter le signalement</p> <p>Ort und Datum / Lieu et date</p> | |
| | | <p>Stempel und Unterschrift SVPS / Cachet et signature FSSE</p> <p>Ort und Datum / Lieu et date</p> <p>ID SVPS / FSSE :</p> <p>ID FEI:</p> | |

Signalement graphisch / Signalement graphique



Annexe 13 : modèles de fiches envoyées aux particuliers, propriétaires de Franches-Montagnes

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES FRANCHES-MONTAGNES

1 fiche par cheval

1. Comment avez-vous connu cette race ? (hasard, presse, amis...)

2. Pourquoi avez-vous choisi cette race ?

3. Où avez-vous acheté votre cheval ? (département, pays/auprès d'un particulier/éleveur/marchand de chevaux...)
 - 3 bis (*facultatif*) Quel prix avez-vous payé votre cheval ?

4. Quel âge avait votre cheval lors de son acquisition ?
 - 4 bis Etait-il débourré ou non ? / dressé pour la selle / l'attelage ?

5. Votre Franches-Montagnes aujourd'hui
 1. Quel âge a t-il ?
 2. Quel est son sexe ?
 3. Quelle est sa robe ?
 - 5 bis Quel est son mode de vie ? (pré/box ; pourcentage de temps passé à l'extérieur ; vit-il seul ou avec d'autres chevaux/d'autres animaux - est-il logé chez vous, en pension, dans un club, chez des particuliers...)
 - 5 ter Quelles sont les utilisations de votre cheval ? (Travail/loisirs/compétition - attelage, selle, voltige, - cheval de club...)

6. Quelles sont les qualités de votre Franches-Montagnes ?

7. Quels sont ses défauts ?

8. Avez-vous ou allez-vous faire reproduire votre Franches-Montagnes ?
 4. en race pure - *éventuellement le nom de(s) l'étalon(s)*
 5. en croisement - *avec quelle race*

9. Est-ce votre 1^{er} cheval ? Sinon, quelle(s) étai(en)t la(les) race(s) du (des) précédent(s) ?

10. Avez-vous d'autres chevaux ?
 - De quelle(s) race(s) ?
 - S'il s'agit de Franches-Montagnes, merci de reprendre les questions N° 3 à 8 sur les fiches complémentaires

11. Si vous connaissez-vous d'autres propriétaires de Franches-Montagnes acceptant de répondre à ce questionnaire, pouvez-vous me donner leurs coordonnées (nom, adresse, tél.) ?

12. Indiquer vos remarques et commentaires divers au dos de cette page

FICHE COMPLEMENTAIRE

3. Où avez-vous acheté votre cheval ? (département, pays/auprès d'un particulier/éleveur/marchand de chevaux...)

3 bis (*facultatif*) Quel prix avez-vous payé votre cheval ?

4. Quel âge avait votre cheval lors de son acquisition ?

4 bis Etait-il débourré ou non ? / dressé pour la selle / l'attelage ?

5. Votre Franches-Montagnes aujourd'hui

- Quel âge a t-il ?
- Quel est son sexe ?
- Quelle est sa robe ?

5 bis Quel est son mode de vie ? (pré/box ; pourcentage de temps passé à l'extérieur ; vit-il seul ou avec d'autres chevaux/d'autres animaux - est-il logé chez vous, en pension, dans un club, chez des particuliers...)

5 ter Quelles sont les utilisations de votre cheval ? (Travail/loisirs/compétition - attelage, selle, voltige, - cheval de club...)

6. Quelles sont les qualités de votre Franches-Montagnes ?

7. Quels sont ses défauts ?

8. Avez-vous ou allez-vous faire reproduire votre Franches-Montagnes ?

- en race pure - *éventuellement le nom de(s) l'étalon(s)*
- en croisement - *avec quelle race*

3. Où avez-vous acheté votre cheval ? (département, pays/auprès d'un particulier/éleveur/marchand de chevaux...)

3 bis (*facultatif*) Quel prix avez-vous payé votre cheval ?

4. Quel âge avait votre cheval lors de son acquisition ?

4 bis Etait-il débourré ou non ? / dressé pour la selle / l'attelage ?

5. Votre Franches-Montagnes aujourd'hui

- Quel âge a t-il ?
- Quel est son sexe ?
- Quelle est sa robe ?

5 bis Quel est son mode de vie ? (pré/box ; pourcentage de temps passé à l'extérieur ; vit-il seul ou avec d'autres chevaux/d'autres animaux - est-il logé chez vous, en pension, dans un club, chez des particuliers...)

5 ter Quelles sont les utilisations de votre cheval ? (Travail/loisirs/compétition - attelage, selle, voltige, - cheval de club...)

6. Quelles sont les qualités de votre Franches-Montagnes ?

7. Quels sont ses défauts ?

8. Avez-vous ou allez-vous faire reproduire votre Franches-Montagnes ?

- en race pure - *éventuellement le nom de(s) l'étalon(s)*
- en croisement - *avec quelle race*

Annexe 14 : modèle de fiche envoyée aux éleveurs



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES FRANCHES-MONTAGNES (*Eleveurs*)

1. Comment avez-vous connu cette race ?

2. Depuis combien de temps possédez-vous des Franches-Montagnes ?

3. Combien en possédez-vous ?
 - Juments
 - étalon(s) - *éventuellement leur nom*
 - *éventuellement hongres*

4. Utilisez-vous vos chevaux pour autre chose que pour l'élevage - (attelage, selle,...) ?

5. Quelles sont les qualités de vos Franches-Montagnes ?

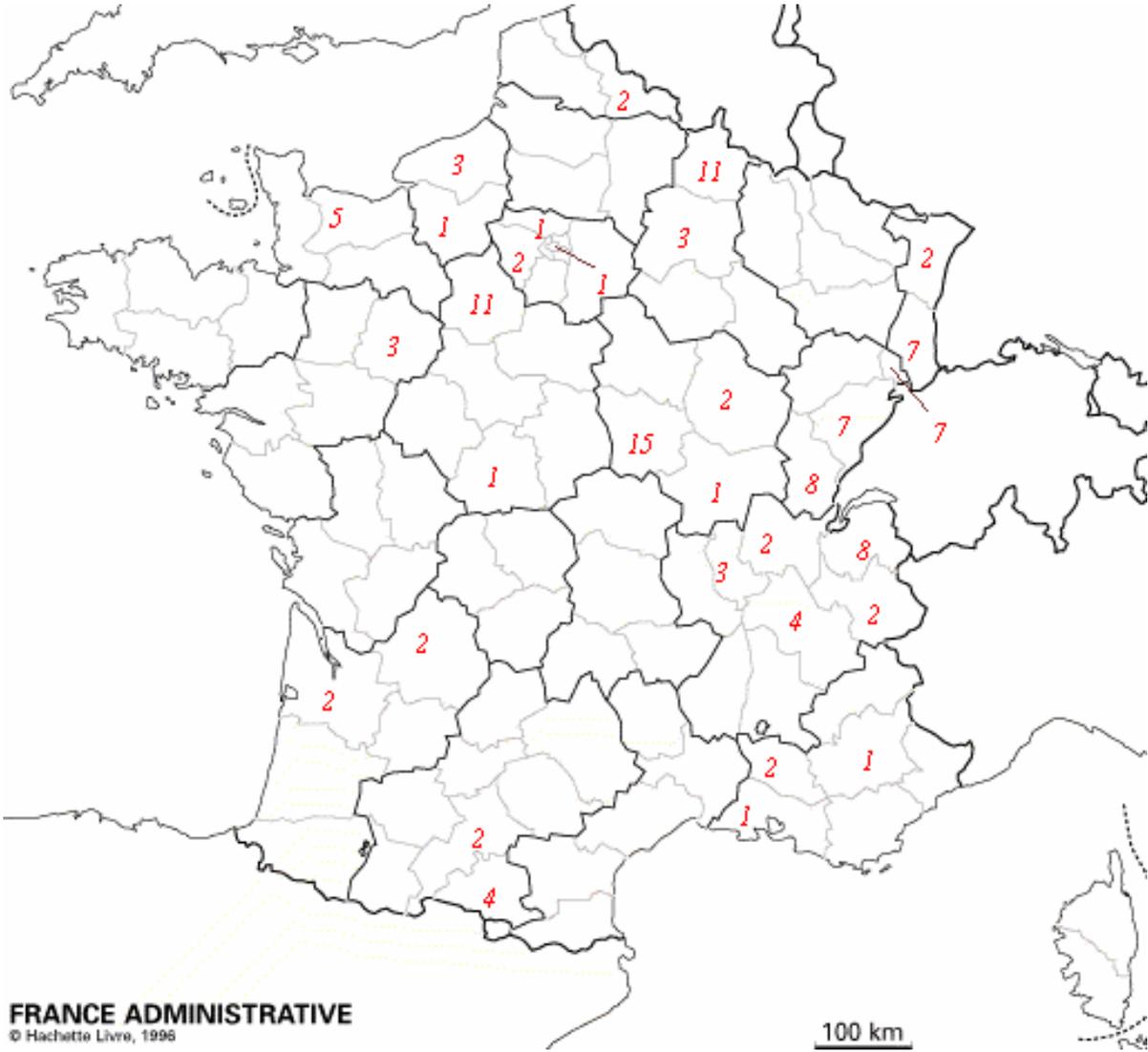
6. Quels sont leurs défauts ?

7. Elevez-vous ou avez-vous élevé d'autres races que le Franches-Montagnes ?

8. Connaissez-vous d'autres propriétaires ou éleveurs de Franches-Montagnes acceptant de participer à mon enquête ? Pouvez-vous me donner leurs coordonnées (nom, adresse, tél) ?

9. Vos remarques et commentaires divers.

Annexe 15 : répartition par département des Franches-Montagnes recensés



ADRESSES UTILES

Fédération Suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes
Les Longs Prés
CH – 1580 AVENCHES
Tel : (+00 41) (0)26 676 63 43
Fax : (+00 41) (0)26 676 63 41
www.freiberger.ch (version française et allemande)
E-mail : info@fsfm-sfzv.ch

Haras national
CP 191
CH – 1580 AVENCHES
Tel : (+00 41) (0)26 676 61 11
Fax : (+00 41) (0)26 676 62 08
www.harasnational.ch
E-mail : pierre.dubi@mbox.haras.admin.ch

BIBLIOGRAPHIE

1. ANNAHEIM J., PAUPE P., BROQUET C.-A, BAUME R., ESCHMANN R.
Marché-Concours national de chevaux Saignelégier. Saignelégier : Le Franc-Montagnard SA, 1978, 108 p.
2. BEURET J.-P., NOIRJEAN F., SAUCY C., BELAT J., STOCKER A., VOIROL X.
Franches-Montagnes, Pays du cheval. Saignelégier : Le Franc-Montagnard SA, 1997, 143 p.
3. BRISOU A.-V.
L'attelage de compétition
Pratique vétérinaire équine, 2001, **33**, 131, 18-19
4. CORRE A.-P.
Le Franches-Montagnes, du souffle, du muscle et... du cœur
Cheval Magazine, 1995, **281**, 20-23
5. FEDERATION SUISSE D'ELEVAGE DE CHEVAL DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES
Statuts, programme d'élevage, Règlement du Livre généalogique, règlements, 1998, 46 p.
6. FEDERATION SUISSE D'ELEVAGE DE CHEVAL DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES
Test en station, Avenches, 2001, 14p.
7. FEDERATION SUISSE D'ELEVAGE DE CHEVAL DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES
Sélection des étalons de la Fédération Suisse du cheval de la race des Franches-Montagnes, Glovelier, 2001, 20 p.
8. FEDERATION SUISSE D'ELEVAGE DE CHEVAL DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES
Recueil d'élevage Franches-Montagnes, 1999-2000, 381 p.
9. FEDERATION SUISSE D'ELEVAGE DE CHEVAL DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES
Catalogue des étalons Franches-Montagnes, 2000, 216 p.
10. GUILLOTTEL G.
Les Haras Nationaux. Charles Lavauzelle, 1985, Vol. 1
11. HEINZE F.
Les Franches-Montagnes au service de la réhabilitation
Cheval Passion, 1998, **12**, 18-19
12. HERCY C.
Les Haras nationaux : quel rôle jouent-ils aujourd'hui ?
Cheval Pratique, 2001, **135**, 49-58

13. JACOULET J, CHOMEL C.
Traité d'hippologie. Librairie militaire, Saumur, 1900.
14. PILLEY-MIRANDE N.
Le Franches-Montagnes, le roi des forêts helvètes
Cheval Magazine, 2000, **340**, 58-61
15. PROGRAMME DU MARCHE-CONCOURS NATIONAL DE CHEVAUX
SAIGNELEGIER
Edition 2000 (11, 12 et 13 août 2000), 80 p.
16. PROGRAMME DU MARCHE-CONCOURS NATIONAL DE CHEVAUX
SAIGNELEGIER
Edition 2001 (10, 11 et 12 août 2000), 80 p.
17. RACIC F.
Le Franches-Montagnes, il suit son chemin de croix
Atout Cheval, 1999, **12**, 80-85
18. STORNETTA D.
Etude comparative de la fréquence d'apparition de la maladie naviculaire (podotrochlose)
dans la descendance de deux étalons de la race Franches-Montagnes
Th : Med. Vet. : BERNE, Faculté de Médecine vétérinaire, 1988, 114 p.
19. WADEL P.
Le Montagnon, paysan roulier de Franches-Comté au XVIII^{ème} siècle
In : Voitures, chevaux et attelage
Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, Paris, 2000
20. WEILAND E.
Regard sur la St Luzisteig
Bulletin Elevage chevalin et Sports Equestres, 1999, **9**, 92-93
21. WERMEILLE V.
Des chevaux et des hommes. Saignelégier : Le Franc-Montagnard SA, 1995, 207 p.
22. WEISS U., HEINZE F.
Der Freiburger, das Schweizer Pferd. Winterthur : Mattenbach AG, 1999, 131 p.
23. CARTE ROUTIERE ET TOURISTIQUE DE LA SUISSE
Michelin Editions des voyages, 2001, N°927
24. ASSOCIATION ROMANDE DU TRAIN
Pages consultées le 14 août 2001
<http://www.military.ch/ART/default.html>
25. CARTE ADMINISTRATIVE DE LA SUISSE, SITE DE LA CHAINE CNN
Page consultée le 20 septembre 2001
<http://europe.cnn.com/TRAVEL/CITY.GUIDES/WORLD/Europe/switzerland/bigmap.html>

26. FEDERATION SUISSE D'ELEVAGE DU CHEVAL DE LA RACE DES FRANCHES-MONTAGNES

Pages consultées le 23 décembre 2000

<http://www.freiberger.ch>

27. HARAS NATIONAL D'AVENCHES

Pages consultées le 26 juillet 2001

<http://www.harasnational.ch>

28. OFIVAL. OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES, DE L'ELEVAGE ET DE L'AVICULTURE

Page consultée le 23 novembre 2001

<http://www.ofival.fr/prixprod/mardinet.PDF>

29. ORDONNANCE CONCERNANT LES CHEVAUX DE L'ARMEE

Site de l'Administration suisse regroupant l'ensemble des textes législatifs

Pages consultées le 26 juillet 2001

http://www.admin.ch/ch/f/rs/514_42/index.html

30. SITE CONSACRE AU PAYS DU LOMONT (DOUBS)

Page consultée le 27 novembre 2001

<http://www.pays-du-lomont.com/patrimoine/cheval/pelemle/manuscrit.pdf>

31. ATLAS MONDIAL 2002

CD-ROM PC&MAC. Hachette Multimédia / Hachette Livre, 2001.

Toulouse, 2002

Nom : REVIRIAUD

Prénom : Isabelle

Titre : Le cheval Franches-Montagnes

Résumé :

Cette thèse constitue une vue d'ensemble sur le cheval Franches-Montagnes (Freiberger en allemand), originaire du Jura suisse. L'histoire de cette race débute véritablement à la fin du 19^{ème} siècle. Son évolution, pourtant marquée par de nombreux croisements, va permettre d'aboutir à un cheval de taille moyenne, puissant, qui se caractérise par son excellent caractère. Polyvalent, adapté à l'équitation de loisir, performant à l'attelage, le Franches-Montagnes est la seule race chevaline suisse. La sélection des reproducteurs, mâles et femelles, est stricte et comporte des spécificités.

Peu connu en France hors du milieu de l'attelage, l'effectif présent dans notre pays est assez vague. Cette thèse comporte un recensement, non exhaustif, de ces chevaux. Réalisée en 2001, cette étude fournit une base de données grâce aux informations données par 58 propriétaires. Elle permet de mieux connaître près de 126 Franches-Montagnes français.

Mots clés : CHEVAL – RACE CHEVALINE – SUISSE – JURA – EQUITATION – ATTELAGE

English title : The Franches-Montagnes breed

Abstract :

Our thesis presents a general view of the Franches-Montagnes breed (Freiberger horses in German) which originally lived in the Swiss Jura area. The history of this breed only really started at the end of the 19th century. In spite of much crossbreeding, its evolution finally resulted in a medium-sized horse with strength and above all, an excellent temperament. The Franches-Montagnes is versatile, well-adapted to leisure riding and a very good draught horse. It is the only breed of horses in Switzerland and the selection of sires and mares is strict and well specified.

The breed is not well-known in France outside the horse-driving set and the current numbers remain vague. Our study, made in 2001, provides a database collected from 58 Franches-Montagnes owners. It will offer an opportunity to become acquainted with about 126 French Franches-Montagnes horses.

Key words : HORSE – BREED – SWITZERLAND – JURA – HORSE – RIDING - HARNESSING